

ACTES DU COLLOQUE

« Cinéma numérique et développement rural »

Les nouvelles technologies numériques transforment le cinéma comme l'ensemble des activités humaines. Les bouleversements en cours, à l'échelle mondiale, dans la production comme dans la diffusion des films, suscitent de multiples interrogations et inquiétudes, mais constituent pourtant – sous certaines conditions – une chance à saisir, pour le renouvellement de l'art cinématographique et de l'ensemble des pratiques qui lui sont liées, ainsi que pour le développement durable de territoires situés à l'écart des grands centres de culture.

**organisé par l'association Atmosphères 53,
en partenariat avec le pays de Haute Mayenne et le festival Premiers Plans**

**Théâtre municipal de Mayenne
2 décembre 2006**

**Transcription : Danièle Rechsteiner
Mise en forme : Antoine Glémain**

SOMMAIRE

p. 3-8 : Ouverture du colloque

- 1. Discours de Claude LEBLANC, maire de Mayenne et président du pays de la Haute Mayenne.
- 2. Discours de Jean-Pierre DUPUIS, président de la commission culturelle du Conseil général de la Mayenne.
- 3. Discours de Sylvie LE GALL, membre de la commission culture, sports et loisirs du Conseil régional des Pays-de-la-Loire.
- 4. Discours de Marion JULIEN, directrice de la D.R.A.C. des Pays-de-la-Loire (lu par Josette LUCIANI, vice-présidente d'Atmosphères 53)
- 5. Discours de Janick JAMES, présidente d'Atmosphères 53

p. 9-31 : 1^{ère} table ronde : La projection numérique et ses enjeux en territoire rural

p. 32-51 : 2^{ème} table ronde : Les nouvelles pratiques liées à la numérisation du cinéma en milieu rural

p. 52-54 : Clôture du colloque

- Discours de Antoine GLÉMAIN, directeur d'Atmosphères 53

p. 55-60 : Liste des intervenants

p. 61- 74 : Remarques et commentaires de participants

Ouverture du colloque

1. **Claude LEBLANC**, maire de Mayenne et président du pays de la Haute Mayenne

Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre ce colloque consacré à la problématique du cinéma numérique et du développement rural.

Initiative que l'on doit à Atmosphères 53 en partenariat avec la Haute Mayenne que j'ai l'honneur de présider.

Le cinéma est certes un équipement de loisirs et d'animation du territoire. C'est aussi un outil de diffusion culturelle et je salue l'exemplarité du travail fait par nos amis d'Atmosphères 53 pour ce qu'ils font dans ce domaine et qui a permis à la salle de Mayenne de bénéficier du label « Art et Essai ».

Ce n'est pas à vous que je vais apprendre que les salles de cinéma, dans une cité, sont des éléments importants d'attractivité, d'image du centre ville. Elles constituent des lieux de vie bien identifiés et assument une fonction sociale évidemment bien affirmée.

Il ne faut pas non plus négliger l'impact économique lié à cette activité pour les commerces de bouche par exemple.

Le cinéma est donc un outil d'aménagement culturel du territoire et ne doit pas être considéré comme un simple équipement de luxe, apanage des grands centres urbains.

Mayenne s'est battue, se bat encore pour conserver son cinéma. Je salue à nouveau le formidable travail de l'association Atmosphères 53, l'ensemble de ses bénévoles qui ont su, dans les moments difficiles, mobiliser toute une population pour sauver les écrans de Mayenne.

Il faut bien sûr aussi saluer l'effort des collectivités locales et les Pouvoirs Publics qui ont soutenu la récente modernisation des salles de Mayenne.

Néanmoins, cette présence reste encore aujourd'hui fragile, voire précaire. Le cinéma, en général, est concurrencé très fortement par l'arrivée de nouveaux et puissants médias : câble, satellite, Internet, téléchargement. Il est aussi concurrencé fortement par ce que l'on appelle les complexes cinématographiques comme celui de Laval.

Le prix des places reste très élevé, notamment pour les plus modestes d'entre nous. De plus, le vieillissement de notre population sur notre territoire n'est pas un élément favorable, de même que le faible nombre d'étudiants.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser. La partie n'est pas gagnée pour que le cinéma de Mayenne garde le droit de cité, si je peux m'exprimer ainsi.

Le travail en profondeur réalisé par Atmosphères 53 est une condition aujourd'hui indispensable. Ce travail, au quotidien, en direction des différents publics permet de fidéliser, de fixer une clientèle à Mayenne. Je me réjouis du partenariat ancien que l'association a noué avec la Ville de Mayenne, puis maintenant la Communauté de Communes du Pays de Mayenne.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution technologique dans le domaine de l'art cinématographique. Finies les bonnes vieilles bobines, bienvenue donc à l'ère numérique.

Il ne faut pas avoir de nostalgie et vivre avec son temps. Néanmoins, ces sauts technologiques ne doivent pas être un élément de fragilisation des salles, particulièrement en secteur rural, mais au contraire une chance qu'il faudra savoir saisir.

Il faut donc travailler à inscrire cette mutation dans une logique d'aménagement du territoire et, vous vous doutez que je prêche évidemment pour que Mayenne puisse s'inscrire dans ce mouvement.

Nous avons la chance de disposer en Haute Mayenne d'acteurs très différents, facilement mobilisables en faveur de la défense du cinéma, des élus aussi très soucieux de son avenir. Autant d'atouts pour s'inscrire dans ce mouvement de modernisation de ces salles de cinéma.

Je crois sincèrement que ce colloque fera date, marquera les esprits pour une mobilisation de tous en faveur de l'avènement du cinéma numérique en Haute Mayenne.

2. **Jean-Pierre DUPUIS**, président de la commission culturelle du Conseil général de la Mayenne

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil général de la Mayenne est attaché au développement harmonieux des territoires, et il sait le rôle éminent que joue la culture, en particulier cinématographique, dans ce développement. Aussi s'est-il engagé dès 1998 dans un plan de développement du cinéma en Mayenne.

Ce plan comporte un volet éducatif avec la mise en œuvre par le Conseil général d'un dispositif de sensibilisation des collégiens à l'art cinématographique, « Collège au cinéma ». Pour cette année scolaire, l'opération touche plus de 3 600 élèves issus de 27 collèges du département.

Dans le domaine de la sensibilisation des publics à l'art cinématographique, l'assemblée départementale s'appuie, pour une grande part, sur l'association Atmosphères 53, qui est notre partenaire privilégié. C'est ainsi que « Les Reflets du cinéma » sont devenus un festival incontournable dans le paysage culturel mayennais. L'opération « Un été au ciné » que l'association organise en partenariat avec l'association Premiers Plans d'Angers, connaît un développement rapide.

Au total, l'aide départementale à Atmosphères 53 s'élève à 97 000 €.

Au-delà, le département accompagne les animateurs cinématographiques dans leurs projets, et vous ne m'en voudrez pas de citer la classe cinéma du collège Sacré Cœur de Gorron. Il aide à la production cinématographique, en convention avec la Région, pour permettre l'accueil de tournages professionnels.

Le Conseil Général s'attache surtout à maintenir un maillage de salles situées en zone rurale grâce à un programme d'aide à l'investissement et à la rénovation des équipements situés en milieu rural.

Les questions de diversification des modes de diffusion cinématographique et d'enjeu numérique ne sont pas nouvelles pour le département, puisque le conseil général a, en 2005, participé au financement de l'équipement de diffusion mobile d'Atmosphères 53, à titre d'expérimentation.

Ce choix a permis à l'association d'étendre sa diffusion d'œuvres alternatives et documentaires notamment, assurant ainsi une pluralité en terme d'offre culturelle. Ce matériel donne donc à Atmosphères 53 la possibilité de faire émerger des projets et partenariats nouveaux en lien avec d'autres domaines artistiques par exemple, mais aussi de renforcer les partenariats existants, dont ceux que l'association nourrit au quotidien avec les salles de cinéma dans une perspective d'actions communes.

Le colloque organisé aujourd'hui est donc des plus pertinents puisqu'il s'inscrit dans une réflexion amorcée depuis longtemps par Atmosphères 53 mais aussi dans une actualité très forte consacrée au cinéma numérique :

- tout d'abord l'établissement d'une norme, qui définit précisément les valeurs minimales applicables aux salles de cinéma équipées d'un matériel de projection électronique,
- la remise du rapport de Daniel GOUDINEAU dont il sera, je pense, abondamment question aujourd'hui.

Le processus de changement annoncé et déjà amorcé (même si, à l'échelon mondial, seules 1500 salles sur 165.000 sont équipées), ne se fait pas sans susciter craintes et questionnements, ce qui est totalement naturel.

La chaîne numérique va profondément modifier le modèle économique de l'industrie cinématographique, à tous les stades depuis le tournage jusqu'à la projection. Elle permet de diminuer considérablement le coût des copies. Mais elle risque aussi de privilégier les grands réseaux, et les grosses productions, de réduire encore la durée de projection dans les salles. On peut s'interroger sur la possibilité pour un cinéma d'auteur, ne disposant pas de gros moyens publicitaires, d'émerger et de se créer un public.

L'acquisition et le renouvellement du matériel, dont on se doute de la rapide obsolescence, questionnent les responsables des salles indépendantes.

La rencontre d'aujourd'hui aura à cœur de faire avancer les débats et d'envisager cette évolution comme une véritable opportunité pour les territoires. Ainsi les expressions de pertinence artistique, diversité, travail d'action culturelle de proximité et mise en réseau des acteurs et des projets demeureront les maîtres mots de cette transformation.

3. Sylvie LE GALL, membre de la commission culture, sports et loisirs du Conseil régional des Pays-de-la-Loire

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier l'association Atmosphères 53, initiatrice de ce colloque, pour son invitation à participer à ses travaux. Cette association œuvre d'une manière exemplaire à la promotion d'un cinéma de qualité et de proximité sur le territoire mayennais. Nous lui devons le festival des Reflets dont ce fut la 10^e édition cette année, mais aussi de multiples actions dans le domaine de l'éducation à l'image. Le Conseil régional, en tout cas, est fier de soutenir ce travail remarquable et je tenais à féliciter les membres bénévoles pour leur engagement en faveur du cinéma en milieu rural. C'est encore le cas aujourd'hui avec l'organisation de ce colloque en partenariat avec le pays de Haute Mayenne et le festival Premiers Plans, qui est un festival de réputation internationale qu'on ne présente plus.

Le sujet de ce colloque est d'actualité car nombre d'articles font état de la question de la révolution numérique et des nombreux débats qu'elle suscite. Pour le spectateur, la disparition de la pellicule marque la fin d'une époque et cette dématérialisation peut provoquer un vrai choc psychologique, mais en même temps elle suscite un intérêt mêlé de crainte et de curiosité.

Vous, les scénaristes, réalisateurs, producteurs et diffuseurs, vous êtes concernés au premier chef par cette transformation de la chaîne du cinéma, du tournage à la projection. Vous êtes déjà très au fait des bouleversements, opportunités et interrogations de cette évolution soudaine.

Cette montée en puissance nous amène, nous collectivités, à appréhender ce processus et à réfléchir à ses effets à venir sur le territoire : le risque est de voir certains cinémas rester sur le

bord du chemin, mais aussi peut-être l'opportunité pour le développement du cinéma d'auteurs et pour la diversification de la programmation que permet la flexibilité du numérique, et aussi l'espoir de fidéliser de nouveaux publics, et notamment en milieu rural et en zone urbaine sensible.

Nous avons pour autant conscience des interrogations multiples que suscite cette évolution. J'ai rencontré parmi vous des frileux, des convaincus, des impatients, mais pour vous tous, les diffuseurs, la question que vous nous renvoyez à nous, collectivités, est celle du coût des investissements. Le choix est lourd pour une résolution aux normes internationales et contraint de manière plus ou moins définitive le mode de production. Nous savons que bon nombre d'entre vous ne pourraient pas assumer seuls le renouvellement de leur équipement. Les collectivités que nous sommes doivent donc se saisir de cette question au titre de l'aménagement du territoire et aussi de la promotion de la diversité culturelle.

L'intervention du Conseil Régional dans le domaine culturel, cinéma et audiovisuel compris, est le fruit d'une volonté politique, puisque les Régions n'ont aucune compétence obligatoire en la matière. Nous sommes conscients des enjeux de ce développement et c'est pourquoi la Région souhaite s'emparer rapidement de cette question. Une réflexion sera engagée dès le début de l'année 2007. L'intervention de la Région ne saurait de toute façon être conçue que dans une logique de subsidiarité et selon des critères fixés en fonction de ses priorités politiques.

Sans augurer du résultat de cette réflexion, il me semble qu'elle ne pourra quand même pas ignorer le poids des structures associatives, puisqu'elles représentent 57% des cinémas de la région, ni négliger l'importance du cinéma Art et Essai et celle d'un réel projet culturel de qualité, ni se désintéresser des offres de diffusion en zone rurale d'habitat social. Je sais que ce colloque nous apportera des éléments nécessaires à la prise de décision, et c'est en cela que notre présence parmi vous aujourd'hui est très importante.

Je vous remercie.

4. Message de **Marion Julien**, directrice de la D.R.A.C. des Pays-de-la Loire,

lu par **Josette LUCIANI**, vice-présidente (bénévole) de l'Association Atmosphères 53.

Le Ministère de la culture et de la communication doit régulièrement adapter le cadre réglementaire de l'évolution sociétale et technologique. Cette adaptation nécessaire s'est traduite récemment dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel par le projet de loi sur la télévision numérique et mobile ainsi que par la présentation du rapport GOUDINEAU sur les enjeux de la projection numérique. Ce rapport représente une base concrète de concertation entre professionnels et institutions en vue du déploiement du cinéma numérique en France.

Au plan régional, la D.R.A.C. favorise la diffusion d'œuvres numériques, mais aussi les rencontres professionnelles autour de cette thématique. C'était le cas en janvier 2006 avec le colloque organisé par Premiers Plans pendant son festival.

Aujourd'hui, la D.R.A.C. est heureuse de contribuer à l'organisation du Colloque sur le cinéma numérique et le développement rural. Car nous nous interrogeons sur les incidences ou les opportunités de la technologie numérique en termes d'équilibre territorial. La D.R.A.C. souhaite donc que les travaux du colloque puissent enrichir le débat national. Atmosphères 53 a déjà démontré sa capacité à entrer en résonance avec l'activité nationale et internationale. Ainsi, le 23 octobre, un accord de coproduction a été signé entre la France et la Corée du Sud alors qu'en mars 2006 Atmosphères 53 centrait son festival des Reflets sur le cinéma coréen. C'est bien la preuve que ruralité, émergence et innovation se conjuguent grâce à l'action de partenaires culturels dynamiques.

5. Janick JAMES, Présidente d'Atmosphères 53

Avant de commencer, je vous prie d'excuser l'absence d'Anne COCHARD du C.N.C., ainsi que de Jean-Luc GREFFIER, président de l'Association des Producteurs des Pays de Loire.

Mesdames et Messieurs,

L'association Atmosphères 53 est heureuse de vous accueillir à ce premier colloque en Mayenne sur le cinéma numérique et le développement rural et vous remercie de votre présence.

Depuis quelques années, nous avons constaté que des bouleversements technologiques importants allaient transformer le cinéma avec le développement croissant du numérique. En effet, de plus en plus de films sont produits sur support numérique et, dans les dix ans à venir, les salles de cinéma auront sûrement un équipement numérique.

Dans cette perspective, nous nous sommes préparés méthodiquement à ce tournant important en prenant quelques initiatives en Mayenne. En octobre 2004, un film nous avait particulièrement marqués : le très intéressant, très audacieux... et très long film (9 heures) de WANG BING, *A l'ouest des rails*. Ce fut une véritable découverte et nous avons pu le montrer au public mayennais grâce à un vidéo-projecteur emprunté.

Depuis cette date, il nous a semblé nécessaire d'acheter rapidement un équipement mobile de vidéo-projection en haute définition pour pouvoir présenter au public ce genre de films – achat effectué en mars 2005 grâce à l'aide du Pays de Haute Mayenne, du Conseil général et du Conseil régional.

Dans le cadre du plan de diffusion numérique en Haute Mayenne, nous proposons depuis un an environ des rendez-vous réguliers autour de documentaires à Mayenne et autres films en numérique : en plein air, dans le cadre d'un programme Un Été au Ciné, dans des manifestations spéciales comme Cinéma et Santé, pendant le festival des Reflets et à l'occasion d'autres événements.

C'est une période de transition et d'expérimentation que nous vivons actuellement. Et Atmosphères 53 souhaite que dans un avenir proche, les salles du département de la Mayenne puissent avoir accès au cinéma numérique. Car les principes mêmes de notre association sont :

- privilégier dans le cinéma la création artistique et l'ouverture culturelle,
- défendre un cinéma exigeant, un cinéma d'auteur dans sa plus grande diversité et respecter les conditions de réalisation des films et les droits de leurs auteurs,
- enraciner ce cinéma-là dans le département de la Mayenne en s'adressant à l'ensemble de la population.

-

Nous exigeons pour la Mayenne un cinéma de qualité et de proximité.

Ces salles de proximité, dans les petites villes et les territoires ruraux comme celles de notre département, représentent un enjeu important dans l'aménagement du territoire et le développement rural. Certaines sont aujourd'hui très fragiles, nous en sommes conscients, et auront du mal à survivre à la numérisation si elles ne bénéficient pas d'aides publiques bien ciblées.

Pour conclure, nous pouvons dire que cette évolution dans le cinéma, qui a déjà commencé, suscite certaines inquiétudes et de nombreuses interrogations en Mayenne comme ailleurs.

- Quels sont les changements actuels dans le cinéma ?
- Quelles sont les nouvelles perspectives ouvertes par la numérisation du cinéma en territoire rural ?
- Quelles décisions seront prises dans ce domaine aux niveaux local, régional, national et même européen, en prenant en considération les enjeux du développement rural ?

Voilà quelques questions que nous nous posons pour l'avenir du cinéma en Mayenne, et nous espérons que ce colloque nous apportera quelques réponses.

1^{ère} table ronde : la projection numérique et ses enjeux en territoire rural

Présentation des invités par **Antoine GLÉMAIN** :

- **Sylvain CLOCHARD**

- **Laurent HÉBERT**

- **Catherine BAILHACHE**

- **Claude-Eric POIROUX**

- **Thierry LOUNAS**

et l'animatrice, **Sandrine MORIN**.

Sandrine MORIN : « Cinéma numérique et territoire rural : les enjeux », tel est le thème de la première table ronde. La première question, et là je vais me tourner vers Laurent HÉBERT, c'est : « Qu'est-ce que le cinéma numérique ? ». On a parlé d'enjeux techniques. Vous êtes délégué général de la C.S.T., Commission supérieure technique de l'image et du son. Qu'est-ce que le cinéma numérique ? Comment va-t-il arriver dans les salles ? Combien de salles en France sont-elles actuellement équipées de projecteurs numériques ? Qu'est-ce que cela change ? Et pourquoi est-ce qu'on dit « Adieu à la pellicule » ?

Laurent HÉBERT : La C.S.T., Commission Supérieure Technique, c'est une association qui a été créée en 1944 par des techniciens de cinéma et à qui le C.N.C., donc l'État, a confié un certain nombre de missions techniques, dont le contrôle des salles pour donner des normes aux salles de cinéma, ce qui fait qu'on a sans doute le parc de salles le meilleur du monde ou presque, et que nous sommes très enviés pour cela. La C.S.T., à travers tous les techniciens et toutes les industries qui la composent, a toujours été au fait de la technologie. On y fait une veille technologique. La C.S.T. fait beaucoup d'expertises et de tests sur tout ce qui est nouvelles technologies, de la chaîne de la captation (des caméras) jusqu'à la diffusion aux salles de cinéma. C'est vous dire que le numérique a une importance colossale pour cette association qui, d'ailleurs, a participé à la norme actuelle (norme A.F.N.O.R. pour le cinéma numérique) et qui, pour tester la diffusion réelle du cinéma en numérique, a créé dernièrement une plate-forme de tests, I.S.A., avec les industriels du secteur, afin d'apporter certaines choses qui manquaient pour que la chaîne de la postproduction à la diffusion devienne une réalité. Nous nous sommes aussi technologiquement emparés du problème des clés, problème souvent soulevé dans l'excellent rapport GOUDINEAU. Aujourd'hui, cette plate-forme va continuer, puisque nous allons faire des tests de plus en plus en réalité, et moi je l'ai souhaité aussi avec des exploitants et des producteurs qui commencent à se tourner vers le numérique, pour qu'on puisse répondre à tous les problèmes qui peuvent se poser.

Je voudrais juste vous dire que, avant d'être le très nouveau délégué général de la C.S.T. – je ne le suis que depuis septembre – j'étais moi-même dirigeant et programmeur de salle de cinéma et que depuis bien des années je faisais partie de la commission nationale de classement des salles Art et Essai, qui étudie avec les Régions l'ensemble des dossiers des salles, y compris et majoritairement des salles rurales, de toute la France. C'est dire qu'il ne va pas être possible pour moi d'étudier et d'approcher le numérique sans m'assurer que le numérique soit une chance pour l'ensemble des salles indépendantes et de celles qui pratiquent l'Art et Essai dans l'entièreté du territoire. C'est pourquoi, d'ailleurs, dès 2007, j'ai souhaité avec le Président de la C.S.T., Pierre-William GLENN, qui est un chef opérateur historique et réalisateur, que la C.S.T. puisse avoir un dialogue avec l'ensemble des collectivités territoriales sur ces questions du numérique parce qu'elles sont importantes : il y

a des choix technologiques qui vont impliquer ensuite des enjeux culturels et économiques et je trouve que tout le monde doit avoir l'information nécessaire pour faire ses choix.

Qu'est-ce que le numérique ? Ce n'est pas un mot magique. Le numérique, c'est juste le fait que les données qui définissent une image ou un son sont traduites en code mathématique et non pas imprimées selon un mode chimique comme la pellicule sur un support. Il y a toutes les qualités dans le numérique comme il y a toutes les qualités dans l'analogique, de la plus mauvaise à la meilleure. Les commerciaux se sont emparés du mot « numérique » comme du mot « haute définition » comme arguments de vente comme si le mot « numérique » voulait dire « qualité ». Numérique ne veut absolument pas dire qualité et vous pouvez avoir du numérique absolument catastrophique. C'est vraisemblablement ce qui se passe sur la plupart des téléphones mobiles aujourd'hui.

C'est pareil pour la haute définition. Deuxième malheur : il n'y a pas pour l'instant de norme, et le mot « haute définition » n'est pas actuellement encadré en France. J'ai même vu des vendeurs de téléphones proposer des téléphones haute définition : je ne savais pas qu'on pouvait téléphoner en haute définition ! Y compris dans la chaîne cinématographique, où le mot « haute définition » est accroché à des choses qui en réalité ne sont pas très bonnes... Voilà pour éclairer le débat.

Il va falloir, quand on parle de numérique, se rappeler qu'il y a des salles de cinéma qui ont une certaine exigence de qualité, et je remercie tous les intervenants, M. le Maire, les intervenants du Département et de la Région qui ont très bien posé les problèmes. Le cinéma doit rester un endroit d'excellence au niveau de l'image et du son parce que, il faut être très clair, il va être talonné par la télévision haute définition qui, elle, est une vraie haute définition, qui va arriver assez rapidement, avec de grands écrans, chez les gens, et particulièrement, je le pense, dans les zones rurales et dans les petites villes. Pour plusieurs raisons : d'abord les gens ont moins accès à d'autres écrans et puis, vu le prix des loyers à Paris, pour avoir un endroit où mettre un écran d'un, voire deux mètres, de diagonale, il faut déjà avoir une certaine richesse, alors qu'en ruralité c'est beaucoup plus facile. Donc, le cinéma doit demeurer un endroit d'excellence. C'est pourquoi, comme pour le 35 mm, il y a eu des normes de qualité minimale qui ont été données pour le cinéma numérique en salle. Ces normes vont être partagées vraisemblablement par le monde entier, en tout cas elles le sont déjà pour les États-Unis puisque les recommandations techniques des États-Unis sont tout à fait compatibles avec les normes françaises A.F.N.O.R., et j'espère que la Commission européenne va enfin accepter l'avis de tous les professionnels et se ranger également à ces normes-là.

Ces normes vont être aussi valables pour la production et surtout pour la distribution. Il est très important de le savoir parce que cela veut dire que, dans un avenir relativement proche, elles vaudront pour les films importants et notamment porteurs dont ont besoin les salles, y compris pour pouvoir par la suite faire un travail beaucoup plus pointu. Les salles Art et Essai ont rarement l'occasion et la possibilité de passer des films porteurs pour pouvoir faire à côté un travail beaucoup plus fin, plus culturel et ces films-là vont être fournis dans le même format. C'est le 2 K, qui est en fait un nombre de points sur l'écran. C'est aussi un espace de couleurs – cela, on le dit moins – qui est plusieurs centaines de fois supérieur à ce qu'on va trouver à la télévision. Bien sûr, qui peut le plus peut le moins. Ces chaînes-là pourront évidemment projeter des films dans des formats inférieurs. Mais il faut savoir que, par contre, si une salle s'équipe dans un format inférieur, elle ne pourra pas offrir la qualité et elle ne trouvera pas forcément la copie de certains de ces films.

À côté de cela il y a ce que la profession appelle les « contenus alternatifs » : tout ce qui va passer dans une salle de cinéma et qui n'est pas forcément de l'ordre de la chaîne cinématographique. C'est là que la période est sans doute délicate parce que, si un cinéma

veut s'équiper et pour le cinéma numérique et pour les contenus dits alternatifs qu'ils ont envie de passer, comme des documentaires, des films d'associations, etc., le coût de l'équipement va être celui du cinéma numérique, qui reste pour l'instant cher. À ce jour, ces cinémas ont souvent recours pour leur contenu alternatif, à un bête vidéo-projecteur (il y a des systèmes de vidéo-projecteurs qui ne sont pas forcément numériques mais qui sont d'une très bonne qualité) et, à mon sens, l'erreur serait de s'équiper avec un système moyen, parce que ces systèmes vont être abandonnés par les industriels, qu'ils restent encore chers malgré tout et qu'ils ne pourront pas projeter du cinéma numérique dans les années qui viennent.

Sandrine MORIN : Je vais me tourner vers Claude-Éric POIROUX. Maintenant qu'on a posé la question de « Qu'est-ce que c'est », peut-on poser la question du temps ? C'est le grand point d'interrogation qui fait que c'est très complexe. Est-ce qu'on sait quand les salles françaises seront numériques, ou est-ce que, justement, une des problématiques est que cela reste encore flou ?

Claude-Éric POIROUX : Aujourd'hui, il y en a quelques-uns qui commencent à s'équiper, il y en a un dans la salle. Sylvain, tu en parleras tout à l'heure, ou Gérard CLOCHARD, puisque vous êtes équipés en 2 K depuis quelques jours. Vous êtes parmi les pionniers en France, puisqu'il y a une trentaine d'écrans qui sont équipés en 2 K aujourd'hui.

Ceux qui se préoccupent de s'équiper de façon un peu massive, ce sont les groupes : Euro-Palace, Gaumont-Pathé. Ils prévoient de commencer à s'équiper vraiment à partir de septembre 2007. Ceux qui se sont déjà équipés en groupe depuis quelques mois à l'échelle européenne, c'est Kiné-Polis, originellement basé en Belgique et installé dans les Pays-Bas, en Allemagne et dans le Nord de la France. Pourquoi l'ont-ils fait alors qu'il n'y a pas d'urgence, qu'il n'y a pas énormément de copies, pas de véritable stabilité, pas de modèle économique ? Ils l'ont fait parce que cela fait partie, je pense, de leur image de marque : ils se sont toujours présentés au public comme des gens qui recherchent une technologie sophistiquée et, à partir de cela, le public a apprécié chez eux de trouver ce qu'il pouvait y avoir de mieux dans toutes les technologies, mettant un euro de plus pour une place de cinéma lorsque le film passe en numérique. Ils ont d'ailleurs fait une expérience assez intéressante : ils ont passé le même film en 35 mm et en numérique (pour un euro de plus) en offrant le choix au public, et 80 % des spectateurs sont allés dans la salle du numérique. Ce sont des petits détails qui sont révélateurs et qui laissent penser qu'aujourd'hui le public est sensible aux évolutions technologiques. Donc je pense qu'il y aura des exigences dans les salles de cinéma.

La réponse, en gros, à la question posée : ce ne sera pas avant un ou deux ans.

Quant au temps que cela va mettre pour l'équipement, il va falloir résoudre deux ou trois questions.

La première question : quel sera le modèle économique qui va permettre cet investissement ? Curieusement, nous parlons de quelque chose qui a l'air d'être anodin, mais qui bouleversera énormément de choses dans l'industrie, dans la répartition des recettes, dans la façon de pratiquer notre métier.

Ensuite le coût : un équipement en numérique est plus cher qu'un équipement en 35 mm. Ce dernier existe. Laurent disait tout à l'heure que la France avait un des plus beaux parcs de salles dans le monde. C'est vrai, et ce parc est sans doute des mieux équipés du monde, grâce à un système que nous avons depuis la dernière guerre quand a été inventé le fonds de soutien, qui permet aux exploitants d'améliorer, de rénover, d'avoir toujours en cabine du très bon matériel. Si on doit jeter ce matériel, on perd déjà pas mal d'argent qui a été investi, surtout que c'est du matériel qui tient en général 20 ans. Car la technologie n'a pas évolué : seul le son a évolué en devenant dolby et magnétique, alors que le 35 mm a gardé la même largeur

avec le même nombre de perforations et la même technique de croix de Malte. La nouvelle technologie sera, elle, beaucoup plus difficile à manier, plus flottante, plus évolutive. On va donc investir dans quelque chose qui va coûter cher et qui va demander à une partie de la profession de faire l'investissement et à une autre partie d'en profiter.

Donc, aujourd'hui, il va falloir trouver le modèle économique. En effet, celui qui va investir, ce sera le propriétaire de la salle : il va acheter un appareil qui, au lieu de coûter 30 000 €, va coûter 75 000 €, et sera donc deux et demi fois plus cher – deux fois quand les prix auront baissé.

Lorsqu'il se sera équipé, il faudra qu'il forme son projectionniste, qui était jusqu'à présent beaucoup plus un mécanicien (en cas de difficulté, avec un marteau et un tournevis, il arrivait à trouver la solution en un quart d'heure) et devra devenir un informaticien.

Il lui faudra aussi adapter sa cabine : l'appareil est assez gros, il est plus calorifique que le 35 mm. Il nécessite donc des techniques plus sophistiquées pour l'aération : autant de détails qui coûtent cher à l'installation.

De plus, l'amortissement sera beaucoup plus court : il se fera sûrement sur moins de dix ans.

Il va donc falloir que les exploitants s'équipent en faisant un très gros investissement et en jetant le matériel qu'ils ont déjà ou en le faisant fonctionner à côté s'il y a la place dans la cabine. Sur les 7 salles que j'ai à Angers, il y en a 3 où je ne peux pas matériellement mettre deux appareils côte à côte.

Le distributeur, lui, jusqu'à présent, fabriquait une copie en 35 mm. Cette copie coûtait environ 1 000 €, pesait 25 à 30 kilos ; il fallait la déposer dans un stock, employer ensuite des moyens lourds pour la faire circuler ; il fallait la vérifier, de temps en temps la jeter à la poubelle parce qu'elle avait été totalement rayée par un exploitant. C'était une partie assez lourde du métier. Je puis en parler comme directeur de festival, parce que cela fait partie de notre métier de programmateur. Nos prédécesseurs qui voyaient des films en 35 mm devaient se déplacer dans le pays pour faire venir une copie qui pèse 28 kilos. Je fais ce métier depuis vingt ans avec Premiers Plans. Depuis vingt ans, ce sont des cassettes, maintenant des D.V.D., ce qui va beaucoup plus vite. Il y en a aussi beaucoup plus, parce que la technologie fait qu'il y a de plus en plus de gens qui se mettent à tourner avec du matériel plus léger. Pour revenir à la matérialité des copies, aujourd'hui le distributeur va se retrouver dans une situation où probablement il va faire une énorme économie. En gros, passer d'une copie qui vaut 1 000 € à une petite cassette ou quelque chose qui passera peut-être par le satellite pour 100 à 150 €.

Voilà aujourd'hui la problématique devant laquelle nous nous trouvons : c'est comment transférer les économies qui sont faites d'un côté pour que cela devienne un investissement de l'autre. Il y a donc un modèle économique à trouver. Je pense que les économies d'un côté peuvent financer les investissements de l'autre. C'est ce que dit GOUDINEAU, et les calculs que l'on fait nous rapprochent de cela. Pas vraiment totalement malgré tout, parce que l'équipement d'origine, il faudra le renouveler tous les cinq, sept ou dix ans. Cette affaire coûtera cher sur la durée, il donc la penser.

Dire quand on va trouver le modèle économique qui va permettre de faire passer de l'un à l'autre, c'est la question. Gérard, Sylvain, vous pourrez nous dire pourquoi vous l'avez fait. Vous le faites de façon un peu risquée... C'est bien. Vous êtes des pionniers. Moi je ne le ferai pas demain matin, j'attends que le modèle économique se remplace, qu'il puisse y avoir un investissement possible avec les économies de l'autre.

L'intérêt du rapport GOUDINEAU, c'est qu'il a fait une belle synthèse de ce qui se passe à l'échelle mondiale, c'est-à-dire aux États-Unis, où il commence à y avoir plusieurs centaines d'écrans (environ mille) équipés en numérique. Aujourd'hui, en effet, ils ont trouvé un système qui leur permet ce qu'ils appellent la « virtual print fee », c'est-à-dire le pourcentage sur la copie virtuelle : quand un distributeur envoie un petit matériel qui coûte 200 dollars à

un exploitant qui a acheté un gros matériel qui coûte 65 000 dollars, il lui envoie en même temps 750 dollars qui sont une partie de l'écart entre l'investissement qu'il aurait dû faire en 35 mm et celui qu'il fait en réalité en numérique, cette partie finançant l'autre partie d'investissement. Le transfert est donc possible dans des sociétés intégrées, dans des sociétés qui ont des effets de masse et qui peuvent décider pour beaucoup : cela concerne les États-Unis. On se pose maintenant aussi la question de savoir comment faire en Europe, sur un territoire de 28-30 pays qui parlent des langues différentes, avec des sociétés importantes, des groupes et des indépendants et aussi des personnes qui se posent des questions comme se les pose Antoine ici : toutes ces questions-là auront sans doute beaucoup plus de difficultés à se résoudre parce qu'elles ne se résoudront pas de façon massive et globale comme aux États-Unis. La solution des États-Unis nous permet cependant de voir comment une affaire économique est viable ; à partir de là on pourra tirer des enseignements.

Sandrine MORIN : J'aimerais maintenant qu'on se tourne vers Sylvain CLOCHARD pour parler de vous, du fait que vous vous soyez lancé avant tout le monde. On parle de 20 à 30 écrans installés en France sur environ 5 300. Pourquoi maintenant ? Vous disiez la première salle installée le 25 octobre, la deuxième il y a quatre jours, donc deux salles installées selon la norme considérée comme la norme supérieure, le 2K. Pourquoi maintenant ? Pourquoi avez-vous fait le pari qu'il ne fallait pas attendre le modèle économique ? Qu'est-ce qui vous a incité à vous lancer ?

Sylvain CLOCHARD : Je suis assez content. Il y a un an, lors du Congrès de la Fédération des exploitants, j'entendais beaucoup de gens de la Fédération dire que le numérique n'était pas tellement viable, que ce n'était vraiment pas pour tout de suite. Il y a deux mois, au nouveau Congrès de la Fédération, on n'a pas senti un engouement extraordinaire pour le numérique. Or, la Fédération nationale des cinémas français représente tous les cinémas, elle est l'interlocuteur privilégié pour discuter avec les pouvoirs publics. Effectivement, en septembre à Lyon, je n'ai pas davantage senti d'enthousiasme.

Ce modèle économique, je l'attends déjà depuis un bon bout de temps. Mon père et moi, nous n'avions pas le sentiment qu'il vienne très rapidement, alors qu'à mon avis, le numérique est déjà là.

En tant que programmeur, je programme déjà deux mono-écrans que nous avons fait le choix d'équiper en numérique, sur deux petites communes de 3 000 habitants [Sarzeau et Saint-Cast]. Ce sont des communes de plage où, en été, grâce à un effet de masses, on fait un peu plus d'entrées. Ils sont équipés depuis novembre 2005, ce qui permet un certain recul pour voir comment cela se passe. Or, depuis un an, je me rends compte que ça marche. Il n'y a pas de problème technique, pas de bug. Par contre, en termes de contenu, on ne peut pas dire qu'il y ait eu énormément de films. Ils ont quand même réussi à diffuser une dizaine de films en numérique au cours d'un an. D'abord, tous les films ne les intéressaient pas spécialement : ce ne sont que des mono-écrans, sur de toutes petites communes. Mais pour eux, cela représente beaucoup d'entrées sur les films qu'ils ont diffusés : *Oliver Twist*, *Astérix*...

Donc, ça marche. Cela, je voulais que les gens le sachent. Les projectionnistes ne sont pas forcément des techniciens hors pair, ils s'en sont très bien débrouillés, ils tournent tous les jours et cela ne leur pose aucun souci.

Pourquoi le Concorde ? C'est une salle d'Art et d'Essai et de recherche. Notre réflexion, à Nantes, c'est que, de toute façon, depuis déjà 7-8 ans, on est équipé avec un vidéo-projecteur et on diffusait régulièrement tous ces films qui n'ont pas les moyens de passer le stade de la pellicule parce que le kinescopage coûte énormément d'argent pour tous les petits producteurs, pour tous les petits distributeurs. Grâce à la vidéo-projection, on passait des films qui avaient quand même un visa C.N.C., ainsi que des films locaux. Le numérique, à mon

sens, doit permettre d'ouvrir nos écrans de façon massive à toute cette production « alternative » qui, pour l'instant, n'a que moyennement accès à nos écrans parce qu'ils sont dans des économies des moyens qui ne sont pas celles des groupes. D'abord il y a ceux qui n'ont pas les moyens de kinescoper, ensuite ceux qui n'ont pas les moyens de tirer énormément de copies. Énormément de films ne sortent que sur 2, 3, 4, 5, 10 copies France, non parce que les distributeurs ne voudraient pas les sortir plus largement, mais parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

Ensuite, le numérique doit permettre à des mono-écrans, à des deux-trois-écrans – c'est la problématique ici – d'avoir parfois accès à des films pour lesquels, pour le moment, on nous dit : « Dans le plan de sortie, votre commune n'est pas notre priorité. On est sur des coups, on ne peut pas tirer de copie pour vous ». Donc on va demander à l'A.D.R.C., l'Agence pour le Développement du Cinéma en Région : l'État aide au tirage de copies pour les lieux où les distributeurs ne veulent pas faire l'effort de tirer des copies. En fait il y a deux problématiques différentes en fonction des distributeurs. Je programme aussi des mono-écrans associatifs, des mono-écrans privés, des cinq-écrans associatifs et des cinq-écrans privés. Il y a aussi des échelles : des villes moyennes n'ont pas accès à certaines copies. Donc il s'agit à la fois, pour les exploitants, d'avoir accès à certains films et, pour certains films, d'avoir accès aux exploitants, pour que la pellicule, finalement, ne soit plus un frein par rapport à ces problèmes.

Sandrine MORIN : Vous avez répondu à ma question, mais sans rentrer dans les enjeux financiers. Est-ce que c'était un gros pari ?

Sylvain CLOCHARD : Ce n'est pas un pari, non, ce n'est pas un pari d'investir dans le numérique. Il faut être très clair. Nous, si nous nous sommes équipés en numérique, c'est dans le cadre d'un partenariat avec des fournisseurs de matériel, à la fois XDC qui est fabricant de serveurs, mais également prestataire de services pour le distributeur et qui encode le film et envoie ces fameux disques durs sur lesquels sont mis les films, et DOLBY, qui est concurrent, qui s'est également mis sur le marché du serveur et de l'encodage, avec TECHNICOLOR et, dans une moindre mesure, ECLAIR. DORÉMI ne fournit que le serveur. Nous avons également un partenariat avec KINOTON, fabricant de projecteurs 35 mm et qui vient de développer les premiers projecteurs numériques. Effectivement, l'installation du Concorde est le fait d'un partenariat, avant tout. Je peux difficilement dire que cela représente un modèle économique d'investissement. Maintenant, l'intérêt de le faire, pour nous, c'est d'abord la conviction qu'il faut passer rapidement au numérique. Je le dis depuis des années. Passer des films en vidéo, je trouve cela nul. Notre Fédération freine beaucoup le passage au numérique. Pourquoi ? Parce qu'au sein de la Fédération des cinémas, il y a des problématiques qui sont différentes en fonction de nos tailles : la Fédération regroupe à la fois des groupes (UGC, EUROPALACE, CGR, KINEPOLIS), des exploitants indépendants privés et des exploitants associatifs, des multiplexes... EUROPALACE, par exemple, a un autre avis que le nôtre. Je crois que les intérêts pour le passage au numérique ne sont pas les mêmes pour les petites salles et pour les groupes.

Sandrine MORIN : Sylvain, comprenez-vous ce qu'expliquait tout à l'heure Claude-Éric POIROUX sur les raisons de son point de vue et du point de vue d'un certain nombre de gens, qui sont des raisons pragmatiques, logiques, méthodologiques, qui les poussent encore à attendre ?

Sylvain CLOCHARD : Je comprends. Le modèle économique est attendu depuis longtemps. Peut-être viendra-t-il l'année prochaine, dans deux ans, dans trois ans...

L'installation du Concorde, c'est un peu la sonnette d'alarme. Il va peut-être falloir que tout le monde se mette autour d'une table réellement, pour pouvoir discuter réellement de tout cela. Les problématiques de coût sont de vraies problématiques... encore que je serais un peu plus modéré. Dire qu'il n'y a que le distributeur qui fera des économies, ce n'est pas complètement juste. Effectivement, l'exploitant aura la charge de l'investissement, mais il fera quand même certaines économies (transport de copies). Si les groupes attendent, c'est que pour eux ce sera aussi le moment de réduire leur masse de projectionnistes, ce qui signifie qu'il y aura aussi des problèmes de reclassement. On a ré-équipé le son pour que nos salles soient plus attractives pour le public, on l'a fait en plusieurs tranches : Dolby A, Dolby SR, Dolby numérique : cela coûte de l'argent. On est également passé aux caisses informatiques ; le parallèle peut paraître bizarre, mais c'était un surcoût important pour les salles et ce l'est toujours, parce qu'en plus, on rentre dans ce qu'il y aura aussi dans le numérique, et là ce sont de vraies problématiques de discussion, à savoir la maintenance derrière : on a des contrats de maintenance sur les caisses numériques, ce sont des coûts fixes par mois, et là, on n'est pas sûr de l'amortissement.

Gérard me faisait la remarque l'autre jour. On a un ami qui est charpentier. Il se trouve que la commission de sécurité est passée. Il y avait une machine qui marchait très bien, mais la commission de sécurité a dit que la norme avait changé. Il a fallu changer de machine ! Il n'a pas trouvé de modèle économique pour changer la machine. Ce que je dis peut paraître extrême, mais on est toujours, dans toute branche d'activité, soumis à modification de notre équipement, et c'est quelque chose de normal.

Sandrine MORIN : J'aimerais qu'on se tourne maintenant vers vous, Catherine BAILHACHE. Vous êtes coordinatrice pour les salles de l'Ouest. Là, on a le témoignage d'un exploitant qui dit : « Moi j'ai décidé d'être précurseur, j'ai décidé de me lancer ». Vous, qu'est-ce qui vous revient ? Forcément vous connaissez les autres exploitants, vous avez discuté de ce sujet-là avec eux : quels sont les échos, qu'est-ce que vous entendez et dans quel sens vont les exploitants ?

Catherine BAILHACHE : Ils vont dans tous les sens. C'est à la fois le charme et la difficulté dans ce pays que de voir cohabiter toutes les tendances. Pour ce qui me concerne, je suis attachée à la méthode, puisque je pense qu'à long terme c'est ce qui fonctionne le mieux. En même temps je pense que je ne supporterais pas de vivre dans un endroit où il n'y aurait que de la méthode : je trouve que le chaos est producteur d'idées et d'énergie. Là où il y a de l'énergie, il y a de l'invention, et c'est aussi comme cela qu'on avance. Il n'y a pas grand-chose d'autre à dire sur la question que vous m'avez posée, en réalité.

Bien sûr, je pourrais égrener les différents aspects du panel des réactions enregistrées. Mais je ne crois pas que ce soit très intéressant. Il vous suffira, me semble-t-il, de ces deux exemples : un exploitant à ma gauche, Claude-Éric, qui fait partie de l'A.C.O.R. (il en est même l'un des fondateurs) qui explique très bien les raisons qui le poussent à attendre encore un peu pour s'équiper, à ma droite, un autre exploitant, Sylvain, également à l'A.C.O.R., qui a choisi de s'équiper dès maintenant pour des raisons qu'il explique très bien aussi. Ils sont tous les deux pragmatiques, ce sont deux pragmatismes différents. Au même instant T, on prend deux personnes – auxquelles, pour ce qui me concerne, je suis également attachée – et qui divergent, au nom de raisons souvent très semblables, paradoxalement : notamment le goût de la curiosité, l'éclectisme, les films.

Car à un moment donné, il faut parler des films aussi, des films eux-mêmes. C'est cela qui compte ! Certains films ne trouvent pas d'accès aux salles. Demain, le numérique pourrait leur permettre un accès ailleurs... C'est un phénomène qu'Antoine lui-même soulignait dans une lettre qu'il a envoyée à M. GOUDINEAU : la problématique telle qu'elle peut se poser en

Mayenne n'est pas tellement abordée dans son rapport, seulement en filigrane. Il faut aussi croiser avec le rapport BERTHOD (sur le non-commercial) : on s'aperçoit alors que les problématiques sont toutes posées, et plus ou moins traitées.

Se mettre autour d'une table et discuter ? En fait, il y a plein de tables où l'on n'a pas accès, où l'on n'a pas le temps d'aller ; et plein de gens discutent partout. Concernant la situation des salles, je constate des réactions protéiformes, difficiles à gérer du coup. Personnellement d'ailleurs je ne prétends pas du tout les gérer. Sans cesse, presque toutes les semaines depuis dix ans, à l'A.C.O.R., je me pose une seule question, qui n'a rien à voir avec le fait de vouloir uniformiser les attitudes : quel est leur intérêt, l'intérêt de tous ces gens qui sont si différents, à toujours faire partie de l'A.C.O.R. et quel est mon propre intérêt de m'y trouver aussi ? Je pense qu'une seule chose nous rassemble tous, au sein de cette association, y compris lorsqu'on aborde l'arrivée du numérique, c'est la question liée aux films eux-mêmes, liée à l'intérêt pour les films, à l'intérêt **des** films. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Après, chacun traduit cela de façon parfois très différente, mais pas si opposée que cela, je trouve.

Sylvain, tout à l'heure tu disais : « Je veux pouvoir offrir dans ma salle l'accès au numérique ». Tu parlais du Concorde, salle d'Art et d'Essai à Nantes, donc dans une ville très embouteillée, où il y a beaucoup d'écrans, avec une offre très massive. Installer le numérique dans ta salle, c'est aussi une manière de faire un travail différent, ce qui est très bien, puisque le travail plus classique est assuré ailleurs dans la ville. Nous avons du reste à maintes reprises collaboré sur des films atypiques, lesquels, très souvent, sont sur support vidéo. Mais, au fond, tu comprends, malgré tout, ce que dit Claude-Éric, non ?... Et encore ! nous n'avons pas encore abordé d'autres aspects qui appellent à la prudence : par exemple le danger que représenterait le fait de ne pas trouver de solution au problème des clés. On envisage de résoudre ce problème grâce à la création d'un éventuel tiers qui serait détenteur de ces fameuses clés (je laisse à Laurent HÉBERT le soin de vous expliquer cela). Sylvain, tu sais que, si ce problème de clés ne se résout pas, en t'équipant auprès d'un prestataire tout-puissant, tu obtiendras le contraire de ce que tu cherches à faire : il n'y aura plus d'accès du tout pour ces films alternatifs dont tu parles, parce qu'ils n'intéressent pas le marché.

Laurent HÉBERT : Oui, il y a un danger de régulation. On sait très bien qu'il est politique dans la salle. Ce n'est pas tout à fait le rôle, on me l'a fait comprendre à maintes reprises, de la C.S.T. de se mêler de régulation. On ne devrait s'occuper des clés que technologiquement. Ceci étant, l'association représentant plus de la majorité des techniciens travaillant sur le tournage, on peut aussi se dire que ces gens-là sont intéressés tout de même au devenir du cinéma. Il y a une diversité qu'il faut en effet absolument conserver. Mais le numérique fait qu'il y a de nouveaux entrants qui ne viennent pas du cinéma. C'est aussi un chamboulement, comme le disait Claude-Éric. Ces nouveaux entrants sont des consortiums absolument énormes qui représentent parfois plus d'une centaine de fois économiquement les gros acteurs du cinéma français. Nos acteurs importants du cinéma français, PATHÉ-GAUMONT d'un côté, U.G.C. de l'autre, qui étaient habitués à être les plus grands acteurs du cinéma, se trouvent face à des groupes bien plus gros qu'eux qui pourraient les racheter en Bourse s'il leur en venait l'envie. Évidemment, ces groupes-là travaillent en général dans le contenant massif, c'est-à-dire dans la gestion de signal et, comme tous les groupes mondiaux de ce type, petit à petit s'intéressent à posséder, à contrôler le contenu. Le danger constant, c'est celui-là. Donc il faut un minimum de régulation, ce que font les Américains d'ailleurs – il y a des moments où il faut reconnaître que les États-Unis ne sont pas forcément les grands sauvages de marché comme on le dit partout, et les grands sauvages de marché savent fort bien se protéger quand il y a un souci. Quand les majors américaines se sont rendues compte de cela – ils n'ont pas les agences d'État que nous avons la chance d'avoir en France, mais ils

sont à peu près huit très gros intervenants qui gèrent la quasi-totalité du cinéma, y compris les indépendants puisqu'en fait, ce sont les majors qui financent les indépendants –, elles se sont réunies à plusieurs, ont fait une sorte de G.I.E. et ont donné un certain nombre de règles. On a besoin en France, et le rapport GOUDINEAU en parle, d'un minimum de régulation pour empêcher que les gens qui vont s'occuper du transport de signal, que les gens qui vont s'occuper de l'installation de chaînes de projections numériques, de l'encodage, du travail avec les distributeurs, s'emparent également du contenu. Je pense que de très hautes personnalités du cinéma ou des groupes ont eu des propositions quasi-gratuites d'installations de leurs salles en numérique et les ont fort intelligemment refusées parce quand on vous offre gratuitement une installation technologique, c'est en général qu'on veut vous vendre autre chose derrière et que ces groupes perdaient leur indépendance dans leurs choix.

Vous vous rendez compte que si les groupes sont confrontés à ce genre de problèmes, les petits distributeurs ou les exploitants indépendants le sont encore plus fortement. Je sais qu'il y a eu une expérience faite par un tout petit distributeur qui s'appelle EUROZOOM, mais qui est très efficace, de distribution numérique d'un manga qui s'appelle *Origine*. On va travailler avec la PDG d'EUROZOOM sur la chaîne technique, mais aussi sur les moyens dans cette chaîne de faire que par le biais technologique on ne puisse pas s'emparer d'un autre pouvoir.

Tout a tourné aussi autour des fameuses clés. Comme on transporte des disques durs ou, pire, par l'A.D.S.L., des contenus qui sont de très haute définition, en 2 K ou parfois en 4 K, de films qui représentent un potentiel économique énorme, vous vous doutez qu'il faut le protéger, donc l'encrypter et avoir des codes qui ne permettent qu'à certaines personnes d'ouvrir le cryptage. Donc, on a inventé un système de clés qui est grosso modo le même que celui des banques par Internet : chaque serveur, donc chaque appareil a une clé qui lui appartient, chaque film a également une clé qui lui appartient. Pour que vous puissiez projeter un film dans une salle précise, on génère au dernier moment un « mariage » de ces deux clés que seules ces deux clés connaissent et qui fait que ce film ne pourra être projeté que dans cette salle au moment où il est envoyé, par disque dur ou par satellite. Évidemment, qui possède ces clés, qui génère ces clés, possède le pouvoir.

La proposition de Daniel GOUDINEAU était que, d'une part, les clés des serveurs soient publiques, c'est-à-dire qu'il y ait un endroit, peut-être la C.S.T., où c'est chaque serveur qui sera enregistré. Il y aura sa clé quelque part et il pourra y accéder. Pourquoi ? Pour protéger les exploitants des fabricants de matériel. Si l'exploitant ne possède pas la clé ou s'il n'a pas un endroit public où il puisse la récupérer quand il veut, contrôlé par l'État, il est évident que toutes les sociétés de maintenance vont s'amuser beaucoup. Sachez que s'il n'y a pas de régulation sur ces clés, on peut très bien posséder la clé au moment de l'achat et, comme il est très facile de changer le code de la clé le lendemain, pour réparer le serveur, on vous change la clé du serveur. Donc il y a cette première nécessité.

La deuxième nécessité qui semble se faire jour, que ce soit chez les réalisateurs, les producteurs, les fédérations, c'est que les sociétés qui vont fabriquer la « clé fille », c'est-à-dire celle qui, au bout du compte, va permettre à l'exploitant de projeter son film, soient ce que le rapport GOUDINEAU appelle des « tiers indépendants », donc ne fassent pas partie de la chaîne du cinéma pour qu'il n'y ait pas une prise de pouvoir forte d'un des partenaires de la chaîne par le biais de cette clé. C'est ce qui se passe pour l'encryptage satellitaire des télévisions. TF1, Canal, etc. ont vite compris qu'on ne pouvait pas permettre à quelqu'un qui serait partenaire dans une chaîne de s'occuper de l'encryptage satellitaire, parce que les enjeux sont énormes.

Sandrine MORIN : Donc on comprend bien qu'il y a une véritable réorganisation. Finalement, on redistribue les cartes entre les exploitants, les distributeurs et les règles. On a beaucoup parlé du rapport GOUDINEAU. C'est un rapport qui a été publié en août 2006, qui

pose le débat, qui légitime le colloque d'aujourd'hui, et dans lequel la question des salles fragiles, la question de la Mayenne, de la Haute Mayenne, est évoquée, vous le disiez, en filigrane. J'ai interviewé lundi dernier Daniel GOUDINEAU sur ces questions du basculement, du jour où le réseau allait passer d'un système à l'autre, sur la question aussi des salles plus fragiles.

J'aimerais donc qu'on écoute en une espèce de petite pause sonore ce que dit GOUDINEAU sur ce passage. Après, vous allez évidemment rebondir et nous allons parler des films et de l'enjeu qu'est le cinéma numérique pour les films avec vous, Thierry LOUNAS, et avec vous tous.

Interview de Daniel GOUDINEAU

La question la plus compliquée, c'est de savoir comment on gère la transition. Est-ce que, dans une même cabine, on aura du matériel de 35 mm et du matériel numérique ? Ou est-ce qu'on aura des salles 35 mm et des salles numériques dans un même complexe ? Est-ce qu'on gardera des salles entièrement 35 mm pendant que les autres seront en numérique ? On ne sait pas très bien. Cela va être l'enjeu de toute la phase de transition. Je pense qu'il n'y aura pas deux vitesses entre ceux qui sont équipés en numérique et ceux qui le sont en 35 mm parce que, sur le plan du spectacle, il n'y a pas une énorme différence. Toutes les enquêtes montrent que les gens sont relativement peu susceptibles de voir la différence entre le numérique et le 35 mm. Je pense qu'aujourd'hui c'est plus un enjeu économique pour les salles et pour les distributeurs qu'un enjeu réellement artistique dans l'immédiat. Ce qu'il faut, et c'est une des raisons pour lesquelles ce rapport m'a été commandé, c'est voir dans quelles conditions tout cela peut se développer pour que, justement, il n'y ait pas trop de distorsions entre les salles et qu'on arrive à permettre un déploiement le plus harmonieux possible qui ne laisse pas sur le côté de la route un certain nombre de salles, notamment les plus fragiles.

Sandrine MORIN : Justement, on va parler de ces salles les plus fragiles. Est-ce qu'on est en train de penser un schéma d'équipement qui, justement, prendrait en compte ces salles les plus fragiles, celles qui n'auront probablement pas la possibilité de s'équiper seules ?

Daniel GOUDINEAU : Je n'ai pas proposé de schéma géographique, je n'y crois pas beaucoup. C'est une idée un peu ancienne de planification qui ne me semble pas adaptée à notre temps. En revanche, j'ai proposé des conditions qui fassent qu'on puisse encourager les salles indépendantes. D'une part, je pense qu'il faut les encourager à se regrouper parce que l'effet de masse fait que les coûts d'équipement seront plus modestes. D'autre part, j'ai proposé qu'on crée un pool bancaire garanti par l'I.F.S.I.C. pour les salles indépendantes pour les mettre un peu à égalité de niveau avec les grands circuits. Et troisièmement, je propose que, pour les salles les plus fragiles, on utilise le compte de soutien pour rééquilibrer les investissements en leur faveur.

Sandrine MORIN : Et pourquoi justement ne pas croire à un schéma géographique ?

Daniel GOUDINEAU : Personnellement, je pense qu'un schéma géographique n'a pas grand sens dans la mesure où c'est ce que les Anglais ont tenté : ils ont essayé de faire un panel de salles en fonction de la programmation, de la diversité de la taille des salles, de leur localisation. Je pense que c'est un peu derrière nous parce que le mouvement est lancé, que ça reste un processus expérimental qui va mettre de côté toutes les autres salles, que ça introduit un réseau à deux vitesses entre des salles qui vont être équipées tout de suite et les salles qui ne le seront pas ou en laissant de côté tout ce qui est commercial et en ne s'occupant que des salles qui seraient chez nous les salles de recherche. Et sur le plan géographique, je pense que c'est un peu derrière nous aussi, c'est une vision planificatrice des années 80 que de penser qu'on va pouvoir, sur des activités qui sont largement des activités privées, déployer quelque

chose de géographiquement cohérent, en sachant qu'il va bien falloir choisir des salles : donc on va se retrouver au niveau local avec des problèmes de choix qui vont être insolubles, sans compter que, dans toutes les régions où on a de grands circuits et qu'eux ne vont certainement pas raisonner en zones géographiques. Je pense donc qu'une planification géographique n'a pas grand sens.

Sandrine MORIN : Vous parliez du modèle anglais. On est un peu surpris parce que les Anglais sont souvent un peu à la traîne, et là, ils ont pris le problème à bras le corps bien avant nous. Est-ce que vous comprenez cela ?

Daniel GOUDINEAU : N'exagérons pas. Ils ont trouvé un système de déploiement qui est un système bizarrement plus français que français, puisque c'est un système d'État qui vise à réinvestir les fonds du loto dans l'équipement d'un certain nombre de salles, mais qui est fondé justement sur l'équipement minimum d'un nombre de salles choisies pour leur programmation. En gros, ils ont promis d'équiper 250 salles. Pour le moment, il semblerait qu'il n'y en ait qu'une cinquantaine d'équipées, ce qui n'est déjà pas mal, parce qu'en France on doit en avoir une vingtaine seulement. Mais ils n'ont prévu d'équiper que 250 salles sur les quelque 3 600 qu'ils doivent avoir. Cela laisse donc de côté toutes les autres salles, dont on ne sait pas ce qu'elles vont faire. D'autre part, ce système de déploiement ne se soucie absolument pas de l'amont, c'est-à-dire de la maîtrise de la filière de distribution des films. Or pour moi, c'est un enjeu aussi important que l'équipement des salles, parce que c'est là que l'on peut avoir des phénomènes de distorsion et des phénomènes de prises de pouvoir dominant de certaines sociétés techniques et de dé-territorialisation totale de la maîtrise du système de distribution. Et c'est cela qui me fait peur, et j'ai proposé qu'on ait sur ce point une vigilance totale.

Antoine GLÉMAIN : C'est intéressant d'entendre Daniel GOUDINEAU, et pas seulement de le lire. Il dit des choses très précises et je suis intéressé notamment par ce qu'il dit sur les Anglais. Sur le papier, il y avait quelque chose qui retenait mon attention dans le modèle mis en place en Angleterre : ils choisissent, avec l'aide de l'État, d'équiper un nombre limité de salles, en tout cas dans un premier temps, et sur des critères à la fois artistiques et territoriaux. Les objections faites ensuite par M. GOUDINEAU paraissent évidemment tout à fait pertinentes. Mais j'aimerais interroger Claude-Éric POIROUX sur un autre modèle qui est en train de s'élaborer en Europe et dont il était question dans l'une des dernières réunions d'Europa Cinémas, le modèle norvégien. Si j'ai bien compris, en Norvège on est dans un petit pays, avec quelque 400 salles, dont la moitié est constituée de toutes petites salles, dans des coins perdus de la campagne, de petites communes comme ici. Il y aurait, là aussi, un schéma étatique qui se met en place, avec des dates fixées, puisqu'ils se sont donné comme échéance d'équiper l'ensemble de leurs salles d'ici 2010. Il m'a semblé que ce qui est le moteur de leur réflexion là-bas, c'est le problème des petites salles. C'est essentiellement les avantages de ces petites salles, semble-t-il, qui sont recherchés dans les financements. Il y a bien des priorités qui sont définies. Je veux bien admettre que d'ici 10 ans en Europe toutes les salles seront équipées d'une manière ou d'une autre, mais la question qui se pose maintenant est de savoir comment on commence, où va l'argent de l'État et éventuellement d'autres collectivités.

Claude-Éric POIROUX : Pour prendre la Norvège ou la Suède ou la Grande-Bretagne, je pense que ce n'est pas tout à fait comme tu le décris là. La Norvège est un pays riche, les salles de cinéma sont en général des multiplexes (de 10, 15 salles, ultramodernes), souvent en très bon état. Il faut savoir qu'ils ont une tradition assez curieuse : c'est un des rares pays en

Europe où les salles de cinéma sont la propriété des municipalités. C'est une forme de culture propre à la Norvège. Donc aujourd'hui, ce sont à la fois des privés parce qu'ils ont des délégations par les municipalités, et c'est la municipalité qui est le propriétaire, y compris des multiplexes. C'est assez curieux, c'est entre le système soviétique et l'ultra-libéralisme. Il ne faut pas, ce que dit GOUDINEAU, essayer de tirer des enseignements de ce que fait la Grande-Bretagne sur une grande échelle, il faut savoir pourquoi ils le font, et c'est là que nous allons peut-être, nous trouver des raisons d'avancer, nous ici. Des gens comme Kenneth LOACH ou Mike LEIGH ont quelquefois beaucoup de difficultés à faire circuler leurs films dans leur propre pays. Lorsque Kenneth LOACH a eu la Palme d'or à Cannes, le seul pays où son film n'était pas vendu était le sien. Maintenant il marche parce qu'il fait polémique avec l'Irlande. Partant du principe qu'il n'y a pas de circulation facile du cinéma européen en Grande-Bretagne, l'État, en l'occurrence avec le loto puisque c'est la loterie qui finance un fonds de soutien, a pris la décision – et c'est assez démocratique, à la manière anglaise – de dire qu'il faut que le pays entier ait accès à ces films-là. Ce cinéma est dit le cinéma « spécialisé ». Là, ils ont décidé d'ouvrir un appel d'offres à des salles de cinéma à condition que ce soit bien diversifié dans le pays, que cela ouvre des régions, et cet appel d'offres est ouvert à des multiplexes, à des salles indépendantes, qui seront équipés par ce fonds qui va permettre que dans ces villes-là il y ait un accès facilité à la copie. Une centaine ont été équipées, 150 autres doivent l'être. Pourquoi, en Grande-Bretagne, ces films ne circulent-ils pas ? Les distributeurs n'ont pas les moyens d'investir pour acheter des droits, acheter des copies et sous-titrer pour un public trop restreint, pour des exploitants qui ne prennent pas les films... C'est aussi souvent la poule et l'œuf : qui a tort dans cette histoire, on ne le sait pas. Cette volonté-là n'est peut-être pas assurée d'être pertinente, mais elle est efficace. Voilà une raison de donner à un pays l'accès à un cinéma qui est un cinéma un peu plus minoritaire grâce à une technologie qui facilite sa circulation. Donc tant mieux.

La Norvège fait à peu près la même chose. La Suède a été plus en avance. Pourquoi ? Pour des raisons climatiques et géographiques. Envoyer des films de 35 mm dans des villes comme Kiruna à partir du mois de septembre jusqu'au mois d'avril, c'est compliqué. Donc ils ont équipé avec du matériel de bonne qualité une trentaine de salles dans la partie nord de la Suède pour pouvoir passer des films là-bas dans des conditions acceptables de légèreté qui permettent de les transporter.

Je voudrais terminer sur un point de la géographie. Par contre là, c'est un point de vue européen. Pourquoi je crois dans le numérique ? Là, je suis un tout petit peu en désaccord avec Daniel GOUDINEAU. Je pense sincèrement que le numérique va apporter un saut qualitatif important. J'ai présenté pendant les Ateliers d'Angers au mois de juillet les *Climats* de Nuri BILGE CEYLAN. Ce film était passé à Cannes en numérique. J'ai fait installer un 2K dans la salle, ce qui a nécessité deux heures. Là, on a présenté les deux copies, en numérique et en 35 mm, cette dernière étant la copie de secours de Cannes, une copie excellente. Vraiment, la différence est énorme. J'ai un très bon témoin : Jeanne MOREAU, qui ne croyait pas au numérique, a vu le film dans les deux copies et a déclaré qu'il y avait une vraie différence.

Aujourd'hui, pour quelqu'un qui veut aller au bout de la luminosité, de la précision, etc., le numérique est formidable. Mais cela n'empêchera pas non plus de faire une image sale, à gros grains. Le numérique va nous offrir quelque chose qui va nous satisfaire et n'empêchera pas des BERGMAN ou des BRESSON de ré-exister. C'est là ma croyance de cinéphile.

Ma deuxième croyance est européenne, géographique. Le numérique va servir plus facilement la circulation européenne que Paris-Mayenne.

Sandrine MORIN : C'est cela le problème.

Claude-Éric POIROUX : Mais oui. Et pourquoi ? Aujourd'hui, dans un continent très morcelé il y a beaucoup de petits pays, la Grèce, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, etc. qui ont accès au cinéma par le 35 mm. Faire une copie sous-titrée en grec pour un marché d'environ cinq salles susceptibles de le passer, sans autre marché en langue grecque, coûte horriblement cher. Le numérique peut permettre effectivement à des copies de circuler dans des langues qui seront plus accessibles et permettront donc une meilleure représentation du cinéma européen. C'est pour cela que nous sommes, dans cette histoire, très militants.

Maintenant la question entre l'Europe et la Mayenne est effectivement plus compliquée. Car si la « dématérialisation » du cinéma est passionnante, elle est aussi ultra-dangereuse. Vous pouvez voler dans un aéroport une copie de 35 mm, la ramener dans votre salon, mais vous ne pourrez pas, sans appareil, la passer. Demain, cela pourrait se faire. D'autre part, ce que disait Laurent tout à l'heure, à partir du moment où c'est dématérialisé, le film est piratable à n'importe quelle étape. Le cinéma peut disparaître. Le droit d'auteur peut disparaître. La piraterie peut envahir ce secteur.

C'est pourquoi aujourd'hui, il n'y a pas que le modèle économique, il y a aussi le modèle de protection de tous ces éléments-là. Si on n'a pas résolu cela, on ne peut pas y aller. Pour en revenir à la Mayenne, si on pense qu'il peut y avoir des appareils qui commencent à circuler et à s'installer en dehors des salles de cinéma, on peut avoir peur. Je pense que si le C.N.C. n'est pas là aujourd'hui, c'est qu'ils ne veulent pas prendre position sur quelque chose qui est une vraie question pour eux. Ils réglementent 5 300 salles en France sur lesquelles il y a des conditions d'exercice extrêmement précises, la C.S.T. étant elle-même gardienne du temple. Si aujourd'hui vous n'avez pas les conditions de projection, les conditions d'accueil et la distance entre le premier rang des fauteuils et l'écran, ils vous feront fermer la salle. Il y a une vraie régulation sur ce secteur. Je pense que c'est cela qui fait remonter la recette, qui fait vivre le cinéma.

Donc, demain, la circulation des œuvres avec le numérique, avec des moyens peut-être un peu plus faciles, va supposer quand même qu'il y ait une réglementation qui se maintienne, qui fasse qu'il ne puisse pas y avoir des choses qui se mettent à proliférer sans, en mettant peut-être en péril des gens qui ont déjà investi dans des salles de cinéma en particulier, mettre en péril aussi la remontée de la recette, mettre en péril la vraie circulation des œuvres. Il va donc falloir faire attention à cela dans les mois qui viennent : à la fois ne pas casser ce qui aujourd'hui fait la richesse du cinéma, son équipement, sa production, et profiter du numérique dans les mois et les années qui viennent. Antoine est un peu à l'avant-garde, car tu es le premier à faire cette réunion ; c'est pourquoi ils ne sont pas venus, ils ne veulent pas s'avancer dans cette histoire. Tu es en train d'anticiper sur quelque chose qui est une vraie question : comment le numérique va faciliter la circulation des œuvres au-delà de nos équipements actuels en France. C'est formidable, parce qu'il y a de l'espace pour le faire, mais il n'y a pas encore le nouveau modèle pour y arriver. Voilà la question sur laquelle nous sommes tous en train de travailler, modèle après modèle.

Sandrine MORIN : Il y a le problème économique, le problème du modèle technique : autant de difficultés qui font qu'on a très peur d'avoir un réseau à deux vitesses. Comment faire pour éviter ce réseau à deux vitesses, pour éviter une division entre les salles qui l'auront et les salles qui ne l'auront pas ?

Catherine BAILHACHE : Évidemment, c'est une question qui préoccupe tout le monde. Mais je ne crois pas qu'elle sera si difficile à surmonter. Nous sommes quand même dans un pays où le système du Centre National de la Cinématographie permet d'accompagner les évolutions. Cela a d'ailleurs été évoqué tout à l'heure par GOUDINEAU dans votre interview. Il s'agira de rechercher le moyen, par un soutien sélectif ou automatique (à voir), de

compenser les niveaux de difficulté : un même matériel coûte le même prix, qu'il soit investi dans une petite ou une grande ville ; une aide prenant en charge une partie de cet investissement, pour un montant d'autant plus important que la taille de l'agglomération est petite, peut et doit être envisagée.

Je suis sensible à ce que vient de dire Claude-Éric. Je suis désormais submergée, comme d'autres, par la quantité des films à visionner. La vraie question est là : ces dernières années, toutes ces évolutions techniques ont permis que de plus en plus de gens fassent des films avec très peu de moyens. Parmi eux peuvent se trouver de vrais auteurs, comme ce fameux WANG BING, 29 ans à l'époque, qui avec sa copine décide de s'installer sans grands moyens au pied d'une gigantesque usine dont il sait qu'elle sera démantelée en quelques mois ; il a juste une caméra HD, de celles qui coûte 1 000 euros en France ; pendant trois ans il filme et réalise ce monument de neuf heures, un chef-d'œuvre, devenu film mythique dans le monde entier, alors qu'il a fait le montage sur un ordinateur de base, avec un logiciel lambda, à partir de rien, matériellement. Nous sommes donc tombés sur un immense cinéaste. Sauf que tous les films ne sont pas des chefs-d'œuvre... Or, il faut s'organiser pour tous les voir, on ne peut pas être seuls à les voir, à décider lesquels sont bons. C'est du reste un souci que nous partageons avec les responsables de festivals, eux-mêmes complètement submergés.

Puis, lorsqu'on a sélectionné un certain nombre de films qui nous paraissent passionnants, **qui** va les distribuer ? Deuxième problème... Les distributeurs sont eux aussi submergés par l'offre. Par ailleurs, comme les exploitants, ils ont leurs propres problèmes, leurs propres transformations à opérer. On assiste donc en ce moment à la naissance d'un double mouvement : d'un côté les producteurs, les réalisateurs parfois, cherchent à diffuser leurs films sans les distributeurs (puisque'ils n'en trouvent pas), de l'autre des structures cherchent à diffuser des films qui les intéressent... en dehors des salles (puisque'ils n'en trouvent pas).

Il s'est également produit, depuis environ 6 ans, un phénomène qui n'est pas très visible (à Paris cela ne se voit pas, en province, à la campagne cela commence à se voir) : il est des endroits qui, année après année, rassemblent des gens, d'abord ponctuellement, puis régulièrement, sans publicité, simplement parce qu'il y a un travail avec une association. Ce phénomène n'a jamais existé à ce point-là. On le voit à travers les chiffres d'entrées : partout des groupes de 80, 120 spectateurs se rassemblent régulièrement, dans de toutes petites villes, parfois des villages, pour voir des films pourtant pas porteurs du tout ! Par exemple *Voyage à la mer* de Denis GHEERBRANDT, film totalement atypique, réalise 24 entrées en une semaine dans une ville comme Aix-en-Provence, avec pourtant plusieurs séances, alors qu'ici, en Mayenne, il rassemble 80 personnes payantes en une seule séance.

Un film comme *Vivre à Tazmamart* de Davy ZYLBERBJAN, ici, un certain nombre d'entre vous avez pu le voir : il a été montré à Pléneuf-Val André en Bretagne, il avait été sélectionné au F.I.D. à Marseille, on l'a montré à Nantes ; des exploitants ainsi que des responsables d'associations diverses l'ont vu, ont eu envie de le montrer à leur tour. Et là, il n'y a pas de distributeur...

Mais ce film a obtenu le visa d'exploitation ce qui permet au producteur de le louer commercialement, même s'il n'y a pas de distributeur, avec un partage de la recette, sur une billetterie C.N.C. Les salles peuvent donc légalement le programmer, même sans distributeur. C'est une situation un peu bizarre, hybride, puisqu'en France, normalement, tout film sortant en salle est sensé avoir un distributeur en bonne et due forme. Mais à un moment donné, si on tient d'un côté un film formidable, de l'autre des spectateurs potentiels, on ne va pas s'arrêter là juste parce qu'aucun distributeur n'a pris de temps pour même tout simplement **le voir** ! Ce film est en vidéo, demain un tel film, et de très nombreux autres seront diffusables en numérique ; des structures, partout, seront équipées ; et on ne pourrait pas programmer de tels films, sous prétexte que pas un distributeur ne les aurait vus, ne les aurait repérés ? Puisque le producteur a demandé et obtenu le visa, ce film dont je parle est désormais régulièrement

diffusé, notamment en dehors des grandes villes, et, partout, il engrange des entrées. Alors évidemment, il se trouve aussi un certain nombre de structures, autres qu'exploitants, qui réclament le film. Dans ce cas, faute d'exploitants souhaitant le programmer, le film est loué sous une autre « règle », celle du non commercial.

D'autre part, certains films, par ailleurs, distribués tout à fait officiellement, sont demandés par des structures qui n'ont pas le statut d'exploitant. Les exploitants ne veulent pas de ces films, ou tout simplement, parmi l'offre absolument prolifique de l'ensemble des distributeurs, il ne les ont pas **repérés**. Dès que la situation se présente, celle d'une structure qui souhaite programmer un film en lieu et place d'un exploitant **a priori** non intéressé, je rappelle sans cesse la règle, parce qu'il y a une règle et qu'elle est très précise : quand le film est officiellement distribué, il est obligatoire sur un territoire donné de le proposer d'abord à l'exploitant local, car il est légalement prioritaire pendant toute la période dite d'exclusivité (6 mois à partir de sa date de sortie nationale). C'est ce qui s'est passé à Laval, où le film de WANG BING, *A l'ouest des rails*, est finalement passé au multiplexe alors qu'on s'apprêtait à le programmer dans une autre salle : Le Cinéville, sollicité dans ce cadre, a donc, dans ce cas, souhaité faire jouer sa préséance... et ne l'a pas regretté, je pense.

Sandrine MORIN : Je me tourne à présent vers le distributeur. Thierry LOUNAS, vous avez écouté cette discussion avec vos partenaires. Évidemment, vous vous tournez vers les festivals, vers Premiers Plans, vous allez vers les exploitants, et vous, à la base, vous avez le film. Comment sentez-vous cela ?

Thierry LOUNAS : Avant de parler de mon travail de distributeur, j'aimerais juste revenir sur la question de l'avènement du numérique. C'est une bonne chose, mais qui ne règlera pas les problèmes qui existent aujourd'hui, qui va certainement les amplifier, qui permettra peut-être de les re-poser. C'est ce que j'attends du numérique. J'ai le sentiment depuis quelques mois, mais encore plus aujourd'hui, qu'il y a parfois une confusion entre différentes questions qu'il ne faudrait pas toujours mêler. Il y a la question de l'aménagement culturel du territoire, qui ne regarde pas directement le film et il y a la question de la diversité artistique. Ce sont deux questions très importantes qu'il faut parfois traiter séparément.

Sur la question de l'aménagement culturel du territoire. Le territoire, c'est quelque chose qui m'est cher. Aujourd'hui, équiper des salles en numérique permet qu'il y ait des programmes culturels, parce que la question du programme, captations diverses, se pose aussi, et pas seulement celle du film. Ce peut être un outil fantastique pour les collectivités. Est-ce que cela ne regarde que le cinéma ? Est-ce qu'il faudrait que cela ne regarde que le cinéma ? En ne parlant que de films, on finit par oublier ce qui est important pour tout le monde, la culture. J'ai, dans une vie antérieure, travaillé pour un conseil régional. En Eure-et-Loir, de nombreuses salles des fêtes avaient été équipées en vidéo. Mais il ne s'y passait rien. Avoir le numérique, c'est bien mais qu'en fait-on. ; Quel type de partenariat passe-t-on entre les collectivités, les établissements scolaires, les médiathèques, les musées et les médias ? Sans cela, on peut équiper toutes les salles du monde, mais du point de vue culturel cela ne servira à rien. Il est donc extrêmement important de renouer des liens, surtout en milieu rural. En Région Centre, nous avons mis en place le C.L.I.C. (Contrat Local d'Initiative Cinématographique) qui disait sensiblement ceci : on est prêt à mettre de l'argent public à condition qu'au moins les acteurs locaux se mettent d'accord sur l'idée d'une action culturelle. Je pense c'est d'abord l'enjeu, et qu'il n'y a pas que l'enjeu du film, comme il est important de sortir le numérique de la salle et équiper d'autres endroits.

En ce qui concerne les films, j'ai sorti des films sur des supports très différents : des films super-8 gonflés en 16 mm, des films en 16 mm (le film de Jean EUSTACHE) passés en 35 mm, des films tournés en numérique (ceux de Piero COSTA) gonflés en 35 mm, des films

tournés en numérique (ceux d'Olivier ZABAT) qu'on a distribués en vidéo... Donc, j'ai tous les cas de figure. Il avait été dit à un moment qu'il fallait équiper les salles en Beta, j'ai trouvé cela bien, les films allaient circuler ; les gens se sont équipés en Beta... mais les films Beta n'ont pas circulé. En fait, je me suis rendu compte que les salles qui travaillaient autour de la recherche et, que ce soit en vidéo, en 35 mm, en 16 mm, passaient les films. En d'autres endroits, ils avaient beau s'être équipés en vidéo, ils n'avaient finalement pas le temps, ou avaient d'autres films à passer. Donc, la question de l'équipement, pour moi, est secondaire. Il faut d'abord reposer la question de l'accompagnement du film, des associations qui travaillent autour des films. Le numérique ne va qu'amplifier cela. Il y aura encore plus d'offres, ce sera plus verrouillé. L'accès aux écrans, qui est déjà compliqué aujourd'hui, le sera encore plus demain, alors que, paradoxalement, il sera facilité technologiquement. J'ai peur que demain toutes les subventions aillent à l'équipement en numérique et qu'on oublie en amont tout un travail critique d'accompagnement qui se fait ici ou là, qu'il faut continuer à soutenir très fort pour qu'il y ait une diversité artistique. Qu'on réfléchisse avant à cela avant la question du support. C'est ce que j'ai vécu à travers les différents films. Ici, avec Atmosphères 53, un travail très exigeant ait fait pour assurer du public à tous les types de films.

Catherine BAILHACHE : Que fais-tu quand la salle équipée ne demande pas le film, et qu'en face il y a une demande qui vient de la médiathèque ou d'une association ?

Thierry LOUNAS : J'ai toujours été pour qu'il y ait des partenariats. Cela m'a toujours surpris de voir des endroits, y compris de recherche, ne pas parler avec le musée d'à côté, la salle passer un film en 35 mm et le musée en vidéo. Je pense que la salle reste au cœur de la diffusion du film, mais que localement il y a peut-être un nouveau travail à réinventer. Si un film passe dans une médiathèque ou un musée et que la projection est bonne, c'est bien. Mon problème, c'est de montrer les films. Je défends les salles de cinéma, je défends tous les lieux qui ont envie de faire un travail exigeant.

Laurent HÉBERT : Je suis tout à fait d'accord sur l'aspect culturel des choses, et sur la diversité. Mais j'ai toujours tendance à me méfier des simplifications et du risque de ne pas voir le problème dans son ensemble. Une salle Art et Essai ou de recherche, il faut être clair, a un problème de rentabilité. Elle a un panel de passage de films, elle va passer de petits films qui n'ont pas eu forcément l'occasion d'avoir un distributeur, d'avoir une vraie sortie. Elle a besoin de passer aussi des films porteurs pour pouvoir vivre et donc pouvoir faire ce travail-là – il y a de très grands cinéastes qui, fort heureusement, font beaucoup d'entrées. Or, ces salles ne pourront le faire que si, d'une manière ou d'une autre, protégées ou pas, elles arrivent petit à petit à passer au numérique. Mais ce n'est pas une évolution qui va être linéaire : il peut très bien ne rien se passer en 2007 et y avoir de grands événements de sorties en 2008. Je ne voudrais pas qu'un jour, un film porteur, peut-être américain, sorte uniquement en numérique et que les salles indépendantes qui n'ont pas pu bénéficier de l'accompagnement suffisant pour utiliser cette possibilité et pouvoir sortir ces films soient sur le bord du chemin. Ce n'est pas un scénario délirant, c'est vraiment ce qui peut arriver, cela fait trois fois que trois majors américaines tentent d'imposer ce type de choses. On peut très bien imaginer aussi qu'un gros film européen fasse demain la même chose.

Ensuite, il faut toujours être conscient quand on est au bout de la chaîne, en l'occurrence dans le cinéma l'exploitant, qu'on est partenaire d'une chaîne entière. Pour les fabricants de films, le numérique est une aubaine incroyable. À part deux ou trois qui sont attachés à la pellicule pour des raisons qui les regardent, pour un chef opérateur le numérique, ce n'est pas simplement avoir une meilleure projection, mais c'est faire des images qu'hier il ne pouvait pas faire, dans des conditions de lumière qu'il ne pouvait pas avoir, des images avec des types

de contraste qu'il ne pouvait pas faire. De même pour le réalisateur en post-production numérique. Il faut donc aussi qu'on soit conscient que la chaîne du cinéma numérique appartient à toute une profession, à commencer par le producteur, le réalisateur jusqu'à l'exploitant. Il ne faut pas que, quand on raisonne en termes d'exploitation, on ne regarde que le problème de diffusion sans songer au reste. Car il va y avoir à un moment donné une fracture dans la profession : il y a des gens, qui sont nos amis, qui fabriquent les films, qui vont se demander pourquoi les exploitants ne suivent pas, et à un moment donné, eux, ils vont vivre quelque chose de formidable, de créatif et ne vont pas comprendre pourquoi ils ne pourraient pas le faire et pourquoi on ne pourrait pas le faire dans un petit village de Mayenne alors qu'on va pouvoir le faire dans un Pathé-Gaumont.

Pour ce qui est des différents lieux de projection (c'est un débat vieux comme le cinéma), doit-on passer du cinéma dans d'autres lieux que le cinéma ? A priori, je trouve que des films de cinéma doivent sortir dans des cinémas. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des expériences, ... Moi-même, tout petit, c'est dans des M.J.C., avec des projections en 16 mm que j'ai pu voir certains films... et c'est nécessaire de le faire. Mais il faut qu'on ait en tête cette excellence de ce qu'on propose. On parle souvent d'excellence technologique, mais comme elle correspond à une excellence en termes d'image et de son, il faut qu'on la conserve. La plupart du temps, quand un film passe dans une médiathèque, ce n'est pas du tout dans les mêmes conditions que celles du cinéma. Demain les médiathèques vont probablement se précipiter sur les home cinémas qui vont devenir assez performants et proposer à des classes d'écoles de voir des films hors droits sur des home cinémas à peine un peu meilleurs que celui de la famille de l'enfant. Alors comment les collectivités territoriales, comment la profession va réagir à cela ? Il me semble important d'y répondre, encore une fois aussi en considérant toute la chaîne du cinéma. Quand un chef opérateur s'ennuie à faire des images dans un espace couleur qui a plusieurs millions de couleurs, quand un chef opérateur va s'ennuyer à faire une post-production en 4 K pour avoir un maximum de qualité d'image, est-ce que c'est culturellement bien de passer son film dans un matériel qui a un espace couleur de 250 possibilités au lieu des quelque 4 millions que lui aura espérées et avec une définition qui n'a strictement rien à voir avec celle qu'il a prévue et donc un rendu qui n'est pas du tout celui qu'il aura recherché ?

Thierry LOUNAS : Il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de très bons cinéastes qui font de très beaux films qui ne passent pas. Souvent on a pas le choix entre une bonne projection et une mauvaise projection, on n'a que le choix entre une projection ou pas de projection du tout. C'est un problème réel.

En ce qui concerne la salle et le lieu alternatif, je reviens à l'exemple de l'équipement de salles des fêtes en Eure-et-Loir. Il faut savoir que c'est un département sinistré en matière de cinémas. Même pour participer au dispositif « Collège et Cinéma », les élèves doivent faire 100 km. pour aller dans une salle de cinéma, alors qu'ils pourraient être accueillis dans des ciné-mobiles, ce qui est empêché aujourd'hui. C'est la question de l'aménagement culturel du territoire : est-ce que, s'il existe un espace qu'on peut équiper, qui permettrait à une population donnée d'avoir un lieu de diffusion, sachant qu'il n'y a pas de cinéma à cet endroit, est-ce qu'on l'autorise ou pas ?

Laurent HÉBERT : Bien sûr, mais il faut travailler avec les collectivités territoriales, avec le C.N.C. qui a aussi une réponse à donner là-dessus, dans l'optique d'offrir tout de même de la qualité. J'ai peur qu'avec les révolutions qui se profilent, si on ne le fait pas dans cette optique-là, de toute façon ce soit un coup d'épée dans l'eau. Et puis, il vaut mieux favoriser l'ouverture de vraies salles de cinéma qui, paradoxalement, va être de plus en plus possible avec le numérique. On a dit des chiffres. Le seul petit point de désaccord que j'ai

avec Claude-Éric, c'est que c'est déjà moins cher aujourd'hui et l'on sait que ce sera sans doute encore moins cher demain. Il y aura un moment où il y aura un taquet, mais la plupart des gens qui s'équipent ne paient déjà plus 75 000 €, mais 50 000 € quand ils dépensent beaucoup, parfois 30 000 en cas de partenariat.

Sandrine MORIN : Avant de donner la parole à la salle, un mot d'Antoine GLÉMAIN.

Antoine GLÉMAIN : Je veux parler pour Atmosphères 53. Sur la question des salles, nous sommes attachés aux salles de cinéma et je pense que nous avons été très vertueux là-dessus. Nous défendons systématiquement les salles de cinéma en milieu rural et nous faisons le maximum pour les salles, même quand ce travail n'est pas bien reconnu.

Maintenant, et là je sors de la Mayenne, ce que j'observe dans les salles de cinéma, c'est qu'il y a quand même - pour toutes sortes de raisons qui ont d'ailleurs été détaillées par le rapport LECLERC publié récemment par le C.N.C. - une diversité qui est relativement faible. En gros, allez d'une ville à l'autre, et vous verrez que, même sur le créneau Art et Essai, vous avez pratiquement les mêmes films. Il y a finalement très peu de variation. La question qui nous intéresse à Atmosphères 53 est la suivante : sur un certain nombre de films peut-être plus exigeants, plus fragiles ou parfois simplement que nous avons la chance de découvrir à travers le réseau de l'A.C.O.R. ou par d'autres réseaux, nous constatons que si ce n'est pas nous qui présentons ce genre de films, de toute façon ils ne seront pas montrés. Donc, je dirai que, à l'avenir, si la numérisation des salles doit favoriser le fait que ces films-là soient effectivement montrés dans de meilleures conditions en salle, il n'y aura pas de problème. Mais là c'est indépendant de nous. Je suis certain que, si l'équipement qui va venir, pour une raison ou une autre, favorise au contraire les productions des majors, il y aura des gens, de toute façon, pour diffuser les autres films par des modes alternatifs, et moi je les approuverai. Vous comprenez dans quel esprit je dis cela. Car je souhaite vraiment que ce soit dans les salles que les choses se fassent et nous avons toujours agi dans ce sens-là. Mais en même temps il faut quand même observer ce qui se passe dans les salles depuis quelques années, y compris dans les salles Art et Essai. Il y a là une évolution qui n'est pas forcément bonne, et c'est bien qu'il y ait aussi des contrepoids par des associations, par des francs-tireurs, qui sûrement doivent être aussi cadrés (respect des droits d'auteur, etc.).

L'autre point sur lequel je voulais intervenir, c'est la question de la norme. Qu'il y ait une norme, c'est absolument indispensable, la qualité, tout ce que dit la C.S.T., c'est évidemment essentiel, et il faut que les œuvres soient présentées dans les meilleures conditions et avec des règles, etc. En même temps, je me souviens quand même m'être initié au cinéma à travers des projections qui n'étaient pas faites selon le standard du moment, qui était le 35 mm. C'est à travers des films qui étaient projetés en 16 mm, souvent pas dans des salles de cinéma, que j'ai découvert le cinéma. Et je pense qu'il y a un certain nombre de gens dans cette salle qui ont vécu cela. Donc, je suis tout à fait d'accord que le réseau des salles demain soit équipé selon des normes très exigeantes. Mais est-ce qu'on a la naïveté de croire que tout va passer par là ? Je ne le crois pas du tout. Je pense qu'il va falloir qu'il y ait des normes complémentaires, comme cela a été le cas par le passé où il y avait à la fois le 35 mm et le 16 mm, dans des conditions non commerciales qui étaient bien définies. Pour le numérique, il est absolument indispensable que cette question-là soit réglée et le soit rapidement. Sans cela, effectivement, ça va être de la piraterie, ce sera n'importe quoi.

Claude-Éric POIROUX : Tout à fait d'accord avec toi, pour l'exploitant en tant qu'exploitant. À Angers, on fait cela avec Premiers Plans : on équipe en 35 mm une salle qui est un centre de congrès n'ayant pas cet équipement-là, pour passer des films d'école pour 1 300 spectateurs. C'est vrai que l'exploitation ne fournit pas cette offre-là, puisque je n'y

arrive pas. Aujourd'hui, on a la chance que cette technologie qui arrive va peut-être faire ressurgir ces moments d'histoire dont tu parles. Je suis très sensible à ce que tu dis, moi j'ai vu des films aux Sables d'Olonne quand j'étais gamin ; c'est cela qui m'a donné le goût du cinéma, c'était du 16 mm, dans des Fédérations d'œuvres laïques. Et moi j'ai formé beaucoup de jeunes gens en étant dans la Maison de la Culture d'Angers avec du 16 mm en transportant les films dans des endroits où il n'y avait pas de salle. Cela, je pense qu'il ne faut pas l'oublier, et que c'est important que cet humus-là continue. Je crois malheureusement que le cinéma peut aussi se standardiser redoutablement. Il faut se battre là-dessus.

Bien sûr qu'il va falloir penser en même temps à maintenir l'excellence dont parlait Laurent quant aux salles de cinéma. Mais si ces salles ne font aucun effort et laissent de côté les films qui, précisément dans les conditions dont parlait Catherine tout à l'heure, peuvent avoir du public, il y a un scandale.

Sandrine MORIN : On se tourne vers la salle maintenant, sans doute des exploitants, puisqu'il est question de vous.

DÉBAT AVEC LA SALLE

Jacqueline BESSIN : Merci de vos interventions, c'était très clair et très facile à écouter.

Je voulais poser une question à M. HÉBERT. Vos explications étaient très simples et agréables à entendre. Est-ce que vous pourriez donner quelques noms de ces groupes qui seraient susceptibles d'avoir la mainmise sur U.G.C., Pathé-Gaumont ? Est-ce que ce sont des sociétés purement techniques, des distributeurs ? Et surtout ce qui m'a fait peur, c'est ce que vous avez dit, à savoir qu'ils pourraient s'emparer du contenu, et qui rejoint ce que disait aussi M. POIROUX évoquant un cinéma qui se standardiserait, ou encore Catherine qui évoquait aussi notre Chinois avec son film de neuf heures. Sont-ce encore des Américains ?

Claude-Éric POIROUX : Une société que tout le monde pense française, mais qui ne l'est plus, qui a une stratégie qui lui est propre de contrôler l'ensemble de la chaîne. Après il y a des transporteurs de signaux. Je crois qu'aujourd'hui on peut répondre à ces questions. Personne ne se cache de rien. Les discussions se font avec Thomson Technicolor pour un certain nombre de gros exploitants. Le secteur est relativement confiné.

La question est celle du tiers entrant. Jusqu'à présent, nous étions le distributeur et l'exploitant dans un contrat à deux. Ce contrat était accompagné d'un petit intervenant qui était celui qui stockait les copies, à qui on donnait l'ordre le lundi matin de l'envoyer à Mayenne ou à Château-Gontier. C'était tout. Maintenant ce monsieur qui avait du matériel et qui n'obéissait qu'aux ordres et n'était donc pas très important dans le métier, avec le numérique, peut devenir extrêmement important, plus important que le distributeur et l'exploitant. Il peut aussi devenir producteur de contenu. Évidemment, quand Gérard et toi, Sylvain, vous nous dites que vous avez équipé vos salles dans de très bonnes conditions, bien sûr qu'aujourd'hui les fournisseurs sont prêts à vous les donner à des conditions exceptionnelles vu que vous êtes des pionniers, que vous allez faire leur pub. Donc aujourd'hui, on peut bien penser que ces offres-là nous viennent de gens qui sont extrêmement gentils et modestes, mais qui sont cent fois plus puissants que Gaumont-Pathé. Même France Télécom devient producteur en cinéma. Tant mieux, parce que la fille qui dirige cela est quelqu'un de très bien. On pense que France Télécom va aider les petits producteurs à faire des films. Mais on voit bien comment, dans ce métier, se profilent des gens beaucoup plus puissants. Ce sont les transporteurs qui sont aujourd'hui ceux qui transportent le cinéma jusqu'à votre portable.

Rappelons aussi la question des clés techniques, qui sont sophistiquées. Si on passe par le satellite, vous imaginez bien que le satellite n'est pas à la portée d'un petit opérateur.

Donc aujourd'hui c'est vrai qu'il y a des sociétés qui nous font peur. Nous en tout cas, à Europa Cinémas, nous sortons d'une réunion où on a réuni 500 Européens à Paris, et où j'ai demandé une chose, qu'on ait une transparence. Transparence parce qu'il y a des gens qui commencent à faire des contrats avec des fournisseurs de matériel et de contenu, contrats qui vont modeler ce que nous allons faire après eux. Ils sont en train de nous préparer un monde auquel nous allons participer, mais peut-être que dans le passage d'eux à nous il y aura des morts, des gens qui vont disparaître. Ce sont là nos questions aujourd'hui. En même temps, nous sommes dans une révolution qui est beaucoup plus importante que ce que tu disais, Sylvain, tout à l'heure. Tu as raison de rappeler que l'exploitant s'est équipé de tous les systèmes de dolby numérique – en s'équipant trois quelquefois parce qu'il n'y a pas de compatibilité. C'est un mot qui n'a pas été employé par vous : l'inter-opérabilité des matériels. Vous savez qu'il y a déjà un problème avec le futur D.V.D..

Sylvain CLOCHARD : Pour moi, ils sont tous inter-opérables.

Claude-Éric POIROUX : Oui, mais demain, s'il y a des systèmes captifs et s'il y a des procédés qui empêchent que ce soit inter-opérable dans un autre pays, vous imaginez bien le désordre. Donc, ce que nous, nous revendiquons, c'est l'inter-opérabilité absolue de tous les matériels pour que quelqu'un qui s'équipe avec un matériel ne soit pas obligé de s'équiper d'un autre pour pouvoir passer à un autre produit. Le 35 mm avait au moins cet intérêt, qu'en Chine, au Dahomey, dans tout pays, à n'importe quel moment de l'histoire depuis 1909, ils passaient le même film dans le même format avec le même nombre de perforations.

Les clés qui vont être données sont une affaire essentielle. Nous, les exploitants, nous demandons que nous ayons la possibilité de passer un film dans une grande, une moyenne ou une petite capacité en fonction des résultats du film quand on est sur place, avec le public. Jusqu'ici, nous pouvons le faire. Si demain le producteur qui va sortir *Matrix 4* le sort avec 50 000 clés à l'échelle mondiale au même moment, et qu'il décide de le donner aux Quatre Cent Coups à condition que ce soit la salle de 240 places pendant 5 semaines, que je ne peux rien faire d'autre que de le passer là ou pas, si je veux le mettre dans la salle d'à côté, je ne le pourrai pas. Si je voulais ne pas le passer à midi, là il pourrait peut-être ne rien faire, et je crois que c'est la seule liberté que j'aurais : de ne pas faire, de ne pas ouvrir l'électricité. Les autres libertés, je ne les aurais pas.

Voilà les questions qui sont posées, qui nous interpellent tous, parce que l'Europe est un cas particulier : c'est un ensemble de pays, un ensemble d'opérateurs qui ne sont pas standardisés. Ce que dit Thierry Lounas, c'est passionnant, il y a tout un cinéma qui est passionnant, qui intéresse des gens, qui, quelquefois, avec le travail que peuvent faire des animateurs, peut avoir du public. Si demain cette standardisation, qui commence par le haut, n'est pas transparente, elle peut nous engager dans des directions qui vont, à l'arrivée, nous compliquer la vie ou même nous rendre les choses impossibles. Il faut donc les anticiper. C'est pour cela que nous faisons un travail assez militant pour dire : Ne soyons pas forcément anti-américains, mais essayons de voir comment des décisions d'aujourd'hui peuvent demain nous entraîner dans des positions sur lesquelles nous n'aurons aucune maîtrise.

Effectivement, vous avez raison, il y a beaucoup de très grosses sociétés qui veulent rentrer dans notre secteur, même si ce n'est pas un secteur très lucratif. Ils signent des contrats énormes avec des salles de cinéma, ce qui les fait entrer dans le cinéma pour devenir peut-être producteurs ensuite, donc changer complètement le nom des sociétés. Est-ce pour changer aussi le produit, changer nos habitudes, ce que l'on souhaite et ce que l'on veut ? C'est une question de fond.

Gérard CLOCHARD : Tu parles des transports, des films qui sont réalisés, des nouveaux moyens de communication, mais les producteurs font bien déjà ce qu'ils veulent sur la production. Déjà en Amérique, la production décide des programmes, de ce qu'on verra, d'une tendance. Je ne crois pas qu'ils changeront à ce point-là le contenu.

Effectivement il y a des clés. Lorsque tu négocies un film avec un distributeur et que tu as plusieurs salles (c'est notre cas), on se fait également imposer la salle : « Mais moi je veux la grande salle », et on signe quand même. C'est vrai qu'on balade un peu nos copies de 35 mm, mais la relation contractuelle avec le producteur, elle existe déjà.

Quant au piratage, Claude-Éric, il n'a pas attendu l'équipement des salles en numérique pour exister.

Thierry LOUNAS : Je suis assez d'accord. Il est beaucoup question, ces derniers temps, de limiter le nombre de copies. Demain, ce sera le nombre d'écrans puisque ce sera dématérialisé. Est-ce que vous pensez, vous, que réglementer à ce niveau et empêcher que certains films sortent sur plus de 1 000 écrans aujourd'hui, demain peut-être 1 500, ce serait une solution ?

Sylvain CLOCHARD : Nous, nous faisons de l'Art et Essai. À partir du moment où des majors sortent 1 000 copies, 900 ou 800, à la limite je serais presque content (je fais une boutade), sur une grande ville comme Nantes, parce qu'elles occupent les écrans de mes collègues et me laissent faire mon boulot. Si demain matin il n'y avait que 500 copies, ils viennent sur nos créneaux à nous ! En plus, si on tire 1 000 copies, non seulement moi je suis tranquille sur la grande ville, en plus on peut alimenter les petites villes comme ici, en Mayenne. Si on sort 300 copies, on s'arrête au Mans ; après le Mans, il n'y a pas une copie qui circule en France. C'est pourquoi, à 1 000 copies, tout le monde en profite.

Claude-Éric POIROUX : Pour répondre à Thierry LOUNAS, on peut limiter et on peut être pour la limitation. En France, il y a des limitations. Il y a des règles qui obligent un multiplexe à ne pas sortir un film sur plus de deux écrans. Si ces règles deviennent moins strictes et s'il devient possible de sortir un film sur 3 ou 4 écrans, il suffit d'avoir un multiplexe de 12 salles, cela fait 3 films simplement, 3 films qui démarrent toutes les demi-heures. Aujourd'hui, cette concentration-là est dangereuse. Regardez aux États-Unis : est-ce qu'il y a autre chose à côté ? 90 % de films américains, dont 90 % sont du cinéma des majors, qui ne relèvent pas du cinéma d'auteurs. Voilà donc un pays qui est extrêmement appauvri, alors que ça marche très bien, qu'il a une économie prospère, mais qui n'a pas de règles. Je suis assez d'accord avec Thierry, et je crois qu'en France on est assez d'accord là-dessus. Il y a un moment où on est arrivé à 1 000 copies, et on en est revenu, ensuite à 800. Il faut qu'on arrive à ne pas avoir 8 copies d'un même film sur une ville. En même temps, c'est bien aussi qu'à côté de cela, tes voisins soient occupés à ces films et toi tu passes à autre chose : cette diversité-là aussi est utile.

Willy DURAND : Je voudrais revenir sur un sujet qui concerne peut-être plus la distribution. J'ai l'impression qu'il n'y a pas encore vraiment de réponse par rapport à cela. Je me demande dans quelle mesure les distributeurs vont faire des économies. Que va-t-il se passer quant à la numérisation de tous les fonds des films ? Apparemment, pour un film qui n'a pas eu de postproduction en numérique, tout reste à faire.

Deuxième question par rapport aux économies des distributeurs : je pense qu'on va passer par une période de transition où des distributeurs, sans doute pas les plus petits d'entre eux, vont pouvoir faire des disques durs ou des supports numériques, mais vont aussi faire des

copies. Quelle va être la situation des petits distributeurs qui ne vont pas avoir les moyens de faire tout cela ?

Catherine BAILHACHE : Sur le premier point, le problème se pose déjà, puisque, avec le système des copies 35 mm, un film qui a plus de 2 ans d'existence, on ne le trouve plus. Les copies ont été détruites. Les distributeurs ne gèrent plus depuis longtemps cet aspect-là, celui de la conservation ; il est probable qu'ils ne le gèreront pas plus demain. C'est donc déjà vrai aujourd'hui quand il s'agit tout simplement de ressortir des films, ou de les conserver et de continuer à les exploiter. Le secteur dont tu parles, celui du répertoire, ou du patrimoine, qui est également un marché, est récupéré depuis plusieurs années à d'autres niveaux, parfois par les mêmes (souvent distributeurs en salles par ailleurs), mais autrement, c'est-à-dire à travers l'édition de D.V.D.. Donc, La réponse, tu la connais : elle est déjà là, et je ne crois pas que l'avènement du numérique dans les salles va bouleverser grand-chose en la matière. Notons d'ailleurs que, depuis l'arrivée du marché du D.V.D., un très grand nombre de films du patrimoine ont été numérisés. Sur le deuxième point, il est certain que l'économie qui sera faite par les distributeurs lors du passage de la pellicule au numérique pour les films inédits sera très importante. GOUDINEAU le dit lui-même. Il nous livre les résultat d'un calcul sur une simulation à un instant T, et à cet instant T, on voit bien que ce sont des sommes non négligeables. Elles vont sûrement devoir, d'abord et avant tout, servir de contrepoids à l'investissement des salles en équipement, et, en effet, au passage obligé d'un système à l'autre.

Claude-Éric POIROUX : Ce que vous dites sur les distributeurs est important. En effet, le secteur qui normalement devrait se renforcer parce que c'est celui qui va faire des économies, c'est celui qui se fragilise le plus aujourd'hui. Le double investissement d'un petit distributeur qui devra à la fois fournir du 35 mm et du numérique, peut être fatal à un distributeur sur trois en France. C'est une vraie question aussi. Je vois cela à l'échelle européenne. Les distributeurs sont plus fragiles que nous. Ils ont à affronter quelque chose qui est un très mauvais moment à passer pour certains d'entre eux, alors que, normalement, ce sont eux qui en profiteront à l'arrivée. Dans les années qui viennent, il y a des gens qui peuvent disparaître simplement à cause de cette transition-là.

Laurent HÉBERT : Il y a quand même pas mal de projets de numérisation de films. C'est qu'il y a des marchés connexes, d'autres institutions et d'autres intervenants qui se penchent sur la numérisation des films. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'avant le distributeur, il faudrait qu'il y ait plus de films français. C'est qu'on peut aussi vivre dans les années qui viennent ce type de fracture. Il faudrait qu'il y ait plus de films français qui soient post-produits en numérique et qui arrivent donc tout de suite avec des fichiers numériques : il y en a actuellement 40 % en France contre 80 % aux États-Unis. Si, à un moment donné, l'avancée en numérique se fait en France au niveau de la diffusion et que la postproduction ne suit pas, ce seront les films américains qui seront plus ou moins privilégiés. Pour les petits distributeurs, c'est tout à fait vrai, et la société EUROZOOM en a fait l'expérience, qui a été assez douloureuse pour elle. Ce qui est intéressant, c'est d'avoir ses chiffres à elle pour la copie numérique, de 750 € ; on n'en est donc pas encore aux 250 annoncés pour un petit distributeur qui se débrouille avec des Japonais qui ne veulent pas lui donner tous les fichiers dont elle a besoin. Et au bout du bout du compte, la copie d'origine lui a coûté 750 € pièce, ce qui fait simplement 250 € d'économie.

Jean-Yves ROY : C'est simplement une expérience de Ouagadougou. Une jeune productrice et réalisatrice me disait que depuis que les caméras numériques se développent,

beaucoup de jeunes Africains font du cinéma. Bien sûr, il y a de tout. Il y en a qui sont de bonne qualité et d'autres qui ne le sont pas. Et grâce au fait qu'on les diffuse directement en numérique avec de l'itinérant, les Africains voient enfin des films africains. Jusqu'ici, les films africains n'étaient pas vus en Afrique. Voilà donc un exemple de circuit court que permet le numérique, et à un niveau très rural.

Sandrine MORIN : Et voilà une très bonne introduction à la table ronde de cette après-midi, qui portera sur les nouvelles pratiques liées à la numérisation du cinéma en milieu rural. On sent que le débat est posé, que les enjeux ont été éclairés. Merci de l'avoir fait ainsi.

2^{ème} table ronde : **Les nouvelles pratiques liées à la numérisation du cinéma en milieu rural**

Présentation des invités par **Antoine GLÉMAIN** :

- **Gérard SERGENT**
- **Thomas LEROUX**
- **Farid REZKALLAH**
- **Raphaël PILLOSIO**
- **Jacques LAVERGNE**
- **Pascal BRULON**
- **Dominique HANNEDOUCHE**
- **Guy FILLION**

Et l'animatrice, **Sylvie LE CALVEZ**.

Sylvie LE CALVEZ :

Je me tournerai d'abord vers Gérard SERGENT. Gérard, pouvez-vous nous parler de votre travail de création ? En quoi le numérique y est-il impliqué ?

Gérard SERGENT :

Le documentaire exposé *Attention fragile*, présenté à l'occasion de ce colloque à Mayenne, mêle deux types d'images et de sons, captés à 50 ans de distance dans mon village du sud de la Sarthe. J'ai tourné les images de 2004, toujours avec les habitants du village et en gardant un peu le propos du film qui avait été fait en 1954. Évidemment, en 1954, ce film avait été fait en 9,5 mm et en perforation centrale sur un support argentique. En 2004, nous avons volontairement utilisé le numérique, qui était du DVcam. Nous avons eu une facilitation du travail liée au numérique. Dans un premier temps, nous avons cherché à impliquer l'habitant du village pour être pris dans le même tourbillon que 50 ans avant. Nous avons posé des questions, et en définitive nous en avons gardé une seule sur ce documentaire, question que nous avons reportée sur toutes les générations, et nous avons pu construire le projet, avec des aides de la Région et du Département.

Au cours de cette réalisation, nous nous sommes posés plusieurs questions, car ce travail s'est fait en collectif, avec les habitants du village, avec des professionnels du cinéma et un collectif scientifique. Nous nous sommes dit : nous allons faire un documentaire sur le temps. Nous avons deux bornes temporelles, et je me disais qu'il était intéressant de mesurer, de peser les valeurs à l'aune du temps. Mais ce qui m'intéressait aussi, c'était d'avoir une visibilité du travail autrement que par le petit écran ou le grand écran, que je respecte évidemment, mais je me disais qu'il fallait trouver autre chose pour rendre visible ce travail.

On se disait, en pensant toujours au village, qu'on pouvait projeter ce documentaire le dimanche après-midi, parce que c'est le moment où l'on sort avec les enfants et que c'est là qu'on trouve un public favorable. Non, ce n'était pas possible. Mais comment exposer le documentaire ? Exposer veut dire qu'une personne qui vient découvrir ce travail sur le temps doit être pris tout de suite dans l'histoire. C'est exposé en continu, c'est-à-dire que le film va

être en boucle. Nous avons voulu l'exposer comme on le fait dans le monde des tableaux, de la photographie, de la sculpture, pour rendre disponible la visite.

Aujourd'hui, nous avons continué ce travail par rapport à l'espace. Car dans un village on n'est pas muni de salles, ni d'outils qui pourraient rendre visibles des documentaires ou des films de fiction à des jours fixes. Donc, nous avons pensé à l'espace. L'espace, dans un village, ce peut être une maison qui n'est pas habitée, qu'on sollicite à la mairie. Nous avons travaillé aussi le problème de l'écran : on va éviter la frontalité de l'écran, parce qu'il faut trouver une autre manière de regarder un documentaire ; on le regarde avec tout son corps. Aujourd'hui, cette proposition existe, on va peut-être la découvrir tout à l'heure.

Voilà mon expérience par rapport au numérique. La dernière visite a eu lieu dans un comice agricole, et c'était la foule : on ne pouvait plus rentrer ni sortir. J'étais devant le public. Nous tenons à mettre cela en place parce qu'il y a malheureusement, dans nos villages, une pauvreté culturelle qui semble s'installer. Il y a une urgence, comme dans les quartiers.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Vous vous placez dans un champ très particulier, qui s'occupe vraiment du développement rural, du développement culturel en milieu rural, ce qui est différent de tout ce que nous avons entendu ce matin. Comment est-ce que vous réagissez face à ce qui a été dit ce matin ?

Gérard SERGENT : J'ai beaucoup apprécié la volonté d'une approche globale des territoires. Il y a une vraie conversation à avoir entre les gens de la ville et les gens de la campagne. Dans des hameaux auxquels je pense, il n'y a aucun accès aux écrans de cinéma. Pour moi, ce matin a été très riche.

Il est clair que notre travail reste quand même atypique, que nous n'en vivons pas. Nous avons, nous, envie d'ouvrir les portes à l'émotion, mais nous avons aussi envie d'en vivre. Pour l'instant, la question reste entière.

Sylvie LE CALVEZ : On reviendra sur cet aspect économique un peu plus tard dans le débat. Là, sans subventions, votre travail n'aurait pas pu être réalisé, si j'ai bien compris.

Gérard SERGENT : Oui. Heureusement, les élus ont bien suivi. Nous avons été tous satisfaits de cette création.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Je vais vous laisser passer le micro à votre voisin.

Thomas, vous êtes jeune scénariste et réalisateur. J'aimerais qu'on commence par voir une ou deux minutes de votre film, juste pour lancer le sujet juste avant de vous donner la parole pour avoir votre avis aussi sur le cinéma numérique.

[Extrait du film de Thomas LEROUX, *Cinéastes en herbe*, portant précisément sur le cinéma : découverte de la caméra et du tournage par des enfants qui font un film]

C'était un extrait du travail de Thomas, qui est originaire d'ici. Pourquoi ce film ? Dans quel cadre s'inscrit-il ? Est-ce qu'une telle initiative était possible sans le numérique ?

Thomas LEROUX : Ce film est né en septembre 1985, il y a donc très longtemps. C'était à ma rentrée en 6^e et, comme à tous les élèves à la rentrée, on nous a demandé quel métier on voulait faire plus tard. Moi j'avais mis que je voulais faire du cinéma. Le prof est passé derrière et a barré le mot « cinéma » en disant que ce n'est pas un vrai métier, que c'est une passion. Donc, j'ai mis « agriculteur », comme mes parents. En 5^e, la même chose : « cinéma » - « agriculteur ». En fin de 3^e, on a voulu m'envoyer en B.E.P. agricole. Il a fallu

que mes parents se battent pour faire comprendre que je ne voulais pas être agriculteur et que je voulais travailler dans le cinéma. Si je n'avais pas eu mes parents pour me faire confiance et me dire : « Moi j'ai fait agriculteur par ce que c'est ma passion et que c'est le métier que j'ai voulu faire. Toi, tu veux faire du cinéma. Eh bien, bosse. Nous, nous te suivrons à partir du moment où tu prouves que tu travailles ». Les années ont passé, j'ai commencé à travailler dans le cinéma et, il y a cinq ans, quand je suis sorti de la F.E.M.I.S., je me suis aperçu que ce que m'avait apporté de plus important cette école, c'était de remplir un carnet : un carnet dans lequel j'avais le nom de toutes les personnes avec qui j'avais travaillé, des cadreurs, de jeunes ingénieurs du son, de jeunes décorateurs, des scripts. J'avais plein de métiers du cinéma. Mon métier à moi, c'est scénariste. J'ai eu envie de revenir près des lieux où j'ai fait mes études et tenter une expérience de cinéma : faire venir le cinéma dans une école et faire rencontrer aux enfants, pendant plusieurs années, tous les métiers du cinéma, non pour leur faire faire du cinéma plus tard, mais pour les sensibiliser à l'image. Pendant deux ans, j'étais dans des écoles, lycées, collèges, à droite, à gauche, et je me suis aperçu qu'entre une émission de Jacques Pradel, Drucker, un téléfilm, une série et un film de cinéma, à partir du moment où c'étaient des images et du son, pour beaucoup d'entre eux c'est « du cinéma ». L'idée, pour moi, c'était de trouver un moyen à la fois ludique et pédagogique de montrer que fabriquer un film de cinéma, raconter une histoire avec des images et des sons, c'est différent de faire une émission en direct, une série ou un téléfilm. Je suis parti à la recherche d'une école. Au départ, il y a eu pas mal d'écoles qui m'ont fermé la porte parce que mon projet n'entrait pas dans les critères scolaires habituels... jusqu'au jour où j'ai rencontré Mme Delaunay, dans un petit collège à Gorrion. Elle m'a d'emblée laissé carte blanche : « Dans les deux années qui viennent, à chaque fois que tu trouveras un intervenant, on organisera avec les professeurs la journée, ils travailleront un peu plus avant et après, et consacreront cette journée au cinéma. » Le tournage a commencé il y a presque deux ans, il se terminera le 30 juin prochain par un voyage scolaire : les enfants (les 3 petits scénaristes que vous avez vus dans le film) terminaient en juin dernier leur scénario, l'ont présenté en septembre dernier à leurs camarades et sont maintenant en train de faire les préparatifs du tournage qui aura lieu pendant les vacances de Pâques. Alors que les autres seront en vacances, eux reviendront à l'école pour tourner leur film. Le 30 juin 2007, un car viendra les emmener une journée à Paris pour un audit chez Jackson ; là, ils rencontreront un mixeur professionnel qui va mixer leur film. Pour moi, ce sera l'occasion, à travers cette expérience, pendant 2 ans, de montrer qu'il y a 29 métiers du cinéma, dont armurier, effets spéciaux, machiniste électro... Nous avons quelques parrains comme Jean Benguigui, Gérard Krawzyck, Bruno Coulais, et j'espère Jean-Paul Rappeneau. A chaque fois, on fait venir une personne qui parle de son métier le matin, explique comment il s'inscrit dans la chaîne de fabrication d'un film ; l'après-midi, carte blanche est laissée à l'intervenant qui organise un exercice ludique avec les professeurs et les élèves : avec les effets spéciaux, on a fait péter une boule de feu dans la cour, les enfants ont fabriqué des pochettes de sang et, avec l'armurier, ils ont vu ce que c'était que des impacts de balles, et ainsi de suite.

Sylvie LE CALVEZ : Et le numérique dans tout cela ?

Thomas LEROUX : Avant de commencer le projet, on a réuni une enveloppe avec l'école pour que les enfants achètent eux-mêmes une caméra numérique qui sera la caméra de l'école. Une fois le projet terminé, il faut que le cinéma continue à vivre au sein de l'école. C'est une PD 170, une DVCam., une semi-pro. C'est le même type de caméra avec laquelle j'ai filmé cela. Les enfants ont un matériel numérique de son, un enregistreur D.A.T. (DAP1) et une caméra numérique. Avec 4 500 €, on a réussi à les équiper avec une caméra qui fait de

belles images. L'idée, c'était que, pour faire une belle image, il fallait s'impliquer dans la façon dont marche cette caméra-là.

Sans le numérique, je n'aurais pas pu me lancer dans le projet. Au départ, quand j'ai écrit le scénario de mon projet et que je l'ai proposé à la bourse S.C.A.M. et à d'autres, qui étaient des partenaires avec lesquels j'avais déjà travaillé sur d'autres documentaires avant, TV 5 ou France 5, tout le monde m'a fermé les portes en disant : « Votre projet est aléatoire, on ne sait pas trop ce que c'est. On voudrait des images ». Alors j'ai commencé pendant une année à tourner mon projet, seul avec mon cadreur équipé d'une PD 150, le modèle un peu en dessous de la 170, avec image et son tout en numérique, c'est-à-dire sur carte flash. Et cela, je n'aurais pas pu le faire seul. La première année de tournage de ce film-là, je l'ai payée moi-même, ça m'a coûté environ 6 000 €.

Sylvie LE CALVEZ : Pour faire ce travail vous êtes rémunéré.

Thomas LEROUX : J'ai l'aide d'Antoine GLÉMAIN, qui me suit dès le début avec Atmosphères 53, et quelques partenaires privés que j'ai réussi à trouver. J'ai aussi Pascal BRULON, qui est là, et Farid REZKALLAH que j'ai rencontrés grâce à Antoine et qui me suivent maintenant. Pascal est le premier qui m'a signé une lettre d'engagement de diffusion, qui va commencer à développer le processus vers lequel je tends, et je l'en remercie énormément. Mais, pour un projet comme celui-là, de plus en plus souvent avec le documentaire, je me suis aperçu avec mon producteur que tant qu'on n'a pas montré des images, tant que le processus n'est pas lancé, les télévisions (nationales) sont assez frileuses.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Cela nous met en articulation avec vous, les messieurs des téléés, parce que vous êtes effectivement des acteurs déterminants dans certains projets. Il y en a qui sont réalisateurs et producteurs : c'est le cas de Raphaël. Et à vos côtés il y a des producteurs. Comment vous situez-vous par rapport à ces deux expériences, que je trouve personnellement très atypiques, et très rurales, très locales. Êtes-vous aussi sur ce champ-là ?

Farid, comment réagissez-vous ? Est-ce que vous êtes d'accord quand ils disent qu'on n'en vit pas, en tous les cas si on n'a pas de subventions ? Et quelles sont les clés quand on est producteur pour arriver à vivre et à monter une économie autour du cinéma, et du cinéma numérique en particulier ?

Farid REZKALLAH : Ce que vient de dire Thomas est vrai. Beaucoup de réalisateurs sont obligés de passer par ce parcours compliqué. Aujourd'hui, pour monter un documentaire, Thomas l'a bien expliqué, il faut commencer par trouver un diffuseur, après le producteur évidemment. Il vient m'en parler ; une fois que je suis intéressé et convaincu, je cherche, en même temps qu'on parle du projet, à qui je peux le proposer. Là je viens de produire des films avec Arte : en fait c'est le réalisateur qui m'a ouvert la porte, c'est lui qui est reconnu dans la chaîne et qui permet au projet d'aboutir. Ils en parlent parfois avant même de m'en parler. Cela, c'est l'idéal pour nous : cela permet à tout le monde de vivre et on gagne beaucoup de temps. Mais ce n'est pas pour autant qu'on gagne beaucoup d'argent, c'est un autre problème. On ne peut pas dire que la production de documentaires permette de très bien vivre. Car même si le film est produit avec une chaîne hertzienne importante, il coûte de toute façon cher à fabriquer. Par contre, pour les films de création, et en particulier les films d'auteurs et de jeunes réalisateurs que ce soit un 1^{er} ou 2^e film, là il se pose le problème de trouver un diffuseur : c'est ce que Thomas est en train d'essayer de faire et, comme il dit, les diffuseurs sont tous frileux, ils veulent voir des images. Donc il faut déjà avoir les moyens d'en faire. Il est vrai que le numérique permet cela : on peut toujours emprunter une caméra, une PD 150,

une PD 170 ou du HDV à quelqu'un qu'on connaît. Mais il faut faire un pré-montage, mixer, etc. Et pendant ce temps-là il faut vivre.

Sylvie LE CALVEZ : Est-ce qu'il y a des structures intermédiaires qui aident, qui mettent à disposition ou rendent plus accessible du matériel de tournage ?

Farid REZKALLAH : Il doit y en avoir. Mais l'avantage du numérique fait qu'on a toujours dans nos contacts des gens qui ont une station de montage ou un peu de lumière ou de son. Thomas parlait de l'auditorium où il va mixer...

Thomas LEROUX : Sur le plan que vous avez pu voir avec les enfants, il y a une caméra avec un écusson rouge portant T.S.F.. Je l'ai mis en évidence pour les remercier, parce qu'ils m'ont prêté un 22 mètres cube rempli de travellings, ils m'ont donné le camion pour trois jours. Baratier m'a mis à disposition tout un équipement d'armes, pour 1 500 € de balles et d'explosifs pour les enfants. Je les remercie à ma façon en les mettant dans le film.

Farid REZKALLAH : Ce que dit Thomas est important parce que c'est le système D. Mais il arrive un moment où on ne peut pas faire tous les films en système D.

Sylvie LE CALVEZ : Où est-ce que ça bloque le plus ?

Farid REZKALLAH : C'est au niveau de la diffusion.

Les télévisions locales permettent de déclencher des aides pour ces films difficiles.

Mais pour avoir une aide du C.N.C. (Centre National de la Cinématographie), et même pour une aide régionale, les critères exigent qu'on ait un diffuseur, avec des barèmes, un apport de 25 % du budget. De toute façon, la première condition est d'avoir un diffuseur. La règle pour avoir ces fonds-là, aussi bien régionaux que du C.N.C., est d'avoir un diffuseur.

Après, il y a d'autres critères qui entrent en ligne de compte. Pour les régions, il faut que ce soit européen, etc.

Quand les chaînes locales sont arrivées il y a environ une quinzaine d'années, cela a permis à un certain nombre de films qui ne pouvaient pas se faire ou dans une économie excessivement réduite, de se financer, au moins au minimum pour payer les techniciens nécessaires ; et cela a permis surtout à des films de sortir après parce que cela a donné un tremplin pour une diffusion. Malheureusement, si on n'avait que Canal 8 au Mans ou TV Rennes à l'époque, on n'avait que le bassin de diffusion du Mans ou de Rennes, on n'avait pas d'autre bassin. Après, cela a permis à des films d'aller au-delà, de monter sur le hertzien, sur Arte, sur France 5. Là, on peut présenter un film terminé ou qui avait intéressé un diffuseur et, surtout pour un film plus difficile, aller en festival et, ensuite, aller en salle. Cela a permis à beaucoup de films d'avoir une visibilité beaucoup plus importante, et cela d'autant plus que, aujourd'hui, les chaînes locales se sont regroupées.

Sylvie LE CALVEZ : Oui. Vous souhaitez rajouter un mot, Guy.

Guy FILLION : Juste une petite information – peut-être que l'intérêt de ces colloques est de mutualiser les petites informations qui vont dans le bon sens. Je signale que dans la Loire Atlantique, le Conseil Général est en train de mettre en place une aide en amont de l'aide de la Région, à des projets exactement de ce type-là : aide de proximité, aide au développement, pour payer les premiers frais. Je pense que c'est une bonne initiative qui peut un jour naître et mûrir ailleurs.

Sylvie LE CALVEZ : C'est intéressant parce que plus ça va, plus c'est très décentralisé et l'on assiste à des politiques très différentes d'une région ou d'un département à l'autre.

Raphaël PILLOSIO : Bonjour. On parle de cinéma numérique, et je pense que c'est une très mauvaise idée. Moi, le cinéma, ça m'intéresse, le numérique ne m'intéresse pas. Ce qui nous réunit, c'est qu'on parle vraiment de ce qu'est le cinéma, ce qu'est la création et de ce qu'apporte le numérique là-dessus. Moi je réalise et produis un peu des films documentaires. Le numérique, on connaît cela depuis dix ans : depuis dix ans, on tourne avec des caméras dites numériques. Pendant des années, ces films-là étaient destinés à la télévision. Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ? Il y a la possibilité de passer des films qui, au départ, étaient destinés à la télévision, aujourd'hui dans des salles avec un public. Donc, nous, la structure que nous avons créée avec Jacques, avec Fabrice, on se dit qu'aujourd'hui on peut faire des films grâce au numérique qui peuvent être diffusés en salle. Aujourd'hui, en payant tous les gens de l'équipe, on peut faire un film à 100 000, 150 000 ou 200 000 €, mais sur des budgets qui n'ont rien à voir avec des budgets de cinéma – le prix moyen d'un film de long métrage en fiction en France est d'environ 3 millions d'euros. On est donc dans une tout autre économie qui est permise par le numérique. Là où le numérique est intéressant, c'est quand il permet à la création de s'exprimer. Donc ce qui est primordial, c'est de voir comment on peut défricher des terrains grâce aux télévisions locales, parce que quand nous faisons un film, il nous faut avoir un accord avec une chaîne de télévision pour avoir des subventions, car on est toujours dans un cinéma subventionné, il y a très peu d'apports privés. Même les films de création cinématographique vont avoir comme obligation, pour être financés, d'avoir une télévision. Quand on sait que les chaînes de télévisions nationales hertziennes ne remplissent plus guère ce rôle, si ce n'est avec des auteurs confirmés, la question est de voir comment on peut essayer de créer d'autres moyens pour permettre l'émergence de nouveaux auteurs et d'une création qui ne soit pas simplement celle qui est destinée à être diffusée sur le réseau national hertzien.

Nous, à l'Atelier documentaire, nous essayons de créer, avec le réseau C.L.A.P. et l'Union régionale des M.J.C., un réseau de salles en Poitou-Charentes qui entre dans cette économie-là, en étant obligé quand même de passer par une chaîne de télévision (nous utilisons des télévisions locales). Il est intéressant de voir comment, dans l'espace régional – plutôt que l'espace « rural » qui ne veut pas dire grand-chose si on n'explique pas ce qu'on y met – on permet à la création de se poursuivre et de ne pas devenir simplement une exposition du patrimoine.

Car il faut aussi du contenu. Et il faut vraiment se reposer la question grâce au numérique : comment des espaces de diffusion deviennent possibles, comment, à partir de là, défricher des territoires et des limites et comment essayer de profiter de cet espace qui est offert et qui est encore exploitable.

Sylvie LE CALVEZ : Cela veut dire aussi qu'on peut assister à une sorte de re-localisation des créations ?

Raphaël PILLOSIO : Oui. Moi, par exemple, très concrètement, je voudrais que les enveloppes régionales destinées à la création ne soient pas soumises à l'accord de coproduction avec une chaîne de télévision. Après, je suis très content qu'il y ait des gens qui viennent d'une autre télévision que celle nationale hertzienne. Car il faut voir quel est le parti pris éditorial des télévisions.

On a parlé ce matin de WANG BING et d'autres réalisations, ce sont des films qui ont été faits avec très peu de moyens. Je suis pour des ateliers de création régionaux qui permettent la

création cinématographique – et je ne parlerai pas de numérique, tout dépendant de ce qu'on met dedans.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. On va laisser la parole à votre voisin, je ne dirai pas au « retraité de l'étape »...

Jacques LAVERGNE : Je ne peux qu'abonder dans le sens de ce qu'a dit Raphaël. Il faudrait dire qu'il n'y a pas d'antinomie pour nous entre une diffusion en salles et une diffusion sur les réseaux locaux. Il y a des relais qui se prennent. Nous sommes dans un secteur où l'on se met très vite en opposition : il y a « les grands », « les petits », etc. On est très vite prêt à se bagarrer. J'ai envie de dire simplement, pour placer ma pensée, qu'il y a un auteur portugais qui a dit que l'universel, c'était le local moins les murs.

Je pourrais dire aussi que ma culture cinématographique, je l'ai faite sur un banc dans une salle avec un tourneur qui projetait ça sans trop de problèmes de technique. Après, il y avait le ciné-club, projeté en 16 mm : ce n'était pas bon, mais on voyait des films, et puis on discutait. L'idée de la dimension culturelle du cinéma, c'est d'abord de favoriser l'émergence de créateurs. Et pour un créateur connu qui fait le haut de l'affiche, il faut, derrière, 5 000 qui rament, qui font de petits films. Mais ces petites choses, ce sont celles qui feront notre quotidien, nous ne buvons pas du Château Pétrus tous les jours, cela ne nous empêche pas, autour d'une bouteille de Bourgueil, de passer une bonne soirée et de discuter aussi de vin. Je crois qu'il ne faut pas se laisser emporter par le miroir aux alouettes du festival de Cannes et du tapis rouge.

Sylvie LE CALVEZ : Si je comprends bien ce que vous dites, il ne faut pas seulement qu'on soit dans la commande de quelque chose qui serait pré-calibré. Il faut faire remonter de la base un maximum d'initiatives dans un processus ascendant.

Jacques LAVERGNE : Et c'est peut-être là aussi où des politiques culturelles régionales vont pouvoir trouver leur originalité. Je pense qu'il ne faut pas, dans une région, faire du régionalisme, je pense qu'on peut traiter de grands sujets en étant ancré dans une région. On ne va pas faire *Le dernier fût de cognac* éternellement, on peut parler d'économie mondiale à partir du cognac, par contre, et pour le coup, avoir une approche culturelle qui est aussi importante que celle qui circule sur Arte.

Mais le numérique, ce n'est qu'un moyen. Ça simplifie la vie. Il ne faudrait pas non plus que, pour des raisons économiques, le numérique se durcisse. Pour l'instant, c'est un champ ouvert : ça bricole, ça expérimente et, somme toute, je ne connais pas des films qui ne soient pas des bricolages. Heureusement, le film ne se fabrique pas en série – peut-être au Brésil, dans les séries américaines, dans les studios, oui. Mais en ce qui nous concerne, le documentaire de création est à chaque fois un prototype, pour lequel on trouve l'outil adapté, quelquefois le numérique, quelquefois le film. Mais ce que le numérique a permis, c'est quand même des copies bon marché et la possibilité d'aller assez facilement d'un support à un autre. Il y a des avantages, des inconvénients, mais c'est un très bon relais. Ma peur avec le numérique, c'est que, justement, on ne se serve de cette technologie qui permet d'avoir une bonne image, un bon son, que pour faire du home cinéma. C'est-à-dire qu'on arrivera à une situation où nous, citoyens d'un grand pays, nous serons tous assis devant notre télévision et ne sortirons jamais. Et là, je crois que même les télévisions vont mourir avec cela. Ce qui me semble important, c'est qu'on retrouve peut-être ce qu'on a ici : on se regarde, on se voit, on n'est pas d'accord, on est d'accord, ça vibre. Tout cela, on ne le fait pas devant son téléviseur, tout seul.

Messieurs des télévisions, vous allez être très courtisés, puisque le système nous impose de passer par vous pour avoir de l'argent. Mais, au-delà des flagorneries, je crois à une véritable rencontre possible entre des télévisions de proximité et de la diffusion en salle. Il faut jouer avec les deux.

Sylvie LE CALVEZ : Merci à tous les deux. Je vais donner la parole à Guy, qui a une expérience autre de la diffusion, celle des festivals. Le festival de Gindou marche bien, avec plusieurs milliers de participants : un festival sur une communauté de communes qui a une vraie volonté de politique culturelle, avec une compétence culturelle très affirmée et un soutien très fort, qui a dû être déterminant dans sa réussite. Comme beaucoup de gens dans la salle sont soit des élus soit des acteurs du monde rural, j'aimerais que vous nous disiez quel rôle vous jouez dans tout ce que vous avez entendu là et comment cela a pu être rendu possible.

Guy FILLION : Je voudrais aller à l'essentiel. Je pense que la première partie de ce que je vais dire est en fait la suite de ce matin, où j'ai appris plein de choses, c'était remarquable. Nous, en tant que festival en milieu rural, nous sommes très tributaires des conditions de diffusion des films. C'est Catherine qui, ce matin, a employé le terme de « atypique ». Nous, nous sommes au bout de la chaîne des atypiques des atypiques. Comment parler de quelqu'un qui diffuse des films comme nous, sans salles, hors salle, en plein air, une semaine de l'année, avec une petite salle annexe dans la salle des fêtes qui disparaît au bout d'une semaine. Donc où sommes-nous ? Qui sommes-nous ? S'il y a des aides aux salles avec le numérique, nous, sans salle, comment allons-nous nous débrouiller pour l'équipement ? Il y a plein de problèmes qui se posent à nous, et j'ai appris beaucoup de choses ce matin que je vais pouvoir transmettre à mes collègues pour savoir comment réagir.

Nous allons être comme les salles pour les diffusions, mais peut-être encore pire, parce que nous ne sommes pas enregistrés dans les exploitants habituels. Ça, c'est le premier volet.

En deux mots : il s'agit d'un festival dans le Midi-Pyrénées, dans le Lot, qui a 22 ans, et qui présente en gros 70 films chaque année pendant une semaine, allant de films commerciaux dont on pense qu'ils n'auront pas de succès, à des films du patrimoine présentés par la Cinémathèque de Toulouse, du cinéma expérimental, du cinéma pour enfants, à des documentaires, plus un hommage particulier à un créateur (cette année, c'était Iossellani). J'ai juste deux chiffres à vous donner : le budget global de l'association qui gère ce festival est de 460 000 €, dont actuellement 190 000 vont au festival, ce qui représente 40 %. C'est là qu'on rentre dans l'aspect du développement rural : au cours des 22 ans de développement, nous avons continué et nous voulons continuer ce festival, c'est-à-dire montrer des films avec une ambition culturelle particulière, mais nous faisons aussi des opérations de sensibilisation au cinéma dans les écoles, collèges, lycées, nous nous lançons dans la production (le premier film que nous venons de produire vient d'être sélectionné à Clermont-Ferrand), nous faisons des résidences de scénarios qui aboutissent à des tournages, nous commençons bientôt une résidence de compositeurs de musique de films avec l'aide de la S.A.C.E.M.. Tout ce développement a amené dans un village de 220 habitants (dont un tiers en résidences secondaires) 12 000 personnes pendant une semaine à regarder des films. Cela a généré sept emplois au cours de l'année et c'est devenu un des acteurs du développement rural dans un département qui a certes des atouts (entre le fleuve du Cahors et le fleuve du foie gras), mais où des hommes politiques locaux ont choisi, avec toutes les questions théoriques et politiques que cela pose, le développement culturel comme base du développement rural. Regardez bien les revues d'architecture qui vont bientôt en parler, la communauté de communes est en train de nous construire un théâtre de verdure, un cinéma en plein air qui pourra fonctionner cinq mois par an, avec un investissement de 500 millions d'anciens francs. La même communauté

de communes, il y a sept ans, dans un village voisin, a mis autant d'argent pour la restauration de ruines pour des résidences d'art contemporain, avec des expositions d'art contemporain, avec les aspects parfois provocateurs que cela peut avoir en milieu rural. Mais tout le monde joue le jeu, ce qui n'est pas forcément facile pour tous les élus. Je pense que ce que nous faisons est certes atypique, mais qu'il doit bien y avoir dans toute la France plein d'initiatives autour du cinéma qui amènent à des conséquences de cet ordre et qui résultent de choix politiques.

Pour en revenir au cinéma numérique, comme anecdote, la question que je me suis posée tout à l'heure : en face du cinéma de verdure en construction, il va y avoir des bureaux tout neufs, au-dessus des bureaux une tour et une cabine de projection. Je me suis dit qu'on aurait de toute façon toujours, ou du moins longtemps, des films en 35 mm, et aussi en 16 mm à passer, et me suis demandé si on allait avoir la place pour mettre un deuxième projecteur, numérique, et si l'architecte y a pensé. J'avoue que nous, nous n'y avons pas pensé.

Sylvie LE CALVEZ : Vous avez dit que vous passez 70 films. Vous en recevez combien ?

Guy FILLION : Il y a différents niveaux : des films repérés à Cannes, des films que nous proposent le Patrimoine et la Cinémathèque, mais effectivement beaucoup de courts métrages et de documentaires que nous recevons et sélectionnons en fonction des thèmes choisis chaque année. C'est monstrueux, ce que nous recevons. Et parmi les choses que nous avons à faire, et c'est aussi économiquement très porteur, nous sommes aussi depuis deux ans cellule d'accueil de tournage pour Midi-Pyrénées Nord : sur quatre départements, nous pilotons, nous cherchons des décors, etc. Donc, à partir d'une petite initiative de trois personnes qui, il y a vingt ans, ont abusé du Cahors après la première fête du cinéma, ça s'est développé pour donner cela.

Sylvie LE CALVEZ : Merci, Guy. Messieurs des télévisions locales, j'ai appris que vous vous connaissez bien. En plus, vous avez fait un groupement d'intérêt économique. On a entendu la place de fait que vous occupez dans le champ du cinéma, de la production, de la réalisation. Expliquez-nous, Farid l'a fait un petit peu, mais vu de votre côté, comment cela se passe, pourquoi vous êtes ce partenaire incontournable et quel rôle vous avez. Dites-nous comment les choses se passent, concrètement.

Pascal BRULON : Tout à fait naturellement. Quand des enfants veulent toucher au cinéma, ils viennent voir les télévisions locales pour voir comment ça se passe. Il n'arriverait plus aujourd'hui ce qui est arrivé à Thomas quand il était enfant et qu'on lui disait « Tu feras agriculteur » alors qu'il voulait faire du cinéma. On sait qu'il existe à proximité une télé locale qui peut donner quelques informations sur le domaine. Déjà, c'est un premier contact de proximité avec l'image et avec les gens qui font l'image. Je ne mets pas en opposition les différents types de diffusion. Le numérique a justement cet avantage de permettre une diffusion sur à peu près tous les types de supports : on peut être totalement individualiste en regardant un D.V.D., il y a les bonus, les commentaires du réalisateur, etc.. Et je crois qu'on vit aussi le cinéma, de fiction ou de documentaire, d'une manière intense par Internet, etc. Avec la télévision locale, on est un peu moins dans l'individualisme : par exemple au Mans, dans le quartier des Sablons, il s'est fait deux documentaires. Avant de les diffuser à la télévision, on les a d'abord diffusés aux gens qui étaient concernés au premier chef par leur contenu. On peut ensuite encore créer des échanges à travers des émissions et des commentaires.

Ensuite il y a les salles : les salles d'une manière classique, puis les salles d'une manière beaucoup plus conviviale et les expériences comme celle de Gérard Sergent. N'oublions pas le téléphone, pour l'individuel. On a l'image où on veut. La télévision n'est qu'un support parmi d'autres supports. Des télévisions à très grandes dimensions ont maintenant pratiquement la même qualité que les autres grâce à la T.N.T..

Nous, télévisions locales, nous pouvons effectivement apporter quelque chose aux documentaristes, mais aussi aux créateurs de fiction. Ils viennent nous voir (souvent trop tard), alors que nous aurions pu les aider beaucoup plus tôt et beaucoup mieux. Nous pouvons accompagner, aider, soutenir. L'exemple de Thomas est un exemple précis : il n'a rien demandé au début, ce qui est assez étonnant d'ailleurs, parce que les producteurs nous sollicitent fortement. N'étant pas producteur, il n'a pas pensé à nous solliciter de manière classique. Il a simplement demandé : « Que pensez-vous du projet ? », sur papier. C'est là que réside la difficulté des télévisions, parce qu'il faut se faire une idée de la valeur du concept, du synopsis, du scénario. Ensuite on rencontre éventuellement les gens, et on est quelquefois séduit ou pas séduit. Mais nous faisons des erreurs aussi : enthousiasmés par ceci et cela, nous n'allons pas jusqu'au bout. Voyez le cas de Paul Otchakovsky-Laurens, aux éditions P.O.L., président du syndicat des éditeurs de France. : il a probablement quelques entrées, ici ou là. Il a voulu faire un film sur son enfance à Sablé-sur-Sarthe. Le film n'a jamais pu sortir parce que le C.N.C. l'a retoqué bien qu'il ait eu notre soutien : il ne veut pas croire en la productrice.

Sylvie LE CALVEZ : Ça ne suffit donc pas d'avoir un partenariat avec la télé.

Pascal BRULON : Et on peut être quelqu'un de très connu, ça ne marche pas pour autant.

Farid REZKALLAH : Il y a plein d'échelles par rapport au C.N.C.. Effectivement c'en est une. Aujourd'hui, ils exigent d'avoir 100 € de la minute d'apports d'une chaîne en plus des 25 %. Si vous ne les avez pas, vous passez dans une commission sélective (dont Dominique HANNEDOUCHE fait partie depuis peu de temps), et c'est elle qui peut statuer sur le projet.

Sylvie LE CALVEZ : Revenez un peu sur ces questions de financement. Qu'est-ce que vous mettez en tant que télé ?

Pascal BRULON : En fait, cela dépend du projet. Un projet est tout à fait possible sans aide de qui que ce soit, si quelqu'un y croit et se dit : je vais financer mon propre matériel et je vais faire du bénévolat. Il y a des projets qui se montent et qui vont jusqu'au bout et donnent des résultats corrects.

Sylvie LE CALVEZ : Et on n'a pas besoin de la télé ni du C.N.C. ?

Pascal BRULON : Cela dit, faire un projet sans avoir le but de le projeter quelque part n'a pas grand sens. Ensuite, il y a les projets qui se montent avec un producteur, une télévision et un réalisateur. Le producteur organise le chantier, c'est lui qui va prendre en main l'ensemble de l'opération. En termes de droit, c'est une société qui se crée à chaque fois qu'un film se crée. Puis le producteur va essayer de trouver des financeurs ou des moyens. Nous, télévisions, on peut apporter deux types de moyens. Le premier type de moyens est ce qu'on appelle l'apport en industrie (des bancs de montage, des caméras, des techniciens, des compétences). C'est ce qui s'est fait très longtemps avec les télévisions locales, qui de toute façon n'avaient aucun moyen financier à y consacrer. Maintenant, pour déclencher d'une

manière plus automatique des aides du CNC, il faut que les télévisions mettent 100 € à la minute de film produit. L'une des conséquences de la création du G.I.E. (Groupement d'intérêt économique) Grand Ouest Régie Télévisions est qu'il permet, grâce au fait que les huit télévisions de l'Ouest sont réunies, de mutualiser les moyens, d'amener de l'argent et des moyens techniques. Par exemple, 3 des 8 TV possèdent un car régie, ce qui permet notamment de faire des captations de spectacles. Voilà comment des télévisions peuvent apporter un accompagnement.

Sylvie LE CALVEZ : Merci pour ces éclaircissements techniques. Comme c'est très pointu et particulier à votre milieu, c'est bien de faire le point.

Dominique, est-ce que vous recevez beaucoup de sollicitations ? Et quels sont les critères de vos choix ?

Dominique HANNEDOUCHE : En ce qui concerne la ligne éditoriale, le contenu est bien sûr déterminant. En tant que télévision locale, le premier critère est la territorialité du film. Il est évident que nous, à Rennes, on travaille sur des films sur l'Ille-et-Vilaine ou sur la Bretagne, et on ne va guère au-delà. On peut y aller, via le G.I.E. justement, en travaillant sur une dynamique du grand Ouest. Moi je coproduis aussi des films qui se passent en Afrique faits par des réalisateurs africains, des films sur le Brésil, parce que, au sein de l'Union des télévisions locales du service public, on a développé une unité de programme, et on commence à produire des programmes qui vont du local à l'universel, au monde en fait.

En tant que TV Rennes, nous sommes aussi des partenaires des producteurs indépendants. C'est donc fondamental pour nous de participer au développement de la production audiovisuelle dans nos régions et, à ce titre-là, nous aidons surtout des films d'auteurs, des premiers films qui, on l'a bien vu, ne trouvent pas leur place dans les grandes chaînes.

Sylvie LE CALVEZ : Vous êtes surtout sur les principes d'émergence...

Dominique HANNEDOUCHE : Absolument. C'est d'ailleurs le mot clé de l'année éditoriale du G.I.E. Grand Ouest Télévision, qui est complémentaire à chaque télévision.

Pascal BRULON : J'aimerais juste revenir sur les télévisions locales. Il y a deux types de télévisions locales en France :

1) celles qui relèvent de T.L.S.P. (Télévisions locales de service public), financées en partie par les collectivités ; il s'agit de service public local travaillant dans l'esprit de télévision d'initiative locale ;

2) les télévisions groupes, notamment groupes de presse, de la P.Q.R. (Presse Quotidienne Régionale), voire de groupes audiovisuels nationaux, qui ne vont pas prendre les mêmes risques et n'ont pas la même manière non plus d'aborder l'écriture des documentaires et qui risquent de tomber demain dans les mêmes travers que les télévisions hertziennes auxquelles vous faisiez allusion.

C'est très important et je profite de cette journée pour passer le message parce qu'il va y avoir de plus en plus de naissances de télévisions ici ou là. Si un jour vous avez envie de voir l'émergence d'une télévision locale en Mayenne, il est important à mon sens que ce soit plutôt ce type de télévision d'initiative locale qui émerge si vous voulez soutenir l'idée d'une richesse de la création locale.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. On va passer maintenant à vos interrogations dans la salle pour voir sur quels champs elles se situent, pour ne pas passer à côté de vos attentes.

Débat avec la salle

Danièle DELAUNAY : Je suis la directrice du Collège Sacré Cœur de Gorron. J'ai été, avec Thomas, un peu à l'initiative de son projet. Je suis très émue de voir les images sur grand écran. Mon intérêt était d'abord pédagogique et culturel, et je suis ravie qu'on ait pu apporter au collège quelques connaissances sur le monde du cinéma. J'ai eu tout à fait confiance dans le projet que Thomas nous soumettait et, même si un élève ou deux font semblant de ne pas être intéressés par le projet, je peux témoigner qu'ils en sont fous. Je veux remercier Thomas, Robin, Victor, Marion, la bande et tous ceux qui sont venus au collège de manière dévouée, sans aucune rétribution, pour à la fois réaliser ce film et aider les élèves.

Je dois ajouter, et c'est pourquoi je prends la parole, mes remerciements pour des collectivités qui nous ont aidés, particulièrement le Conseil général qui nous a fourni du matériel. J'ai entendu M. Guy FILLION qui parlait du Conseil général de la Loire Atlantique. Le Conseil général de la Mayenne a doté l'établissement d'un matériel très performant et qui nous aide. La Communauté de communes de Gorron s'implique aussi énormément dans ce processus. Bien entendu, le gros du travail est fait par nos cinéastes qui sont là très souvent.

Et j'aimerais témoigner que les enfants ont beaucoup à gagner du développement du cinéma dans notre milieu.

Michel LE PÉCULIER : Je suis boulanger. Ce n'est pas cela qui me permet de prendre la parole. Par contre, le rapprochement qu'a fait l'enfant dans le film entre cinéaste et boulanger est intéressant. Ça me fait dériver sur le terrain de la création. Et tant mieux si le numérique permet la création. Ce qui n'est pas assuré si on ne fait pas partout des colloques comme celui-ci pour prévenir des dangers. Contrairement à ce que dit l'enfant, j'ai le choix entre deux démarches. Si je dois regarder la télé pour qu'elle me dise quel pain lui convient, c'est une démarche qui ne m'intéresse pas. Car, pain ou cinéma, on s'en va vers un produit formaté, ce sont d'autres qui décident, non le créateur ; ou qu'on m'explique alors ce qu'est la création.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Dominique, une réponse là-dessus ? Comment conciliez-vous le fait de soutenir la création et de ne pas être dans la commande ?

Dominique HANNEDOUCHE : Je trouve très intéressant ce que vous dites. La dernière fois que j'ai vu des gens du C.N.C., on me demande : « Alors, Dominique, qu'est-ce que tu as commandé aux producteurs dernièrement ? » J'ai trouvé cela extraordinaire. C'est un peu ce qui se passe, je pense, à la télévision nationale. Nous, on est plutôt à l'écoute des projets et on est très peu interventionniste sur les films. On sait qu'on est pratiquement un des derniers espaces de création. La règle du C.N.C. qui veut qu'il y ait un diffuseur qui apporte 25% du projet implique qu'il y ait une télévision, de toute façon, dans le système de création audiovisuelle en France.

Sylvie LE CALVEZ : Vous dites « en France ». Est-ce différent à l'étranger ?

Dominique HANNEDOUCHE : Ah oui ! Radicalement différent. Le C.N.C., il n'y a qu'en France que ça existe. Ça a même été plus ou moins discuté à l'échelle de l'Europe qui remettait en question ce système de financement qui est en fait un système de redistribution à partir des tickets des salles et du chiffre d'affaires des grandes chaînes de télévision.

Je voulais ajouter un point sur la dynamique de création, par rapport aux salles. Cela fait déjà plus d'un an que nous discutons avec Catherine BAILHACHE : nous nous étions

rencontrés au festival du Premier film documentaire dont les organisateurs sont d'ailleurs dans la salle et là, nous nous sommes aperçus qu'on aide les mêmes films. Le film d'auteur n'est quasiment aidé que par les télévisions locales. Même Arte est en plein recul sur cette question-là.

Pascal BRULON : Il y a une différence entre télévisions locales et télévisions nationales de service public : nous, nous ne faisons pas appel aux producteurs pour faire nos émissions de flux (c'est-à-dire les émissions qui vont se renouveler toutes les semaines, tous les mois). Les producteurs ne viennent dans nos programmes qu'en compléments, alors que dans les grosses télévisions ce sont des sociétés de production qui fabriquent en quelque sorte. Nous ne sommes donc pas frustrés par rapport à la création, nous qui faisons des choix parmi des projets proposés par les producteurs ou des réalisateurs : nous pouvons nous éclater, nous pouvons faire jaillir notre propre création, dans nos propres productions d'émissions de flux. Ceci peut éventuellement expliquer pourquoi nous laissons autant de liberté aux créateurs. Il y a aussi autre chose : on peut se permettre sur les petites télévisions, parce qu'elles ont moins d'audience, des films qui sont plus difficilement compréhensibles. Nos téléspectateurs ne nous le reprochent pas. Et pourtant ils sont là nombreux, puisqu'ils sont à plus de 80 % à regarder les télévisions locales.

Jean-Claude BELLIER : C'est plutôt un témoignage par rapport à ce qu'on peut faire dans la Mayenne. Je suis président d'une association qui s'appelle « Le Kiosque à Images » à Ménéil et qui organise tous les ans la Nuit du Court-métrage. Nous passons bien 50 films, et on s'aperçoit qu'au niveau de la région, principalement au niveau des jeunes, il y a un élan important vers le cinéma grâce au numérique, puisque maintenant les jeunes ont la possibilité, grâce à des ordinateurs même familiaux et à quelques caméras qui sont hautement perfectionnées, de faire des films. Il y a donc une vraie poussée au niveau des jeunes du département pour avoir de la formation. Je crois qu'il faut qu'on fasse un effort important au niveau des différents pays de communautés de la Mayenne pour qu'il y ait une aide apportée à ces jeunes-là pour qu'ils puissent s'exprimer par l'intermédiaire soit de documentaires soit de courts-métrages. On est stupéfait par des jeunes qui n'ont pas de formation et qui nous produisent des courts-métrages de qualité, bien sûr en format D.V.D.. La demande est forte : dans tous les petits villages de la Mayenne, il y a des gens qui aimeraient faire un film et qui demandent comment s'y prendre.

Nous lançons un concours de vidéos et de scénarios pour notre organisation 2007. Nous avons 1 000 € pour le prix de scénario, 750 € pour réaliser le film et 250 € à la réalisation, et aussi des prix vidéos intéressants.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Il y a plusieurs aspects dans votre témoignage : ainsi des jeunes sont sensibilisés grâce au numérique, et des jeunes sans formation demandent à passer à de la formation. Est-ce que, à travers ces concours auprès d'amateurs, il y a des effets rebonds, y compris sur la fréquentation des films ? Je suppose que vous avez un avis, Jacques.

Jacques LAVERGNE : Je vous remercie de votre intervention. Elle montre combien le choix est large quand on parle de cinéma, quand on parle de numérique. Le numérique recouvre des choses extrêmement différentes. Les pratiques d'amateurs sont très importantes et l'éducation se fait aussi avec ces pratiques-là. Mais il ne faudrait pas penser qu'il y a un glissement progressif de la pratique d'amateur à la pratique professionnelle.

Professionnellement, j'ai été très longtemps conseiller technique et pédagogique à Jeunesse et Sports (j'ai été à l'éducation populaire avant d'être à l'Université), j'ai bien connu ces milieux-là, j'ai mis en place beaucoup de formations, mais je n'ai pas vu sortir beaucoup

de réalisateurs de ces formations, parce que c'est un métier très difficile, qui nécessite, je crois, un grand orgueil, c'est-à-dire avoir quelque chose à dire au monde, et en même temps une grande humilité. Il ne suffit pas d'avoir la caméra. Nous avons la chance d'être dans un pays dans lequel les aides sont réglementées. On peut parler de corporatisme, mais ce qui finance la plupart des films que l'on voit, ce sont des fonds publics : c'est vous qui financez, c'est moi. Chaque fois que vous allez au cinéma, vous versez une taxe, la T.S.A., collectée par le C.N.C., qui ensuite revient et ré-alimente ce circuit. C'est une sorte d'impôt volontaire.

Pour passer de l'amateurisme au professionnalisme, il faut bien sûr parler de cinéma, mais il faut aussi savoir monter un dossier. Il faut savoir un peu quelles sont les filières, il faut se former. J'ai mis en place, à l'Université, des formations à la réalisation de documentaires, mais je ne sais pas si j'ai jamais appris quoi que ce soit à un futur réalisateur, et je crois que si je lui ai appris quelque chose, c'est une erreur. Je pense avoir mis en place, quelquefois, les moyens pour qu'il puisse s'exprimer, mais ce qu'il s'est gagné dans cette formation, c'est une connaissance du terrain dans lequel il va travailler : une connaissance des institutions, de la technique. Il n'y a pas que le désir. Si le désir est premier, et si on ne fait pas de film sans un désir énorme, sans accepter de vivre parfois au R.M.I. pendant plusieurs années, sans accepter de galérer, il faut aussi, au-delà de ce désir, se doter de quelques outils qui permettent d'affronter la réalité de la production.

On pourra toujours objecter qu'on fait suffisamment de festivals sur les films atypiques, sur le cinéma expérimental. Mais entre le cinéma expérimental fait avec ses trois bouts de ficelles et la superproduction, il y a quand même la masse des films qui sont diffusés. Je crois que c'est MALRAUX qui a dit : « Le cinéma, c'est un art et par ailleurs une industrie ». Je pense que nous sommes tous très vite fascinés par la dimension artistique et que nous oublions que, derrière, il faut se constituer son équipe. Je ne connais pas de cinéaste qui soit si polyvalent que cela. Il faut un producteur, un distributeur, il faut intégrer une chaîne relativement complexe. Ça, c'est peut-être un des objectifs des formations. Car je ne crois pas que des formations apprennent à raconter une histoire.

La chance qu'on a maintenant, c'est que toutes les régions sont en train de mettre en place des politiques culturelles. Beaucoup intègrent le cinéma, justement parce que le cinéma est un facteur culturel qui permet d'aller dans les petites salles, plus facilement qu'une troupe de théâtre. Le support film ou le support vidéo se déplace assez facilement. La connaissance des circuits (de financement, de diffusion) est maintenant un peu plus à notre portée que quand elle était à Paris. Là, si on voulait travailler au pays, c'était dur, parce que les décisions ne se prenaient qu'à Paris. Maintenant, avec la décentralisation du C.N.C., avec les conventions qui se passent entre les régions et le C.N.C., il y a des ouvertures pour de jeunes réalisateurs, pour de jeunes producteurs. Mais il faut bien comprendre que ces ouvertures supposent à la fois la connaissance et le respect du fonctionnement des institutions et qu'on ne peut pas y arriver comme ça. Voilà, c'était pour définir ce que l'on peut faire en formation et comment les formations que l'on met en place s'appuient sur les réalités, et les réalités locales qui sont, je crois, indispensables. On peut actuellement produire un film en région, et ça, c'est quand même nouveau.

Pierre GUICHENEY : On a un peu oublié Gérard SERGENT et son travail. Depuis que Gérard a parlé, on est passé au film frontal, au film de télévision, et je pense que, par rapport à l'animation en milieu rural, le numérique permet de traiter les images différemment. Je suis réalisateur de documentaire et je travaille avec Farid, et c'est vrai que ce qu'on propose – par rapport à ce que tu disais, camarade boulanger – aux télévisions comme productions, c'est, bien entendu, formaté. On formate ne serait-ce que pour la durée des documentaires, et ça va beaucoup plus loin : quand le spectateur a une zappette à la main et si les documentaires

qu'on fait ne sont pas intéressants tout le temps, il va aller ailleurs et cela, les diffuseurs le savent et ils imposent la loi qui leur est en fait à eux-mêmes imposée : la loi de l'audience.

Par contre, on peut travailler tout à fait différemment en utilisant aussi tout un capital qui est celui de l'art vidéo. Il y a des artistes qui ont travaillé depuis 30 ans, 40 ans, avec NAM JUNE PAIK en premier, sur une autre utilisation de l'image dans un but complètement artistique. Nous avons vécu nous-mêmes cela en Mayenne, avec Atmosphères 53 : nous avons créé une vidéo installation à partir d'un film qui avait été tourné dans un bus qui, après, est parti à la Villette. C'est un film sur lequel je retravaille au fil des ans parce que j'ai cette technologie numérique : je peux le mettre en espace, on va créer un D.V.D., on va recréer une vidéo installation. Le numérique permet aussi d'aller chercher différents types de publics. On peut imaginer à partir d'un même thème, d'un même travail de captation d'images au départ, 10 000 conjugaisons. Et on peut faire ces choses-là en milieu provincial (plus que rural), parce que c'est plus remarqué. À Mayenne, à Gorron, à Laval, on a quand même un public un peu moins sollicité, plus attentif. Vraiment, le numérique ouvre plein de choses sur la création, pas seulement parce que c'est moins cher, mais parce qu'on peut travailler avec son ordinateur, monter des images synchronisées entre elles, etc.

Sylvie LE CALVEZ : Merci de redonner tout ce champ de possibles, qu'on ne soit pas que dans les circuits habituels, ce qu'on a bien vu détaillé par Gérard. Ces innovations semblent vous paraître plus possibles en campagne qu'en ville.

Pierre GUICHENEY : On a plus d'espace. Cela dit, on est ici à 1h 40 de Paris. C'est notre territoire, nous connaissons les acteurs locaux. Moi je passe je ne sais pas combien de temps dans l'année à faire des dossiers, et c'est vrai que la première chose à apprendre, ce n'est pas de raconter des histoires, c'est de raconter des histoires à des commissions qu'on ne connaît pas vraiment, ou à un diffuseur.

Gérard SERGENT : J'aimerais dire ce que j'ai observé chez un artiste qui s'appelle Patrice HUGUES pour parler du numérique. C'est une explication troublante : avant le langage, il y avait le tissage, et les peuples se reconnaissaient par rapport à la façon de mettre en place soit la chaîne, soit la trame, en dessous, en dessus ; le code, c'était 0 ou 1. Aujourd'hui, nous sommes encore avec la valeur du langage 0 ou 1. Je voulais évoquer ce rapport qui touche évidemment le monde rural, qui me touche de ma naissance à ma mort.

Dominique HANNEDOUCHE : En fait, et là je parle en tant que télévision locale, je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit sur l'aspect professionnel/amateur de la création audiovisuelle. Mais quand on parle de l'aspect numérique, aujourd'hui il faut regarder les mêmes, comment ils fonctionnent avec leur téléphone portable : ils font des images dans la rue, se les envoient, s'adressent des S.M.S. toute la journée. Nous, télévisions locales, nous avons à travailler autour de la parole des habitants, et notre questionnement aujourd'hui, est : Qu'est-ce qu'on fait avec ça ? Comment intégrer cela ? Comment est-ce qu'on donne la parole aux gens ? Nous, à TV Rennes, nous étions une télévision de ville, on émettait sur le câble auprès d'une population d'à peu près 180 000 personnes. On va passer fin décembre à 660 000 personnes, on va investir tout un champ rural et un des premiers boulots va être de travailler autour de cela. Comment amener en milieu rural des correspondants qui seraient outillés avec de petites caméras, voire des téléphones ? On réfléchit beaucoup à ces questions-là. Avec le numérique, c'est aussi cela qui est en jeu.

Sylvie LE CALVEZ : De toute façon, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, ça se produit.

Dominique HANNEDOUCHE : Pour l'instant, c'est un mode de dialogue qui s'émancipe de la diffusion télévision avec un programme de flux qui est linéaire. Donc aujourd'hui, nous aussi, en termes de diffusion, on se dit que demain on va diffuser sur A.D.S.L., via Internet, via les téléphones, etc. Le numérique, c'est cela aujourd'hui.

Sylvie LE CALVEZ : C'est une très bonne transition, parce que c'est le dernier volet que je voulais aussi qu'on aborde : la télé sur Internet, les D.V.D., tout ce dont on parle actuellement, comment cela s'articule-t-il avec tout ce qu'on a dit pour l'instant ?

Pascal BRULON : Sur la création, j'aimerais juste apporter encore un complément. Pierre, les télévisions locales ont aussi ce rôle de diffuser ce genre de création. En l'occurrence, on a un magazine sur l'ensemble des télévisions du Grand Ouest qui s'appelle Sous la douche et qui reprend des créations, notamment de vidéo art, donc des choses très expérimentales, et on peut les diffuser. Pour répondre à la question de l'utilisation des différents supports, il ne faut plus penser à diffuser sur un seul type de support, c'est ce que disait Dominique à l'instant, on sera sur tous les supports à la fois. Donc de là à réinventer une écriture et un type d'images... On a eu l'expérience pendant un an, pour Orange, de faire tous les jours un sujet d'information diffusés en 3G sur téléphone au Mans, comme cela se faisait également à Nantes et dans d'autres villes. Et là, on avait un cahier de charges : attention, il va falloir faire des gros plans, merci d'être dynamique dans le montage, etc. Il y avait là un certain nombre de contraintes, et je crois qu'il faut qu'on essaie de s'affranchir de ce genre de choses. Effectivement, on en viendra au problème qui a été évoqué tout à l'heure, et il faut qu'on résiste à ce formatage.

Sylvie LE CALVEZ : Merci. Qui veut ajouter quelque chose sur la complémentarité des outils ?

Jacques LAVERGNE : La complémentarité des outils, on la voit bien. Je pense que les films que nous allons produire ne dédaigneront pas une diffusion D.V.D. complémentaire. Ceci étant, je crois que le cinéma, à son origine, est quand même un spectacle, c'est quand même un auteur qui a quelque chose à dire ou à faire ressentir à un public. Quand ma fille me téléphone, si elle m'envoie une image, je suis content : c'est ma fille. Alors nous nous faisons un petit spectacle à deux. Ce n'est pas du cinéma. Je veux dire que, même s'il y a un glissement continu, si le numérique met tout dans tout, images et écrit sur le même codage, je crois qu'il ne faut pas pousser trop loin le glissement entre les productions qui sont faites avec cette technologie. J'entends bien quand vous dites qu'un travail en vidéo peut être fait. De ce point de vue, le numérique est génial. Mais apparemment, vous n'êtes pas sur un seul écran, vous allez vers l'installation. Cela veut dire que si l'on fait une captation de votre installation, on passe d'une 3 D en 2 D : on témoigne effectivement de votre travail, mais ce n'est pas votre travail, c'est une image de votre travail. Il y a ainsi des choses sur lesquelles on aurait intérêt à ne pas penser que tout est en tout et réciproquement.

Pascal BRULON : Pour l'histoire, c'est quand même important. On a signé un contrat avec la D.R.A.C. des Pays-de-la-Loire pour pouvoir assurer notamment des captations de spectacles vivants permettant de garder une trace dans l'histoire, trace de quelque chose qui n'existerait pas autrement. Je crois que c'est important qu'on puisse se constituer une espèce de vidéothèque. À ce propos, demain, grâce aux techniques numériques, on le voit bien avec l'I.N.A. aujourd'hui, on va pouvoir accéder à n'importe quel type d'image en fonction de son envie. C'est un grand plus en termes culturels. Enfin, je suis un grand défenseur du D.V.D..

avec les bonus. On est tellement frustré quand on va faire les 24 Heures Camions où on enregistre une vingtaine d'heures d'images parce qu'on a plusieurs équipes et qu'au bout du compte il va en sortir un 26 minutes et un D.V.D. qui va faire en tout 64 minutes. Il y a des images sympas qu'on laisse de côté. On aimerait donc faire des super-D.V.D., des super-bonus pour donner à ceux qui regardent la substantifique moelle de ce qu'on a fait. Et ça, le numérique le permet.

Sylvie LE CALVEZ : Il va donc falloir penser la déclinaison de tout à chaque fois ?

Pascal BRULON : Déclinaison de tout et sans fin... Il y a le numérique, et il y a aussi la dématérialisation du film. Nous, en télé, nous travaillons déjà directement sur disque dur : on a un disque dur derrière la caméra. Quand le reporter arrive de tournage, il met directement le disque dur sur son ordinateur ; donc il n'y a même plus de cassettes. C'est un autre monde.

Antoine GLÉMAIN : Si on a quelques minutes, est-ce qu'il est possible que Jaques LAVERGNE dise quelques mots sur ce qui s'est passé autour du festival de Ménigoute ?

Jacques LAVERGNE : Les formations qui se sont mises en place en Poitou-Charentes se sont mises en place parce qu'il y avait là quelques bandes de déjantés qui avaient monté les festivals, qui avaient projeté les films sur les murs et qui un jour se sont dit qu'ils pourraient bien aussi se mettre à la formation. On peut dire qu'on n'avait pas été spécialement formatés dès le départ ! Et on n'a jamais cherché du formatage. Ce sont des formations qui se sont montées sur le site du Futuroscope. C'est un lieu où l'on a construit de grandes cabanes en tôle, un peu comme on construisait les cabanes dans les fêtes foraines, et l'on met du cinéma dedans. En 2000 et quelques, le cinéma revient à ses origines. Mais ce qui se passe au Futuroscope, c'est un peu ce qui se passait à l'origine du cinéma dans les baraques foraines : on nous passait des choses exceptionnelles, la séparation de siamois, une belle opération, quelques séquences plus ou moins grivoises, et au Futuroscope c'est la même chose, c'est la technique qui domine. Là on a des super projecteurs à grande largeur et grande vitesse, on est secoué sur son siège, etc. Le grand problème a quand même été de trouver là-dessus des scénarios et que ça raconte des histoires.

À Ménigoute, il y avait une bande de gens passionnés par le cinéma ornithologique, autour de Dominique BROUARD. Ils ont monté leur festival et, un jour, Dominique est venu nous trouver en disant : « Je voudrais bien monter une formation, on pourrait la monter avec l'Université ». Pourquoi pas ? Nous avons déjà des habilitations de diplômes. On a monté un diplôme d'université et ça a bien marché. Maintenant ils ont un Master 2 (c'est du bac + 5) qui recrute des gens pour qui le cinéma animalier est une passion. Ils ont leur formation sur deux ans. Au départ, le projet de Dominique était de faire une école de cinéma francophone ; ce n'est pas tellement le champ des animaux qu'il veut explorer, mais comment on raconte ces histoires. Ce qui est intéressant, c'est de voir les films d'étudiants qui se font, qui parlent bien sûr des animaux, mais qui, de plus en plus, parlent des relations homme/animal. On fait travailler ensemble des étudiants qui sont en documentaire de création et des étudiants qui sont en documentaire animalier, et c'est assez curieux de voir comment un travail qui a une dominante, l'animal, se rapproche du documentaire classique et comment le documentaire classique va aussi sur ce terrain.

Donc il y a maintenant à Ménigoute une magnifique ferme avec 70 hectares de terrain autour, des étangs ; elle a été entièrement rénovée pour faire 6 ou 7 salles de montage ; il y a des caméras, des salles de réunion, une grange dans laquelle on peut travailler et là, des étudiants et des réalisateurs, des professionnels qui viennent travailler avec eux à longueur d'année.

Sylvie LE CALVEZ : Combien d'habitants dans cette grande ville de Ménagoutte ?

Jacques LAVERGNE : 200 habitants. Nous sommes dans la campagne, c'est vraiment du rural.

Voilà une initiative financée en grande partie par le Conseil général. Mais Dominique est quelqu'un qui connaît parfaitement les rouages des financements et pour faire tourner pareille entreprise, cela fait partie des compétences qu'il faut acquérir rapidement. Et ça marche bien. J'y ai passé la semaine et c'est un vrai bonheur de voir des jeunes aussi passionnés. Par les temps qui courent, cela fait plaisir.

Pierrick TRANCHEVENT : Vous disiez la phrase de Malraux : « Le cinéma c'est un art et par ailleurs c'est une industrie ». C'est pourquoi nous sommes doublement interpellés. En premier lieu sur la question de l'industrie : dans cette mutation, je m'interroge pour savoir quelle sera la part que les collectivités seront amenées à prendre ? En même temps c'est d'abord un art, populaire et qui s'adresse à toutes les couches de la société. Du fait du caractère accessible de cet art, les élus quel que soit leur échelon de représentativité (local, départemental, régional) sont interpellés sur cette mutation industrielle et l'accessibilité qui en découlera en retour. Cela complexifie le problème. C'est à la fois une chance et un risque. On voit bien que nous avons des débats en communautés de communes, échelon qui est souvent sollicité, sur l'avenir du cinéma local, sur l'implantation d'une structure dédiée au numérique, sur notre soutien financier au festival de cinéma. Nous avons donc à débattre de sujets aussi intéressants que cela, sans avoir cependant des éléments d'appréciation aussi fins que ce que j'ai pu apprendre aujourd'hui. C'est quelque chose qu'il serait nécessaire de développer, car la formation serait à faire aussi auprès des élus locaux.

D'autre part, on se trouve dans un domaine un peu stratégique, parce qu'on est dans quelque chose qui est du territoire. Bien sûr, il y a un enjeu économique, avec la survie des salles, etc., mais derrière cela, il y a aussi un autre enjeu qui me semble être ce qu'on va avoir à vivre culturellement ensemble. Ce n'est pas rien comme enjeu parce que, effectivement, il faut qu'on se bouge, et qu'on se bouge ensemble avec des acteurs locaux (les télévisions locales). Sinon, on risque aussi de supporter dans nos territoires quand même assez reculés quelque chose qui est du formaté, préparé en amont par d'autres structures, en sachant qu'il n'est pas dit non plus que le formaté soit celui qui sera accepté par les gens. Nous voyons bien de manière confuse que l'avenir culturel et économique du territoire est une question qui nous est posée et que nous sommes en difficulté pour y répondre. C'est de cette complexité-là que je suis saisi, complexité qui nous amène à avoir un positionnement assez clair.

Sylvie LE CALVEZ : Merci pour ce témoignage d' élu. Je pense que cela amène des réactions. Dominique, vous avez pris le micro.

Dominique HANNEDOUCHE : Je veux juste rajouter que nous sommes dans un État très jacobin et qui n'est pas près de ne plus l'être. Si nous ne pensons pas à nous, ce n'est pas eux qui penseront à nous. De toute façon, avec le développement de la TNT, il y a vraiment une opportunité pour développer des télévisions locales dans les régions. Nous travaillons beaucoup sur cette question, même sur l'ensemble de la Bretagne. Pas pour nous créer des télévisions, mais pour soutenir des projets et les fédérer.

Sylvie LE CALVEZ : Merci.

(S'adressant à Pierrick TRANCHEVENT) Vous êtes élu à quel niveau ? Vous avez l'impression que, sur le champ culturel et particulièrement du cinéma, il y a très peu d'information ?

P. TRANCHEVENT : Je suis maire de Jublains et membre de la communauté de communes de Mayenne, et adhérent d'Atmosphères 53.

Je ne dirai pas qu'il y a peu d'informations. Mais sur le domaine de la création artistique, nous avons de multiples interpellations venant du théâtre, du cinéma, de l'art contemporain, de la musique. Or, nous arrivons à une période de décentralisation où l'État abandonne des responsabilités aux collectivités locales, aux départements, à la région, mais aussi aux communautés de communes, qui sont des communautés assez nouvelles et vers lesquelles tous les acteurs s'adressent de manière importante (cinéma, musique, théâtre, danse etc.). Les élus auront des choix à faire et certains de ces choix seront difficiles. Or, je trouve que le cinéma est un art majeur et que nous sommes dans un moment assez critique. C'est urgent, me semble-t-il de continuer ce genre de discussion.

Pierrick TRANCHEVENT : Je suis maire de Jublains et membre de la communauté de communes du pays de Mayenne, et adhérent d'Atmosphères 53.

Je ne dirai pas qu'il y a peu d'informations. Mais sur le domaine de la création artistique, nous avons de multiples interpellations venant du théâtre, du cinéma, de l'art contemporain, de la musique. Or, nous arrivons à une période de décentralisation où l'État re-confie des responsabilités aux collectivités locales, aux départements, à la région, mais aussi aux communautés de communes, qui sont des communautés assez nouvelles et vers lesquelles tout le monde vient de manière importante. Les élus auront des choix à faire et certains de ces choix seront difficiles. Or, je trouve que le cinéma est un art majeur et que nous sommes dans un moment assez critique. C'est urgent, me semble-t-il de continuer ce genre de discussion.

Raphaël PILLOSIO : Je voulais ajouter ceci par rapport aux dépenses régionales qui sont faites pour le cinéma en France dans presque toutes les régions. La région va aider un film diffusé sur une chaîne, mais ce peut être une chaîne qui n'a rien à voir avec sa région. Cette région effectue une dépense publique pour un film qui ne sera vu par personne dans le territoire de la région. Concrètement, j'ai fait un film qui n'était pas tourné dans la région pour laquelle j'ai eu un diffuseur. Dans ce cas, l'investissement de la région n'est pas forcément vu par les habitants de la région. C'est simplement une remarque que je trouve intéressante.

Dominique HANNEDOUCHE : On parle déjà au passé, je pense. Nous sommes déjà dans la dynamique de montrer les films à l'échelle du G.I.E., donc les films coproduits par les uns et les autres, et puis à l'échelle nationale puisque, aujourd'hui, on est 20 chaînes locales regroupées. En fait on passe là de 12 chaînes pour un programme à 20 en janvier.

Raphaël PILLOSIO : Ce n'est pas seulement vrai pour les télévisions, mais pour les élus locaux. Les élus locaux peuvent être sollicités pour un film qui ne va pas être vu dans la région. La question que je pose, c'est : est-ce le rôle du politique régional, donc d'un élu régional d'aider la production de films qui ne seront vus par aucun de ses concitoyens de la région ?

Guy FILLION : C'est dommage qu'on aborde cela à la fin, car c'est un tout autre débat. Comme mon grand âge me permet d'avoir vécu à différents niveaux, il se trouve que je fais partie d'une commission des Pays-de-la-Loire. Donc on a parlé de moi tout à l'heure d'une

certaine façon. Derrière cette question, il y a aussi le débat de quelque chose que j'ai connu et que je crois connaître encore dans d'autres régions, à savoir qu'il y a deux types d'élus : ceux qui jouent le jeu culturel réel, avec une aide à la création, et ceux qui attendent un retour d'image en termes quasi touristiques, ce qui peut aboutir à des choses absolument catastrophiques. Ce n'est pas ce que tu dis, mais il y a aussi ce débat-là pas loin derrière. Il me semble que dans certains coins on l'a dépassé. Par exemple la région des Pays-de-la-Loire vient de financer un film écrit dans un atelier d'écriture en Midi-Pyrénées et tourné du côté de Lyon avec une aide des Pays de la Loire parce que notre commission a eu un coup de cœur pour ce projet.

Raphaël PILLOSIO : Je trouve cela très bien. Je dis simplement que j'aimerais qu'il existe une politique de diffusion qui permette que les habitants de la région voient le geste de la commission. Je suis pour le soutien à la création. Par contre, je suis pour que ce travail soit vu.

Dominique HANNEDOUCHE : Je suis tout à fait d'accord pour la diffusion en salles. En plus je pense qu'elle permet un contact avec le réalisateur.

Jacques LAVERGNE : Pour rester sur ce même sujet, quand nous cherchons une diffusion de documentaires en salles, nous essayons de fédérer pour essayer de rester au plus près des gens dans nos régions. Je pense que nous allons devoir bricoler un peu. On parlait ce matin des normes techniques : il est évident que nous n'allons pas attendre que les normes soient stabilisées et que tout soit réglé pour commencer parce que sinon nous serons morts avant. Donc si on doit diffuser avec un vidéo-projecteur et non pas sur un disque dur, on mettra autre chose. Mais en tous cas, nous avons envie que nos films soient sur un écran. Cela suppose une fine connaissance – je ne dis pas que nous l'avons – des réglementations. Nous avons fait ce matin une grande impasse sur le secteur non commercial : nous avons beaucoup parlé des salles, mais je crois que la fréquentation des salles de cinéma s'appuie aussi sur le travail du non commercial. Il n'y a pas de concurrence, même si, quand nous signons un contrat pour une diffusion de film avec un réseau de salles, il y a un alinéa qui prévoit qu'ils seront prioritaires pour la diffusion et que la M.J.C. du coin ne sortira pas le film en premier (et cela me semble logique), il est bien évident qu'il faut mener de front les deux diffusions.

S'il y a des gens dans la salle qui parlaient de création, je pense que dans à peu près toutes les régions maintenant il y a des commissions (moi aussi je suis un peu expert auprès d'une commission) qui étudient et qui financent des projets d'aide à l'écriture déjà : vous n'avez pas besoin d'avoir trois caméras dans un tiroir pour commencer à développer votre projet, à entamer les relations avec les partenaires qu'il faudra trouver, à savoir le producteur et le diffuseur.

Sylvie LE CALVEZ : Merci pour cette précision. Je pense que l'heure tourne et qu'on va laisser la parole à Antoine GLÉMAIN. Merci vivement, en tout cas, à tous pour la clarté de vos propos, pour vos expériences multiples, pour toute l'articulation qu'on voit bien entre tous les niveaux. Je pense que cela aura éclairé entre les débats de ce matin et de cette après-midi l'ensemble de l'assistance. On attendra avec impatience la synthèse des actes de ce rendez-vous. Antoine, la parole est à vous pour la clôture.

CLÔTURE DU COLLOQUE

Antoine GLÉMAIN : Vous avez parlé de synthèse. Je ne vais sûrement pas faire de synthèse maintenant. C'est impossible vu la richesse de tout ce qui s'est dit. Il y aura la publication des actes du colloque, nous nous y engageons. Ce ne sera pas un compte-rendu analytique, nous respecterons au plus près la parole des uns et des autres, mais nous chercherons à ce qu'il y ait surtout un état de toutes les questions qui auront été abordées et à ce que ce soit aussi complet que possible. Cela, nous nous engageons vraiment à le faire dans les mois qui viennent. Vous en disposerez tous, bien entendu, et ce sera diffusé par d'autres moyens.

À ce stade, ce que je voudrais dire, ce sont les quelques choses suivantes. Nous participons, les uns et les autres, à un certain nombre de colloques, des colloques, il faut bien le dire, souvent décevants ; et quand nous avons eu cette commande – puisque c'est le pays de Haute Mayenne qui au départ nous a demandé d'organiser ce colloque –, nous n'étions pas forcément bien convaincus. Nous craignons vraiment le pensum. Je pense que vous l'avez compris, à partir du moment où il y avait cet objectif, nous avons essayé de faire comme nous le faisons tous, je crois, dans nos domaines, nous avons essayé de le faire bien, c'est-à-dire que nous avons voulu un colloque qui serve à quelque chose. Si 'on déplaçait des gens, il fallait que ce soit pour qu'il se passe quelque chose. C'est en tout cas ce que nous avons voulu faire.

Sur le plan de la méthode, nous avons commencé par réunir une commission consultative où il y avait une trentaine de personnes actives à des titres divers en Haute Mayenne ; nous l'avons réunie deux fois pour voir comment les choses pouvaient se passer. Certains membres de la commission sont venus au colloque, d'autres pas ... : ce sont les bizarreries des choses, mais nous avons travaillé avec eux en amont de cette manière. Nous en sommes arrivés à formuler une double exigence. Nous voulions que ce qui serait dit à ce colloque soit accessible au grand public, en tout cas à « l'honnête homme » comme on disait au XVIIIe siècle, c'est-à-dire à quelqu'un qui a envie de préoccuper des affaires de la cité ; nous ne voulions pas que ce soit un colloque de spécialistes entre eux, qui parlent un langage codé. En même temps, nous ne voulions pas non plus, sous prétexte que nous étions au fin fond de la campagne à Mayenne, que ce soit une petite réunion locale où, « le grand cinéma » se décidant à New York et à Paris, on allait parler ici de choses mineures. Nous pensons que le monde est maintenant complètement unifié et que c'est des problèmes du monde que nous devons parler là où nous sommes, localement. Donc nous voulions aborder les questions liées à la numérisation du cinéma, dans toute leur complexité planétaire, évidemment à travers le prisme qui était le nôtre, celui du développement rural.

Ça, c'est ce que nous avons voulu. Je ne sais pas jusqu'à quel point nous y sommes parvenus, il faudra laisser décanter. C'était ce que nous souhaitions faire du point de vue de la méthode. On parle beaucoup de démocratie participative, d'expertise citoyenne, etc. Je pense que tout cela peut effectivement être extrêmement important, mais cela peut être aussi le masque de la pire démagogie. Si on ne veut pas être démagogue, il faut poser les vraies questions, même quand elles sont difficiles et techniques par certains côtés. Il ne faut pas que les débats soient au rabais. Si les gens ne sont pas informés sur une question, on peut évidemment leur demander leur avis sur tout et n'importe quoi, ce seront, en fait, toujours les mêmes manipulations qui prévaudront.

Nous voulions vraiment que le colloque traite les questions qui se posent aujourd'hui pour les gens qui se préoccupent et de développement rural et de l'avenir du cinéma. Nous étions absolument incapables de faire ce travail seuls. Le partenariat avec Premiers Plans et avec tous ceux qui ont bien voulu participer à ces deux tables rondes nous a en fait énormément enrichis, déjà dans le processus de préparation.

C'est ce que je voulais dire d'abord. Après, je pense que ce colloque aura des suites, j'en forme le vœu. Car nous voulions que ce colloque ait un impact au-delà de l'aspect local. Les questions qui sont posées ont un intérêt général. Effectivement, les responsables du C.N.C. n'ont pas souhaité venir, mais en même temps, ils seront obligés d'entendre. On sait qu'ils seront très attentifs à ce qui a été dit ici : il faudra que ce soit pris en compte d'une manière ou d'une autre.

Oui, ce n'est pas du tout modeste, mais c'est vrai que nous espérons peser effectivement, si peu que ce soit, sur les réflexions et les décisions qui seront prises à un niveau tout à fait général. Car nous sommes dans une période de bouleversements, il y a de nouvelles règles qui vont s'établir. Il faut veiller à ce qu'elles ne soient pas établies n'importe comment et si on est citoyen, on pense qu'on peut peser, qu'on doit le faire. On doit en tout cas, tant qu'il est possible de discuter, dire comment on voit les choses et les questions qu'on se pose. Il n'y a pas de secret là-dessus : je peux résumer quelle est, à Atmosphères 53, notre position.

La question du numérique ne se pose pas, ne se pose plus. Elle ne se pose plus, évidemment, en termes de création, déjà depuis longtemps. Même en termes de diffusion, elle ne se pose plus. Elle est déjà réglée. Après, on peut avoir tous les regrets sur ceci ou cela, mais c'est un fait. La question, c'est, à partir de là : qu'est-ce qui peut en résulter ? On peut avoir des motifs de crainte sur certains points, ils ont été formulés dans les deux tables rondes, peut-être surtout ce matin. Mais les deux points sur lesquels nous sommes vraiment vigilants – et nous ne sommes pas convaincus entièrement par ce qui a été dit aujourd'hui, y compris par ce qui se trouve dans le rapport GOUDINEAU, par exemple –, c'est d'abord la question de la diversité culturelle, de la diversité du cinéma, comment elle peut être maintenue et étendue. Il y a des éléments qui vont dans ce sens, il y en a qui vont en sens contraire ; c'est le rôle du politique de poser les verrous et de formuler les règles qui vont en effet garantir cette diversité. La deuxième question qui nous préoccupe et qui y est liée, c'est la question territoriale. En effet, cela ne va pas de soi que des territoires ruraux comme le nôtre puissent tirer parti de ce qui va se passer. Et là, je pense que Claude-Éric POIROUX a été tout à fait franc ce matin quand il disait que finalement les apports de la diffusion numérique pour les n'étaient pas évidents pour les pays européens, et encore moins évidents pour Mayenne. C'est vrai que, quand on lit le rapport GOUDINEAU, il est tout à fait frappant de voir que quand il parle de territoires, il le fait à l'échelle macro-territoriale : Qu'est-ce qui va se passer en Europe ? Comment la production européenne va-t-elle être défendue face aux Américains ? Mais qu'est-ce qui va se passer quand on descend à l'échelle des provinces, des communes, des villages ? En fait, cela n'entre pas (ou peu) dans le champ de vision des rapports qui ont été publiés jusqu'à présent. Désolé, c'est là que nous vivons, c'est là que nous travaillons. Enfin, je pense que nous sommes tous d'accord dans cette salle : il n'y a pas des New-yorkais, des Parisiens et des citoyens de troisième zone, il y a des êtres humains qui sont absolument sur le même plan, qui sont aujourd'hui unifiés par bien des côtés et qui doivent être traités avec une égale dignité. Là est le problème. Donc, nous espérons effectivement qu'il y ait des suites. Notre point de vue peut et doit être pris en considération.

Après, sur le plan local, nous pouvons évidemment avoir l'impression de maîtriser davantage ce qui peut se passer, encore que... Le territoire où nous intervenons n'est pas entouré de murailles, il est connecté au vaste monde. Mais en Haute Mayenne, nous avons effectivement un certain nombre de visées, de projets, de priorités.

La première priorité, c'est quand même bien celle de l'avenir des salles de cinéma rurales. Nous en avons quatre en Haute Mayenne, qui sont bien réparties sur le territoire, qui ont encore des spectateurs. Nous voulons, et nous allons vraiment agir très fortement en ce sens, que la stimulation du passage au numérique soit l'occasion non seulement de garder ces salles, mais de les rénover, de les repenser de A à Z, dans tous les aspects de leur fonctionnement, de manière à ce qu'elles se mettent effectivement au service d'un projet culturel. Je suis absolument d'accord avec Guy FILLION : le projet culturel est vraiment l'âme d'un pays. Je fais partie de ceux qui en sont particulièrement convaincus dans le cas du pays de Haute Mayenne, qui n'a d'ailleurs même pas de consistance historique au départ, qui n'a pas de traditions. S'il y a quelque chose qui peut constituer ce pays, c'est le projet culturel. C'est ça ou rien. Cela me semble tellement évident que je souhaiterais que les élus, que beaucoup de gens dans la population le comprennent. Beaucoup d'énergie est passée à gérer des problèmes secondaires par rapport à cela qui est essentiel. Donc l'avenir des salles, leur rénovation et surtout aussi, comme Thierry LOUNAS l'a dit ce matin, changer l'équipement ne suffit pas s'il n'y a pas une animation derrière, s'il n'y a pas des médiateurs, s'il n'y a pas une volonté politique, évidemment : c'est tout ce cocktail-là qui est nécessaire. Nous disposons de certains ingrédients, je crois, en Haute Mayenne. Mais il faut que tout cela s'assemble, et s'assemble au bon moment. C'est vraiment là pour nous la première chose.

Le deuxième projet : nous souhaitons constituer quelque chose comme un centre de ressources, un centre de formation notamment, dont la forme reste à définir. Je développerai pas ce point aussi, mais c'est quelque chose que nous avons en tête et à quoi nous travaillons. Nous jouons déjà en petite partie ce rôle et nous pensons pouvoir le jouer bien davantage.

Et puis je voudrais, pour terminer - j'espère que le débat de cet après-midi a permis de le comprendre - évoquer la question des télévisions locales qui est une question très importante. Évidemment, tout cela demande à être étudié, mais on arrive à une période où effectivement des télévisions locales de service public ont un rôle à jouer, pour la création cinématographique bien sûr, mais aussi en même temps pour le développement local. J'espère vraiment que les élus, et les citoyens, se saisiront de cette question. On sait bien que les moyens ne vont pas être illimités, mais il y a des choix à faire. Nous observons tous que les habitudes de saupoudrage ne sont pas pertinentes ; il faut concentrer les moyens sur les projets les plus significatifs en termes de développement rural

Voilà, à ce stade, ce que je souhaitais dire.

Je remercie encore une fois tout le monde.

Si vous n'êtes pas complètement épuisés, il y a, comme on l'a annoncé, l'installation de Gérard SERGENT dans la maison juste à côté. Profitez de la présence de Gérard. J'avais découvert son installation à Premiers Plans l'an dernier, et je tenais absolument à ce qu'elle soit montrée à Mayenne dans le cadre du colloque.

Et pour ceux qui seront encore là ce soir, on a une longue soirée qui s'annonce, de documentaires justement. Malheureusement pas ici, parce que la salle n'est pas souvent disponible, mais dans la salle de spectacles de l'Hôpital, de l'autre côté de Mayenne. Nous avons prévu une soirée avec toute une série de documentaires, dont 3 qui ont été sélectionnés par des responsables d'Atmosphères 53 lors des dernières Rencontres documentaires du Mans. Nous présenterons aussi un film d'atelier, réalisé par un groupe de jeunes mayennais, dans le cadre d'un atelier « Un été au ciné », lors d'un concert d'Arthur H à Mayenne. Ce film a été tourné avec un car régie de Canal 8 et a été monté avec une amie de Thomas, Caroline DETOURNAY. Il a été retenu comme un des meilleurs films d'atelier de l'année et sera présenté à Paris le 16 décembre lors des Rencontres nationales d'Un Été au Ciné. Les Mayennais pourront en avoir la primeur ce soir, à 20h30.

Merci pour votre patience, et à une prochaine fois.

LISTE DES INTERVENANTS

INVITÉS

- **Catherine BAILHACHE**

Etudes aux Beaux-Arts.

Co-fondatrice, auprès de Claude-Éric POIROUX, en 1982 du cinéma Les 400 coups à Angers et en 1989 du festival Premiers Plans à Angers.

En 1982 également, co-fondatrice avec des exploitants classés Recherche des régions Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre et Poitou-Charentes, de l'Association des cinémas de l'Ouest pour la recherche (A.C.O.R.), dont elle assure la présidence de 1985 à 1992.

Actuellement coordinatrice de l'A.C.O.R. et vice-présidente de l'association Les enfants de cinéma (en charge notamment de la coordination nationale du dispositif École et cinéma).

- **Pascal BRÛLON**

D'origine sarthoise, il commence sa carrière comme animateur dans l'équipe de Daniel HAMELIN qui a créé en 1980 à Laval une des premières radios locales de service public, Radio Mayenne. Il continue avec Radio Avoriaz, puis, après des expériences diverses, Radio Maine (de 1984 à 1990), dont il assure la direction, ce qui lui permet d'engendrer Radio 24 Heures.

Il crée une agence de communication événementielle (90/93), avant de mettre sur pied un réseau régional de mobilier urbain pour Giraudy, pendant 9 ans.

En parallèle à ces activités, il contribue à la naissance de Canal 8 Le Mans, , collabore à Radio Classique, gère la trésorerie du Club de la Presse, assure les rencontres littéraires de la F.N.A.C. au Mans et l'animation de nombreux débats en public.

En 2001, il s'investit dans la télévision mancelle, avec de nouveaux associés.

Président de la S.A.S. Le Mans Télévision, du G.I.E. Grand Ouest Régie Télévision, membre du Conseil d'Administration de T.L.S.P. (Télévisions locales de service public) et du G.I.E. Télévisions locales (pour l'accès au multiplexe R1 T.N.T.), il est par ailleurs maire de Pontvallain, petit chef lieu de canton du Sud-Sarthe.

- **Sylvain CLOCHARD**

Programmateurs, avec son père Gérard, du cinéma Le Concorde à Nantes et des réseaux de programmation Epic et Micromegas (84 écrans, dont 4 récemment équipés en numérique 2 K : 2 au Concorde, 1 à Saint-Cast et 1 à Sarzeau).

- **Guy FILLION**

Professeur d'allemand d'abord, puis co-fondateur et membre de l'équipe éducative du Lycée expérimental de Saint-Nazaire de 1982 à 1999, y enseigne l'allemand, le français et le cinéma.

Co-fondateur de la Ciné-Sup au lycée Guist'hau de Nantes, y enseigne le scénario, les lettres/cinéma, l'histoire du cinéma et l'analyse filmique de 1988 à 2001. Actuellement retraité de l'enseignement.

Traducteur allemand/français (SCHOPENHAUER, NIETZSCHE, KAFKA).

Créateur, animateur, voire président de différents ciné-clubs (la première fois en 1952) ou associations de promotion du cinéma ou du polar (festival du Crime de Saint-Nazaire).

Membre de la Commission technique du cinéma des Pays-de-la-Loire depuis 1992.

Responsable des scolaires, puis membre de la commission de sélection des documentaires au festival des 3 Continents à Nantes.

Animateur de nombreux stages de formation des enseignants en cinéma, auteur d'une brochure sur les métiers du cinéma pour le Conseil général de Loire-Atlantique et responsable pédagogique du D.V.D. de Lycéens au cinéma/Pays-de-la-Loire sur *Le fils adoptif* d'ABDYKALYKOV.

Organisateur/programmateur des Rencontres Cinéma de Gindou (Midi-Pyrénées) et conseiller municipal d'une commune de 150 habitants.

- **Dominique HANNEDOUCHE**

Etudes en lettres modernes, linguistique et audiovisuel.

Cadreur-réalisateur free-lance en 1988-1989 et de 1991 à 1994.

Réalisateur, formateur et responsable de production à l'Atelier de création audiovisuelle (A.C.A.V.) de Saint Cadou de 1989 à 1992.

Cadreur, monteur, réalisateur et chargé de production à TV Rennes de 1994 à 1998.

Responsable, puis directeur, d'antenne et des coproductions à TV Rennes depuis 1999.

Directeur général adjoint à TV Rennes depuis novembre 2006.

- **Laurent HÉBERT**

Diplômé d'une école universitaire de photographie et d'audiovisuel, il débute en 1981 comme scénariste, réalisateur et directeur de production.

Il crée avec Jean-Jacques ZEITOUN en 1986 la société Z & H Films, produit des fictions et des documentaires pour la télévision et met en place un secteur de distribution de films en salles de cinéma (*Histoire de Piera*, de Marco FERRERI, *Amère récolte*, de Agnieszka HOLLAND...). Il développe également avec Jean-Jacques ZEITOUN, à partir de 1989, des ateliers d'écriture pour des fictions télévisées.

A partir de 1991, il dirige la reprise de salles de cinéma en périphérie parisienne, organise des rencontres avec le jeune public du cinéma et participe à un projet de partenariat avec des ex-pays de l'Est européen concernant la distribution de films.

Il met en place pour la Société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs (A.R.P.) en 1996 le Cinéma des cinéastes, place de Clichy à Paris.

Parallèlement à ces activités, il continue à écrire de nombreux scénarios pour la télévision, à diriger des actions de formation et à réaliser trois courts métrages et un documentaire de long métrage (*Les mots parlés*, en 2002).

Depuis septembre 2006, il est le délégué général de la Commission supérieure technique de l'image et du son (C.S.T.).

- **Jacques LAVERGNE**

Réalisateur de films, photographe, enseignant à l'Université de Poitiers.

Membre de l'équipe qui créa le Salon de la Bande Dessinée d'Angoulême en 1966.

Conseiller technique et pédagogique de cinéma pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Fondateur de la première école de film documentaire en France, dans le cadre de l'université de Poitiers, sur le site du Futuroscope en 1994. Formation de référence du Centre national de la cinématographie depuis 2004. Cette formation (Diplôme d'université, puis D.E.S.S., enfin Master Pro) est maintenant le Pôle documentaire Créadoc, implanté à Angoulême en partenariat avec l'agence multimédias Magelis. Président de l'Atelier documentaire, association loi 1901 en cours de transformation en S.C.I.C. de production et de distribution de documentaires de création.

- **Thomas LEROUX**

Né à Mayenne. Etudes de lettres modernes et de cinéma à l'Université de Caen, puis D.E.A. d'esthétique à Paris I.

Elève scénariste à la F.E.M.I.S., école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, de 1998 à 2002.

Scénariste de plusieurs courts et longs métrages, les derniers en date étant *Vena Amoris*, de Massayassu EGUSHI (Japon) et *Gnaman*, de Kollo Daniel SANOU (Burkina Faso)

Il a réalisé au Québec en 2003 le documentaire *Les messagers* et engagé en Mayenne en 2006 la réalisation d'un nouveau projet, *Les cinéastes en herbe*.

Il intervient parallèlement dans des activités de formation à Paris, à Amiens et en Mayenne.

- **Thierry LOUNAS**

Collabore depuis 1996 aux Cahiers du cinéma, dont il est membre du comité de rédaction.

Co-auteur du film de Pedro COSTA, *Où gît votre sourire enfoui ?*

Fondateur de la société Capricci Films à Nantes et ancien directeur adjoint de l'Atelier de Production Centre Val de Loire (A.P.C.V.L.) dans la région Centre.

Actuellement, outre ses activités de producteur et de distributeur à Capricci Films, il édite la revue de cinéma *Vertigo*.

- **Raphaël PILLOSIO**

Etudes d'histoire et de cinéma. Diplômé du D.E.S.S. « Réalisation de films documentaires » de l'Université de Poitiers.

Il a réalisé deux documentaires : *Route de Limoges et Algérie, d'autres*

regards. Il a aussi produit *La cité des castors*, de Fabrice MARACHE.
Il est le co-créateur de l'Atelier documentaire à Angoulême.

- **Claude-Éric POIROUX**

Exploitant depuis 1975 à Angers, Chartres et Paris. Actuellement propriétaire et exploitant du cinéma Les 400 Coups à Angers (7 écrans).

Il a fondé en 1981 et dirigé pendant 12 ans Forum Distribution. Près de 100 films distribués, parmi lesquels *Stranger than paradise* (J. JARMUSCH), *Boy meets girl* (L. CARAX), *The element of crime* (L. VON TRIER), *Le festin de Babette* (G. AXEL), *La vie*

des morts (A. DESPLECHIN), *Nord* (X. BEAUVOIS), *Brève histoire d'amour* et *Le décalogue* (K. KIEŚLOWSKI), *Akira* (K. OTOMO), *Drugstore cowboy* (G. VAN SANT), *Et la lumière fut* (O. IOSSELLANI), *Le pas suspendu de la cigogne* (T. ANGELOPOULOS)...

Il a produit ou coproduit une dizaine de longs métrages, parmi lesquels *Désordre*, d'O. ASSAYAS, *Gardien de la nuit*, de J.P. LIMOSIN, *Jeux d'artifices*, de V. THÉVENET, *La divine comédie*, de M. DE OLIVEIRA, *La sentinelle*, de A. DESPLECHIN...

Il est le créateur et le directeur artistique du festival européen Premiers Plans à Angers depuis 1989.

Il est le créateur et le directeur général d'Europa Cinémas depuis 1992 (1660 écrans dans une soixantaine de pays d'Europe et de la Méditerranée).

- **Farid REZKALLAH**

18 ans d'expérience dans différents métiers de l'audiovisuel et du cinéma : développement, financement, production, création d'une chaîne de télévision locale au Mans, suivi de projets, élaboration de programmes audiovisuels et gestion budgétaire.

En 1988, associé à la création au Mans de la société VIDEOGRAM, qui devient en 1994 24 Images.

Depuis 1992, occupe le poste de producteur délégué à VIDEOGRAM, puis à 24 Images.

- **Gérard SERGENT**

Né à La Flèche.

Il se passionne pour la photographie en tant que portraitiste de rue puis devient reporter à Jeune Afrique pendant 4 ans.

Il poursuit son travail comme photographe de plateau avec Cyril COLLARD, Bob WILSON, Carlos SAURA.

Il s'intéresse à l'image en mouvement et partage son métier de chef opérateur avec le documentaire scientifique et social.

En parallèle, il conçoit et réalise des expositions dans son village du sud de la Sarthe avec les habitants sur les thèmes : *La photographie de famille*, *L'écriture*, *mémoire du village*, *100 ans de cinéma en milieu rural*.

Il est actuellement le porteur de l'exposition *Attention fragile – La trame du temps*, cinéma exposé.

AUTRES INTERVENANTS DANS LA SALLE

- **Jacqueline BESSIN**

Membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53.

- **Gérard CLOCHARD**

Directeur du cinéma Le Concorde à Nantes.

- **Willy DURAND**

Responsable des programmations d'Atmosphères 53.

- **Jean-YVES ROY**

Trésorier, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53.

- **Danièle DELAUNAY**

Directrice du Collège du Sacré Cœur à Gorron.

- **Michel LE PÉCULIER**

Membre du C.A. d'Atmosphères 53.

- **Jean-Claude BELLIER**

Président de l'association Le Kiosque à Images à Ménil.

- **Pierre GUICHENEY**

Réalisateur et écrivain.

- **Pierrick TRANCHEVENT**

Maire de Jublains, membre du C.A. d'Atmosphères 53.

ANIMATEURS

- **Sylvie LE CALVEZ**

Etudes supérieures en agriculture, puis en lettres modernes et communication.
Elle travaille pendant 5 ans en presse quotidienne régionale et 5 ans en agence

de communication avant de lancer avec Claire LELIÈVRE en 1992 Village Magazine, dont elle assure la direction. Village Magazine, premier magazine national indépendant consacré à la vie et à la création d'activités en milieu rural, est diffusé sur toute la France à 30 000 exemplaires. Elle est aussi vice-présidente du collectif Ville/Campagne, collectif d'associations travaillant sur les flux migratoires entre milieu rural et milieu urbain.

- **Sandrine MORIN**

Originnaire de la Mayenne.

Diplômée de l'école de journalisme de Toulouse, elle travaille depuis 2004 pour le réseau France Bleu.

Passionnée de sons, elle traque ici et là les rencontres impromptues que seule la radio sait saisir...

Spécialisée dans le domaine culturel, elle a écrit pour le magazine Lire, collaboré avec quelques festivals (Rencontres cinéma d'Amérique latine de Toulouse, Festival international de programmes audiovisuels de Biarritz, Reflets du cinéma en Mayenne) et animé de nombreux débats littéraires.

ORGANISATEURS

- **Antoine GLÉMAIN**

Etudes supérieures en philosophie. D.E.S.S. en histoire et civilisation.

Enseignant en philosophie à Mayenne de 1973 à 2002.

Adhérent de l'association Atmosphères lors de sa création à Mayenne en 1989. Président de l'association (devenue départementale sous le nom d'Atmosphères 53) de 1996 à 2002, il en est devenu le directeur en 2002.

- **Janick JAMES**

Après des études universitaires d'espagnol à Rennes, elle a enseigné l'espagnol à Brest puis à Laval, où elle a terminé sa carrière en 2006.

Membre de l'association Atmosphères 53 depuis 1996, elle en est la présidente depuis novembre 2003.

REMARQUES ET COMMENTAIRES DE PARTICIPANTS

Après le colloque, les 111 participants ont été invités à répondre par écrit à deux questions :

- Si vous devez retenir une seule chose du colloque de Mayenne, quelle est-elle ?
- Avez-vous d'autres remarques ou commentaires à formuler ?

Voici une partie des réponses :

*J'ai trouvé que c'était une belle réussite : mélange des acteurs et véritables échanges, thème nouveau et thèmes semi tabou abordés. Le tout valorisant Mayenne et la Haute Mayenne et, avec elles, le milieu rural et les petites villes. Il n'est pas inutile de prouver encore et encore qu'il se passe des choses importantes loin de Paris et du parisianisme (parfois parasitant pour faire un mauvais jeu de mots).

Anne AMBLÈS, coordinatrice du Conseil de développement du pays de Haute Mayenne (53)

* La matinée a été excellente et je suis revenue sans effort l'après-midi.

Très belle réussite, organisation sans faute. Qualité des sujets, des intervenants. Equilibre des prises de parole. Les animatrices, impeccables ! Les invités ont répondu aux questions posées (contrairement à des politiques !). Explications simples, parfaites.

Une vraie table ronde, tous les sujets ont été abordés, aucun ennui sur toute une journée. Pas un seul invité n'a monopolisé la parole : étonnant !

Jacqueline BESSIN, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* J'avoue qu'en me rendant au colloque samedi matin je ne m'attendais pas du tout à "tout ça" !

J'ai été plus qu'agréablement intéressée et en suis ressortie pleine d'entrain face à cette future révolution !!!

La qualité des deux tables rondes a, à mon sens, intéressé plus d'une personne. J'avoue avoir été plus attirée par la première qui a plus posé les questions auxquelles l'avenir du cinéma de Gorrion sera confronté. Je me suis d'ailleurs empressée d'en faire un point auprès de Gérard FOURÉ, secrétaire de Mairie.

Pour répondre à vos questions, je retiendrai surtout que l'avenir des cinémas ruraux, (en particulier celui de Gorrion au travers duquel je donne mon avis) est en plein bouleversement. Je n'ai pas connu l'avènement du cinéma parlant, mais je pense que le parallèle peut se faire. La technologie numérique est bénéfique à bien des égards et si elle doit envahir les salles obscures, autant l'accueillir le mieux possible. Je pense que tous ces changements vont avoir lieu dans moins de temps qu'on ne le pense et qu'il faut dès aujourd'hui penser à l'avenir en commençant des aménagements pour éviter des coûts onéreux qui fragiliseront les petits cinémas ruraux.

Ce n'est pas la partie "technique" qui me préoccupe le plus car le numérique est déjà partout (téléphone, télévision, ... déjà évoqués lors du colloque). C'est surtout la partie "mise en pratique" qui va bouleverser notre cinéma car la transition entre les films sur pellicule et les films numérisés risque de prendre du temps et l'aménagement du cinéma devra faire face à cela.

Je m'explique : si les grandes sociétés de distributions (américaines ou européennes) jouent le jeu de sortir leurs films en numérique, qu'en sera-t'il pour les films scolaires encore sur pellicules ? Les cinémas ruraux devront donc avoir les deux appareils à disposition pour continuer à promouvoir le cinéma ? Mais comme le signalait quelqu'un au colloque (pardon si j'ai oublié son nom !) la plupart des salles rurales sont « mono-écran » (comme Gorrion pour ne citer que ce cinéma). Cela impliquera une double maintenance. En sachant en plus que la technologie numérique avance à pas de géant, le renouvellement des projecteurs numériques, des serveurs et autres objets techniques (écran ?) qui

peuvent rentrer en ligne de compte sera à prévoir plus souvent que pour les anciens appareils de projection. Les cinémas ruraux auront-ils les ressources pour faire face à ces dépenses ?

J'avoue que ce sont des questions qui me sont venues suite au colloque. Je ne sais pas si elles répondent à votre demande. La route est encore longue pour arriver au bout du tunnel mais aujourd'hui, on aperçoit déjà une lueur. Par conséquent, je pense qu'il est bon d'en parler et d'en reparler avec de nombreux interlocuteurs de façon à ce qu'aucun cinéma rural ne quitte le navire avant d'arriver au bout.

Laura BOITTIN, employée à la médiathèque et au cinéma municipal de Gorrion (53)

* Devant l'évolution agressive des techniques (je dis agressive pour nous, retraités), je retiens l'inéluctabilité de l'invasion du cinéma par le numérique et la rapidité du changement. Le coût de l'investissement – et pour une durée de vie réduite – surprend.

La situation relève quand même du paradoxe puisque, d'un côté le numérique met le cinéma, la réalisation de films à la portée de tous, mais aussi quelques firmes peuvent contrôler l'essentiel de la distribution.

La position d'Atmosphères 53 sur la question est très réaliste.

Le colloque était très intéressant et les intervenants remarquables.

Pierre BRAULT, adhérent d'Atmosphères 53

* - Ce qui m'a frappé, c'est l'écoute et l'attention des spectateurs, le respect des intervenants entre eux et ce avec un débat malgré tout.

- Ce que je retiens sur le plan technique: tout est possible en diffusion mais pas partout !

- Le fantasme de Big Brother est agité vis à vis des majors et des distributeurs, est-ce réel ?

- La dame sur l'estrade [Catherine BAILHACHE] parlait très bien du cinéma, très agréable.

- La passion animait les gens y compris dans la salle (enfin des passions: le cinéma, l'argent, le pouvoir, l'ego (dans le sens où "moi, je parle de moi")

- Pas d'autres remarques. Ce que j'ai vu m'a plu.

Paul CHOISNET, directeur de l'hôpital d'Ernée (53)

* Ce que je retiendrais :

Côté diffusion : la question que je retiendrais est celle de l'indépendance de programmation des salles de cinéma qui seraient financées pour être équipées en numérique.

Côté chaîne de production (réalisation – production – diffusion - exploitation) : le numérique pose la même question dans de nombreux domaines (édition livre, photographie) concernant la confusion entre accessibilité des moyens techniques par tous, permettant des pratiques amateurs, et le professionnalisme. Réduire les coûts et se passer des professionnels : pour quelle qualité au bout du compte? La garantie d'une valeur artistique (sans être dogmatique) est assurée par les professionnels, croisement de regards sensibles et d'exigences.

Côté cinéma et ruralité : le net permettra l'accès individuel aux films et donc c'est dans le collectif que la salle doit jouer son rôle. L'enjeu des salles de ciné en milieu rural me paraît relever du politique, endossant entre autre le lien social nécessaire et désiré au fond (passant par une culture commune, un questionnement simultané provoqué par un film et un débat après). Et cet avenir non mercantile, ne peut être assuré que par des mécènes ou des associations appuyées par une volonté politique.

Fabienne DELANNET, enseignante en cinéma et arts plastiques au lycée Lavoisier de Mayenne, nouvellement membre du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* Merci d'avoir eu l'initiative d'organiser ce colloque. John KING et moi n'avons pu y assister malheureusement que le matin, car nous devions aller ensuite à Fougères retrouver des adhérents d'EuroMayenne.

Mais ce que nous avons entendu nous a beaucoup intéressés tous les deux et John m'a dit qu'il avait à peu près tout compris...

Nous avons retenu que l'avenir ne sera pas rose pour les petites salles de cinéma rurales, si la progression vers le numérique est irréversible.

En ce qui nous concerne, nous avons malheureusement dû partir au moment où cela devenait intéressant pour nous, mais comme personne ne posait de questions dans la salle, nous n'avons pas osé aborder notre problème [comment organiser des séances à destination des Anglais et autres européens qui ont établi, assez nombreux, leur résidence en Mayenne] devant le public.

Je pense que John et moi reprendrons rendez-vous en début d'année prochaine pour en savoir un peu plus concernant la question qui nous préoccupe, mais d'ici là nous regarderons bien sûr les actes du colloque sur le site internet d'Atmosphères 53.

Nicole DEVEL, présidente de l'association EuroMayenne (53)

* En ce qui concerne le colloque, j'ai été agréablement surprise de la mobilisation autour de cette journée. Bravo! De manière générale, bravo pour votre travail de fournis et de sensibilisation, c'est motivant de voir que les efforts et la mobilisation tels que les vôtres ne sont pas vains.

La matinée a été très intéressante et m'a donnée plusieurs points de repères sur les relations distributeurs/exploitants ainsi que sur les problèmes liés à l'arrivée du numérique pour ces deux étapes de la vie d'un film.

L'après midi était plus diffuse, la discussion aurait gagné à être plus centrée sur 1 ou 2 points. J'ai néanmoins appris des choses notamment sur la TV locale mais finalement j'avoue que j'en retiens moins de choses que pour le matin (fatigue sûrement!)

Emmanuelle DORBON, festival Premiers Plans (49)

* Merci d'avoir osé organiser ce colloque sur le numérique, un sujet souvent traité en Pays-de-la-Loire (pour moi premier colloque en 2000 à Angers au festival Premiers Plans). Mais j'apprends toujours plein de choses même si les questions abordées se ressemblent.

Il est vraiment temps à chaque fois de préciser le terme « numérique » car dans les différentes étapes de la fabrication d'une image, le numérique peut représenter le montage, le son, le tournage, les effets spéciaux... Si jusque là toutes ces étapes ont pu être franchies car moins coûteuses (si je ne me trompe), la diffusion numérique (dernière étape et celle qui nous préoccupait le plus) est un enjeu de taille véritablement économique : là chacun seul ne pourra rien faire. J'ai donc particulièrement aimé que le problème soit évoqué en mettant en parallèle la territorialité et la culture accessible à tous

J'ai regretté que toutes les collectivités des 5 départements ne soient pas présentes pour se mettre au travail.....

Ce qui s'est passé pour l'informatisation des salles en Sarthe reste une expérience de collaboration entre l'état et les collectivités : ça peut être un support ... pour imaginer un plan d'investissement. Encore faut-il en préalable connaître les objectifs des uns et des autres.

Voilà pour l'essentiel : continuons à nous enrichir avec les expériences des uns et des autres et à interpeller les élus.

Annie DRONNE, responsable du service culturel du Conseil général de la Sarthe (72)

* Les débats étaient de grande qualité, les enjeux clairement posés.

Et il était aussi intéressant de voir que des personnes dans l'assemblée évoluant dans le milieu du cinéma (exploitants dans la salle...) s'étaient aussi peu questionnés dans leur quotidien sur l'arrivée du numérique et de ses conséquences.... La séance du matin a donc été bénéfique pour les non initiés comme moi mais aussi pour les autres, semble t-il....

Ce que j'en retiens :

- l'importance d'un réseau d'animation comme le vôtre en milieu rural pour :
- faire vivre un réseau de quelques salles bien équipées (face au home cinéma, au téléchargement de films numériques dans les foyers, dont nous ne vivons encore que les balbutiements...)
- et plus encore assurer et développer une offre culturelle autour de l'image sur un territoire et ce, dans un contexte où le numérique va faciliter la création, la diffusion à l'échelle locale (lien avec la TV...)
- A l'échelle macro, des précautions sont à prendre et à caler en terme de liberté de la profession vis-à-vis du fameux « tiers » détenteur des tuyaux,....

L'intérêt de multiplier ces rencontres (dont vous avez le grand mérite d'être des pionniers) doit permettre de :

Faire avancer le débat au sein de la profession et

Faire valoir un dispositif législatif accompagnant au mieux cette petite révolution... qui touche l'ensemble de l'audiovisuel.

Mais en la matière, il me semble qu'il vaut mieux avancer sur la question que d'être attentiste. C'est peut-être un peu simpliste.

Catherine DUBOST, directrice du pays de Haute Mayenne (53)

* Même s'il ne m'a pas apporté de nouvelles données sur le sujet, le colloque fut très intéressant à suivre.

Le point à retenir en priorité est bien évidemment le fait qu'il ait posé le problème du numérique en partant notamment d'une réflexion sur les politiques culturelles territoriales et sur le fait de pouvoir assurer, à terme, un accès à la culture cinéma sur l'ensemble d'un territoire.

Il apparaît malheureusement que certaines salles actuelles ne pourront pas s'équiper en 2 K

Même si j'ai toujours le mince espoir de voir ça et là, la mise en place de plans de financement départementaux ou régionaux en 2 K, ces derniers ne seront motivés que par une prise de conscience des salles. Et quand je vois l'immobilisme dont font preuve les salles chez nous (ce malgré les multiples réunions ou formations), je crains le pire.

Et même s'ils voyaient le jour, ces plans de financement ne seraient viables, selon moi, que par une aide financière, auprès des distributeurs, facilitant pendant la période d'équipement, une double circulation des films en numérique et en 35mm.

Au-delà des notions de qualité de projection à assurer et des normes définies, le colloque a donc eu le mérite de poser la question de la répartition de l'offre cinéma sur le territoire et notamment dans les zones rurales.

Autrement dit : quid du maillage des salles qui garantit actuellement en France la répartition géographique de l'offre culturelle cinéma ?

Laurent DUFEU, animateur de l'association Graines d'images (72)

* L'organisation matérielle parfaite (félicitation aux bénévoles), la qualité des intervenants, le professionnalisme des journalistes ont fait de ce colloque une réussite unanimement appréciée. Les élus et administratifs ... présents, le public n'ont pu qu'être impressionnés par le rayonnement d'Atmosphères 53 et ce bien au delà du " landerneau " mayennais.

Georges DURAND, vice-président, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* Le colloque fut un moment important et parfaitement adapté quant à son contenu aux attentes du moment. Il a permis, me semble-t-il, à de nombreux acteurs de comprendre et de saisir les nombreux enjeux (qu'ils soient d'ordre économiques, politiques et culturels) liés aux changements à venir et déjà en cours ici et là.

J'ai quelques difficultés avec la notion, souvent utilisée, de révolution. L'avènement du numérique constitue bien une révolution technologique mais elle s'est déjà produite, la diffusion des oeuvres cinématographiques n'ayant seulement pas encore été touchée massivement par cette révolution. Et il n'est sans doute pas souhaitable que le développement généralisé d'ici quelques années des projections numériques fasse table rase de tout ce qui a été. Je pense par exemple à la question des lieux de projection comme espace de rencontres mais aussi à la possibilité de montrer tous les films. D'ailleurs se pose très fortement la question de ce qui va être numérisé car il semblerait que le financement de la numérisation de tous les fonds reste problématique. Quid, par exemple, de tous les films documentaires en 16 mm ? Quid du film expérimental en Super 8 qui n'a aucun intérêt à être montré en numérique car le travail sur la pellicule participe pleinement de l'oeuvre en question plastiquement et esthétiquement ? Tous ces films "particuliers" doivent-ils être numérisés ou chaque salle doit-elle disposer des moyens de les montrer quels que soient leurs supports ? J'imagine assez bien des cabines de projection polyvalentes mais ne rêvons pas ! De plus, il faut être un peu prudent concernant la numérisation car, que je sache, on ne connaît pas aujourd'hui la durée de vie d'un support numérique et on pense, un peu trop vite, qu'elle est infinie. Rien n'est si sûr de ce côté-là !

Il n'en reste pas moins que la numérisation des films et le développement futur des projections numériques ouvrent des possibles très excitants. Pour autant ce qui ne va pas changer non plus relève de l'accompagnement des films car si l'on admet que les films les plus "fragiles" aujourd'hui, ceux qui ont du mal à trouver leur place sur les écrans (pour aller vite), vont être numérisés et donc leur diffusion a priori facilitée, il n'en reste pas moins qu'il faudra les voir en amont, que des acteurs de la diffusion s'en emparent et construisent des politiques culturelles pour les diffuser et amener le

public à s'y intéresser. Car l'inégalité entre les films perdurera de toute manière. Même si des économies seront possibles pour les distributeurs il y en aura toujours qui seront à même d'engager beaucoup d'argent sur certains films (notamment dans la communication qui risque d'être un poste encore plus pourvu de moyens qu'aujourd'hui) et d'autres qui n'auront pas ces moyens. Il y aura plus de films et le travail de prospection sera plus intense. Il ne faut pas, à mon avis, craindre la profusion et se pencher en priorité sur la nécessité de faire des choix. Donc ce qui ne va pas changer, c'est le travail de terrain car ce n'est pas parce qu'une diffusion est facilitée que le public en est informée et qu'il va s'y intéresser.

Reste à l'issue du colloque beaucoup de questions mais l'intérêt de ce dernier était de s'en emparer dès aujourd'hui afin de penser les évolutions à venir et de repenser nos missions dans ce cadre.

Willy DURAND, responsable des programmations d'Atmosphères 53 (53)

* Numérique : opportunité ou danger ? Il faut en tout cas être vigilant.

Je n'avais pas mesuré tout ce que pouvait impliquer l'arrivée de cette nouvelle technologie. Ce colloque me permet de comprendre un peu quels sont les enjeux de cette mutation.

Jean DUVAL, cadre dans une entreprise du bâtiment à Gorron (53)

* Il m'est difficile de ne retenir qu'une seule chose de ce colloque. Voici donc ce que j'en ai perçu :

- Travail "colossal" de préparation qui a porté ses fruits.
- Accueil très convivial.
- Qualité et variété des intervenants.
- Etat des lieux et perspectives bien exposés et pas trop techniques.

Remarque : l'intitulé du colloque était « Cinéma numérique et développement rural », mais le propos s'étendait autant au développement culturel urbain.

Reste une grande incertitude quant à l'évolution en matière de diffusion de l'image (sur quelle durée ? sous quelles formes ? rapports entre anciennes et nouvelles structures ?...)

Annick DUVAL-ROUILLER, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* Le travail de mise en œuvre de ce colloque est évident et je suis pleinement d'accord pour dire que c'est une réussite. Emanaient de la scène une réflexion et une concentration qui se transmettaient à la salle ; et même s'il y a eu assez peu d'échanges avec le public, je ne pense pas que cela ait frustré car nous venions en grande majorité pour nous initier et nous informer de la problématique d'abord.

Le matin a été consacré à la question de la diffusion numérique. Le seul regret –relatif- que j'aurais c'est que l'après-midi n'ait peut-être pas été assez centrée sur la question de l'influence de la mutation numérique sur la production et plus encore sur la création . Pour avoir eu l'heureuse occasion d'en parler avec Gérard SERGENT et Thomas LEROUX après le colloque, ils m'en ont exprimé chacun davantage en 10 mn qu'ils ne l'ont fait sur scène. Thomas LEROUX est quelqu'un de délicat et il n'a pas voulu monopoliser, d'autant qu'il a eu la parole le premier. Mais je me dis que cela ferait bien l'objet d'une rencontre cadrée sur cette seule question.

Ce que le numérique rend possible c'est la dissémination quasi illimitée des lieux de diffusion ; l'expérience d'Atmosphères le prouve d'entrée. Les petits cinémas s'inquiètent de la mise de fonds ; mais leur problème est peut-être que bientôt ils risquent de ne plus « faire la différence ». Voilà pour les quelques remarques qui me viennent.

Si j'avais une seule chose à retenir....

Pour ce qui concerne la création cela a été clairement dit par Jacques LAVERGNE : le professionnalisme ne dérive pas de l'amateurisme ; en revanche, s'il n'y a pas seulement massification mais bien démocratisation, on peut espérer que des talents auront plus de chances que jusqu'à maintenant de faire leurs preuves sur des objets courts et limités et d'être repérés ; mais devant la profusion possiblement quasi infinie des productions il faudra plus que jamais des filtres éclairés ; c'est typiquement un aspect nouveau de la mission d'Atmosphères ; quand samedi soir vous avez présenté un échantillon varié de documentaires du festival du Mans, cela m'épargnait de « subir » le reste du festival ; je caricature mais c'est un peu ça quand même que j'attends de l'association en la matière. Restent à énoncer et respecter les règles déontologiques qui doivent assurer une diversité de tous ordres au sein de ces associations et filtres (idéologique, thématique, esthétique...), question qui reste première sur le plan de la philosophie culturelle.

Maurice FERRÉ, adhérent d'Atmosphères 53 (53)

* 1- A la 1ère question je répondrai ce que je t'ai déjà dit en partant : la qualité des échanges de la 1ère table ronde a tenu, selon moi, au fait que les intervenants, fortement impliqués par leurs engagements et leurs compétences d'une haute technicité, ont su mettre à la portée d'un auditoire profane les enjeux du débat (que je n'avais pas soupçonnés en venant, en termes, notamment, d'incidences sur une pratique de "développement durable" du cinéma en zones rurales ...)

2- Pas d'autres remarques essentielles, sinon le constat qu'avec ce colloque l'association affirme encore davantage sa crédibilité... (remarque valable aussi bien pour l'adhérent de base que pour l' élu local dans la peau desquels je me trouvais en même temps...mais je me suis peu à peu habitué à vivre sereinement cette petite situation..."schizophrénique" !)

Michel FERRON, conseiller général (53)

* 1) Je retiendrais la qualité des débats du matin qui ont su à la fois éclairer en termes compréhensibles où et comment se posait le débat technique et quelles implications dans la politique culturelle pouvaient en découler.

2) Je regrette de ne pas avoir assez insisté sur le fait que j'avais conscience de représenter - sans savoir exactement qui - de nombreuses structures autour du cinéma en milieu rural et si j'avais eu un interlocuteur du CNC je lui aurais demandé si toutes ces structures étaient repérables et comment leur faire parvenir les actes du colloque.

Guy FILLION, organisateur des Rencontres de Gindou (46)

* Nous avons eu la chance et le plaisir de réunir des acteurs (intervenants et spectateurs) aussi différents et nombreux de la région : professionnels, associations, partenaires culturels, élus et cinéphiles.

La qualité des interventions a permis d'avoir une première approche sur la question de la relation entre numérique et développement culturel local. Les interventions de la matinée étaient très claires malgré leur technicité. Les interventions de l'après-midi étaient moins ciblées sur le thème « cinéma numérique et développement rural », portaient un peu plus dans tous les sens. A chacun de recadrer ensuite, mais elles ont montré la richesse des possibilités offertes.

Les adhérents d'Atmosphères 53 n'ont pour la plupart pas eu l'audace ou l'envie d'assister à ce colloque ; dommage, mais je comprends. Tant que je n'ai pas été associée à la préparation de ce colloque, je n'en voyais pas l'importance.

La question reste posée : est-ce que le numérique nous aidera à faire venir ou revenir les spectateurs dans les salles ou au contraire les poussera encore plus à rester devant leur home cinema. A nous de jouer pour leur donner l'envie de se retrouver ensemble devant un grand écran et d'en discuter ensemble. L'encadrement des séances, leur qualité technique irréprochable, vont devenir encore davantage des points de passage incontournables.

La soirée de courts métrages était en trop. La journée suffisait par elle-même, d'autant plus que les trois documentaires principaux n'étaient pas à la hauteur des espérances. J'ai cependant apprécié de voir les travaux d'ateliers de Pauline REBUFAT et le court métrage sur Arthur H, mais nous aurions pu les découvrir à un autre moment. Expo de Gérard SERGENT très intéressante, surtout en présence de l'artiste. Nous n'avons sans doute pas eu le temps pour faire une bonne communication autour de cette expo, mais aurait-ce suffi ?

Michèle GLÉMAIN, secrétaire adjointe, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* L'une des premières choses retenues est la qualité des débats : tout en étant de qualité, ils étaient accessibles à tous. Je vous félicite aussi pour l'organisation impeccable. Il me semble qu'il est difficile de retirer une information précise à mettre en avant mais l'ensemble est resté cohérent durant l'ensemble de la journée.

Yvan GODREAU, animateur du Centre social de Chemillé (49)

* J'ai eu beaucoup de plaisir à assister à ce colloque et y ai découvert des aspects insoupçonnés pour moi !

L'urgence est de mettre en place un dispositif de soutien aux salles de cinéma via quels tuyaux ? Je m'interroge sur la diffusion numérique dans des salles polyvalentes « est-on des francs – tireurs ? » Quelle est la position d' Atmosphères 53 dans ce domaine ? En tant que bibliothécaire intercommunale, je souhaite contribuer au développement du cinéma en milieu rural et surtout pas « jouer contre » les professionnels (programmeurs de salle, exploitants...) par méconnaissance du milieu cinématographique !

J'ai été impressionnée par les modérateurs. En effet, le nombre d'intervenants pouvait faire craindre que les tables rondes soient un peu trop denses ou confuses. Pour moi, ce n'était pas le cas

Fabienne GOSSELIN, bibliothécaire intercommunale du pays de l'Ernée (53)

* Pour répondre à la 1ère question :

Il nous semble essentiel de confronter nos réflexions et connaissances sur des thèmes comme celui des enjeux du numérique, afin d'éviter le piège de la réponse individualiste, et c'est en ce sens que ce colloque était nécessaire.

Pour la deuxième question :

Nous avons apprécié l'organisation du colloque, nous avons remarqué le "manque" de femmes intervenantes, mais les 2 animatrices des débats étaient très bien.

Nous avons apprécié le débat du matin en particulier. Celui de l'après-midi nous est apparu moins intéressant : nous avons eu le sentiment de ne pas apprendre grand chose.

Catherine DE GRISSAC, Bertrand DAUFOUY, Réjane LE TALLEC, adhérents de Ciné Nantes (44)

* Pour moi, le colloque était avant tout pertinent et très bien calibré-organisé. Je pense qu'il était très important, somme toute, que vous l'organisiez car cela vous a consacré en quelque sorte comme une structure de référence et d'expertise au niveau régional. Du coup, cela va aussi permettre à la Haute Mayenne de vous écouter plus attentivement.

Une remarque sur le dossier de presse :

N'est pas rappelé en tête le thème du colloque sous forme synthétique/percutante (pitch)

Présentation d'Atmosphères 53 : même remarque.

Pierre GUICHENEY, réalisateur et écrivain (53)

* La journée était en effet très intéressante.

Une seule chose à en retirer...!?

Peut-être l'importance des finances publiques, puisque c'est là que tout semble se jouer :

- pour le passage au numérique. A ce niveau, le colloque était une très bonne "sensibilisation", bien que j'aie peur qu'on n'aille pas beaucoup plus loin pour l'instant, dans la mesure où j'imagine mal les politiques s'engager avant que ça ne se décante au niveau national (aides de l'état ? contribution des distributeurs ? ...).

- pour les nombreux projets imaginables, pour lesquels il faut à la fois une énergie locale (que vous fédérez) et des finances publiques. A ce niveau, j'ai trouvé dommage qu'il ne soit resté presque aucun élu l'après-midi (peut-être imaginaient-ils que le colloque ne portait que sur le passage des salles au numérique...).

Grégoire GUILLARD, chargé de mission culture pour les communautés de communes des Avoirs, de Lassay-Le Horps et Villaines la Juhel (53)

* Si je devais retenir une seule chose, je prêcherais pour ma paroisse en disant que la présence d'une télévision locale sur le territoire permet de développer des projets de création et d'expression des habitants. Je crois qu'il pourrait y avoir une possibilité avec Canal 8 Le Mans de développer un projet sur l'ensemble du Maine, ce serait une première étape fondatrice.

Voilà ma réponse sans surprise à ta question et puis bravo pour l'organisation de ce colloque qui a permis de poser les bases d'une réflexion sur l'expression d'un territoire, la technique n'étant qu'un

moyen de la mettre en place et l'évolution des outils numériques avec notamment une très forte baisse des coûts permet cette appropriation du territoire par les différents acteurs qui le font vivre.

Dominique HANNEDOUCHE, directeur général adjoint de TV Rennes (35)

* Le colloque a sans doute comme qualité première d'avoir permis de mettre en relation tous les acteurs du secteur, de l'artistique à la production et aux diffusions.

Malika LASFAR-GUICHENEY, adhérente d'Atmosphères 53 (53)

* Cette rencontre a été très agréable et je suis content d'y avoir participé.

Si je devais retenir une seule chose, ce serait (hors champ, peut-être) la discussion de midi avec le représentant de la C.S.T..

Question : quel matériel faut-il acheter aujourd'hui pour diffuser des documentaires en salle ?

Réponse : en attendant que le marché se "stabilise", un bon vidéo-projecteur mais pas encore de 2 K.

J'en déduis, mais ce n'est qu'une confirmation, que la diffusion culturelle

n'attend pas, que ce ne sont pas les équipements qui doivent lui définir ses modes d'actions.

Ceci étant et c'est ma réponse à la seconde demande, il faut savoir où on met son film, (à défaut de ses pieds) et la tentation élitaire, pas celle de Vitez, celle définie par le marché est grande chez nos confrères diffuseurs... qui n'avaient pas jugé utile de participer à la 2ème partie du colloque! Allons courage, tu nous a donné l'occasion d'apporter notre petite pierre, continuons !

Jacques LAVERGNE, président de l'Atelier documentaire à Angoulême (16)

* Je retiens la grande qualité et la diversité des intervenants. J'ai appris beaucoup de choses.

En particulier le matin : des informations précises, parfois très pointues, données par des gens engagés à un haut niveau de responsabilité dans le cinéma, mais s'exprimant directement et en termes simples. De nombreuses questions et la complexité du problème sont bien apparues.

Les changements technologiques dont il a été question sont inévitables, et porteurs du meilleur comme du pire selon ce qu'on en fait (qui contrôle ? qui fait quoi ? comment ? dans quel but ?)

Un virage à ne pas ignorer et auquel il faut participer pour éviter de se trouver devant des « faits accomplis » qui peuvent être catastrophiques - mais aussi pour profiter de possibilités nouvelles. Avec la technique et l'économie, il doit y avoir avant tout du « politique » (institutions et élus, associations, exploitants) : des choix concernant le développement et la culture (création, éducation, diffusion).

Bravo enfin pour l'organisation, l'accueil, l'animation des débats.

Alain LE FOLL, adhérent d'Atmosphères 53 (53)

* Je retiens surtout du colloque l'intérêt des échanges grâce à la compétence diversifiée des intervenants et à leurs propos compréhensibles même pour des non-initiés. Des échanges qui abordaient les possibilités et les expériences de la numérisation ; ses côtés positifs et ses difficultés, tant sur un plan géographique très vaste que dans des expériences personnelles. Un colloque très enrichissant sur la numérisation du cinéma.

Autre remarque : peut-être une reconnaissance du travail effectué par Atmosphères 53 ainsi que de ses choix dans ce domaine.

Raymonde LE GONIDEC, secrétaire, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

Mes commentaires sur le colloque

Organisation : très bien, timing quasiment parfait.

Débats : j'ai trouvé le premier excellent (les remarques des uns et des autres étaient précises et claires) ; le second m'a semblé moins consistant et un peu trop consensuel (les rapports entre pouvoir et télévisions locales ont été présentés pour le moins naïvement : faire croire qu'une télévision locale soutenue et financée par des édiles soit le nec plus ultra de la liberté me laisse sceptique –il suffit de regarder ce qui se passe avec les FR3 locales...)

Les témoignages des réalisateurs sont restés de simples témoignages sans vrais apports pour la réflexion (les remarques faites valent pour n'importe quel réalisateur de documentaire quel que soit l'endroit ; les questions de financement restent toujours là même avec le numérique)

Sans doute dans le deuxième débat aurait-il été bon d'inviter un représentant de la région (?? / question qu'on peut se poser a posteriori)

Il y aurait sans doute une leçon à tirer de ce qui se passe dans la littérature (multiplications des ouvrages, marché réduit à quelques grands noms, points de vente de plus en plus restreints avec une disparition progressive des librairies, lecteurs de moins en moins nombreux...)

Pistes qui m'ont semblé les plus intéressantes :

° maillage du territoire

° synergie de tous les acteurs culturels (chercher par tous les moyens des collaborations)

Une question est restée en suspens : celle du prix des places (croire que les gens vont volontiers payer 1 ou 2 euros supplémentaires pour voir un film en numérique me laisse songeur : c'est méconnaître la situation financière de pas mal de gens).

On ne peut par ailleurs prétendre que le numérique permet de faire du cinéma avec moins d'argent et dans le même temps augmenter les places...

Une évidence : les petites salles de cinéma vont disparaître.

Yannick LEMARIÉ, critique de cinéma, membre du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* J'ai découvert, en partie sûrement, les rouages de la production et la diffusion "cinématographiques" ... Pas toujours simple visiblement. Compte tenu de cette réelle ou apparente complexité, je dirai que ça laisse d'autant plus la place belle aux initiatives de proximité. Un outil donc formidable pour une culture de proximité qui sorte des sentiers battus et tracés par d'autres. Pourrai-je tenter un slogan : le numérique c'est la liberté ! Encore faut-il qu'il ne se laisse pas enfermer.

Le colloque était bien organisé, R.A.S., mais j'étais quand même mieux en régie pour me faire une pause café. Vous êtes studieux dans le ciné ! L'animation a été plus dynamique l'après midi avec des échanges avec la salle plus fournis.

Valentin LEMÉE, directeur du Kiosque, centre culturel du pays de Mayenne (53)

* Par rapport à vos 2 questions : ce que je retiens, et je le partage avec vous, c'est la qualité du contenu (échanges, intervenants) et du contenant (organisation). 2ème question, rien à formuler si ce n'est peut-être des attentes de développement de contenu autour des débats de l'après-midi (notamment sur les problématiques et les enjeux liés au développement culturel territorial).

Catherine LEVANNIER, chargée de mission cinéma, théâtre et diffusion culturelle auprès du Conseil général de la Mayenne (53)

* Que dire de ce colloque où je n'étais que l'après-midi ?

En pensant numérique, je me limitais à la diffusion. J'ai découvert qu'un champ très important s'ouvrait pour la création locale avec l'appui des collectivités : l'action du collège de Gorron avec Thomas LEROUX est exemplaire ; elle montre que les élèves peuvent être actifs, créatifs. L'outil cinéma est un moyen de formation. Le projet du groupe de jeunes de la Baconnière avec Thomas est du même ordre et j'ai pris du plaisir à participer à leur 1ère rencontre.

Roland LÉVÊQUE, adhérent, nouvellement élu au C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* J'ai beaucoup appris à ce colloque. Il était très riche pour moi. Je suis une novice et j'ai été très enchantée. Je voulais te remercier ainsi que tous les organisateurs et professionnels participants car cette journée a été pour moi une journée de formation. Il me semble que le numérique va arriver à toute vitesse maintenant est-il trop tôt pour investir et ou faut-il encore attendre un peu. ? C'est sans doute la grande question et en même temps il est sûrement important de budgéter à moyen terme cet investissement. C'est ce qui m'a semblé ressortir de ce débat.

Ce que je peux ajouter : j'ai beaucoup aimé l'animation de Sylvie LE CALVEZ et je regrette d'avoir été en panne d'internet car je n'ai pas pu préparer ce colloque comme je l'aurais souhaité. J'ai relevé sa réflexion : "le cinéma est une histoire d'hommes et il y a beaucoup d'hommes autour de cette table ronde" ; c'est vrai que cela était évident. En même temps, c'est aussi la responsabilité des femmes de ne pas prendre leur place. On retrouve la même chose chez les musiciens (il y a peu de femmes chefs d'orchestre). Et bon, la jeunesse arrive et ça va changer ! Sûrement !

Catherine BAILHACHE a retenu mon attention car elle a un grand souci des créateurs et de leur donner leur chance.

Ce qui est toujours d'actualité, la technique est une chose et si elle est au service de la création, c'est parfait.

La production a été abordée de façon sommaire et pourtant l'expérience de Thomas LEROUX est

pour moi, assez significative. Il n'a pas essayé, en amont, au tout début de son projet, de rechercher des personnes susceptibles de budgéter, et chercher des financeurs. Ce que j'ai compris, c'est qu'il l'a fait en cours de réalisation.

Je pense que le producteur (ou productrice) doit être un partenaire en amont de la création qui se met en recherche de financeurs et de distributeurs. C'est peut-être un autre débat.

En tout cas, merci pour tous ces débats qui sont très enrichissants et cette façon d'intégrer tout à chacun dans cet échange est magnifique.

Je vais devenir adhérente d'Atmosphères 53 et j'aimerais bien être actrice dans l'association.

Martine LIBOT, habitante de Laval (53)

* - Une chose que je retiens: on ne résiste pas à une nouvelle technique et l'avènement du numérique va se faire et va bouleverser pas mal de choses, à la fois en amont sur la création en offrant de nouvelles possibilités artistiques mais aussi en aval sur la diffusion des films.

- Mais cela va-t-il faciliter la diffusion des oeuvres dans le monde rural? Il n'a malheureusement pas été répondu à cette question qui demeure donc.

Joseph LOUAPRE, administrateur du C.N.A.S.E.A. (53)

* Je pense effectivement que ce colloque marquera de par sa haute tenue et le nombre de participants. Cette rencontre entre professionnels devrait dynamiser les échanges au niveau national. Cette rencontre entre professionnels et les personnes intéressées du Pays, y compris les élus, devrait permettre d'affirmer la volonté de prendre à bras le corps, sans tergiverser et dans sa totalité, la situation locale (voir le projet d'Atmosphères 53).

L'argument est là, c'est à tous de le faire valoir.

Pour répondre plus précisément à ta question et pour rester réaliste, compte tenu des réflexions multiples qui ont ponctué les échanges, il me semble primordial de réfléchir en urgence sur le système économique qui permettra le passage du 35mm au numérique. Ce que Claude-Éric POIROUX a évoqué à propos des choix nord-américains m'a semblé fondamental : si un système comparable et adapté à l'Europe n'est pas trouvé, il faut craindre une situation de transition assez chaotique en termes de disparité des équipements, de formation des personnels ... Sans oublier l'intrusion des partenaires "inhabituels" dotés de moyens financiers puissants accompagnant des projets à caractères purement économiques.

Sur le plan local, la proximité du colloque et de l'Assemblée Générale de l'association est à exploiter en termes politiques, le choix des dates n'est sûrement pas un hasard ! Je ne sais pas quelle stratégie le conseil d'administration va adopter, mais je vous fais confiance pour tirer le meilleur parti possible de la situation. Maintenant, la situation départementale et celle du Pays de Haute Mayenne sont-elles compatibles ? J'avoue ne pas avoir la réponse à une telle question.

Jean-Claude LOUARN, membre du Conseil de développement du pays de Haute Mayenne (53)

* Je retiens du colloque qu'il est évident pour beaucoup que le numérique peut être un outil supplémentaire pour la diffusion du cinéma et non pas une fragilisation des politiques culturelles. J'ai l'impression que les politiques comprennent que c'est par le soutien des structures qui proposent une programmation exigeante et un accompagnement de qualité que le numérique pourra être cet outil.

Thierry LOUNAS, producteur et distributeur Capricci Films à Nantes (44)

* Les questions techniques n'évident pas les questions d'éducation, d'animation ; néanmoins les innovations technologiques entraînent à repenser les problématiques. En ce sens, le choix des intervenants permettait aux participants de saisir les termes de la question.

En Mayenne comme dans tous les territoires ruraux, comment proposer à la fois des lieux de projection confortables, qualitatifs et animés (rencontres entre citoyens) sans entraîner des dépenses excessives au nom même de cet objectif ?

Anne LUCAS, chargée de communication à la Direction départementale de l'enseignement catholique (53)

* La première chose à retenir du colloque est la qualité, donc le choix, des intervenants : leurs réponses aux sollicitations, mais aussi leurs échanges. Le sujet étant au cœur de leur travail, en particulier le matin, où le rythme des débats était particulièrement soutenu. Nous écoutions des personnes passionnées par leurs activités et les problèmes ont été, à mon avis, posés.

Autres remarques :

- La table ronde de l'après-midi était plus inégale, mais de très bonnes interventions, cependant, malgré cette réserve. Et Sylvie LE CALVEZ a réussi à rendre cette table ronde dynamique.
- Sandrine MORIN a parfaitement réussi la conduite de la table ronde du matin.
- Peu d'adhérents, mais ce n'est pas un regret, il fallait parvenir à faire venir surtout ce public là...
- J'ai beaucoup appris.
- J'ai apprécié les documents préparés dans la pochette, l'idée de la pochette, l'idée du badge pour tous
- J'aimerais savoir ce que les intervenants ont pensé de ce colloque...
- Un colloque de cette qualité a bien eu lieu à Mayenne ! Et il a été question, comme nous le souhaitons, de cinéma numérique à la ville comme à la campagne.

Josette LUCIANI, vice-présidente, membre du bureau et du C.A . d'Atmosphères 53 (53)

* En réponse à tes questions je dirais que la rencontre a été constructive et professionnelle. Les interventions de Claude Eric POIROUX, Laurent HÉBERT, Sylvain et Gérard CLOCHARD étaient très constructives et riches.

Mes remarques : Les projections après le colloque à mon sens étaient en trop, surtout pour les personnes qui ont assisté à la journée. Le débat de l'après-midi étaient un peu brouillon, il fallait moins d'intervenants et rester plus concentré sur ce que le numérique va changer dans nos vies quotidiennes. Je pense que certains intervenants avaient une difficulté à coordonner le rapport du numérique à leurs expériences. Par exemple, moi qui appréhendais un peu comment attirer les gens et les garder concentrés sur un tel sujet, j'étais bien accroché le matin, en revanche l'après-midi j'avais un peu de mal à suivre et à faire la liaison entre numérique et développement rural. Je pense que Thierry LOUNAS était bien le matin, mais il aurait pu aussi bien être l'après-midi en apportant son expérience avec les collectivités (Je précise une chose : je n'ai pas suivi tout le débat non plus l'après-midi). Peut-être aurions-nous pu avoir un élu dans le débat de l'après-midi. Dommage que Pascal BRÛLON n'ait pas apporté son expérience d'élu en même temps que de représentant d'une télé locale.

Imad MAKHZOUM, assistant de direction et comptable d'Atmosphères 53 (53)

* Bravo et merci!

Mais bien difficile de répondre à la première question. J'ai particulièrement apprécié la table ronde de la matinée et l'état des lieux présenté par l'ensemble des participants qui laissait percevoir que le numérique n'est pas qu'une question technique mais fait partie des ressources que chacun met (ou non) en œuvre pour créer, produire ou diffuser des films. Il y a les enthousiastes, les pragmatiques, les réalistes ...

La question de l'offre - et de la dématérialisation des supports va se poser – à plus ou moins long terme – aux médiathèques et certaines commencent à tester une offre en ligne : « *depuis le mois de mai, nous avons initié un partenariat avec Arte qui débouche enfin sur la possibilité pour les usagers de la Médiathèque de l'agglomération troyenne de télécharger les vidéos du site artevod. Cela n'a pas été sans quelques aléas techniques et juridiques. Toutefois, cette offre permet le développement de ce service et son ouverture sur le réseau CAREL.* » Louis BURLE, Conservateur Lecture Publique Médiathèque de l'agglomération troyenne. Message daté du 3 décembre !!! (pour ne citer que celui-là).

Nous n'en sommes pas là, à Mayenne ! Mais pour revenir sur une seule chose, si je ne suis pas sûr que la comparaison entre cinéma d'auteur et petite édition soit totalement pertinente je reste pour ma part, très sensible aux questions qui concernent les conditions offertes localement aux créateurs. Accueillir des auteurs, mettre des moyens à disposition pour montrer leurs réalisations... créer des lieux de rencontres...il y a là une certaine similitude de situations et de « solutions » entre cinéma et littérature. J'espère que le futur équipement Pôle culturel avec son auditorium permettra qu'on y montre des films d'auteur, qu'on y rencontre des réalisateurs au cours d'actions menées en partenariat avec Atmosphères 53...et – non pas sur des actions ponctuelles mais sur des programmes élaborés en commun.

Les actes du colloque seront une vraie base de réflexion...

Bon courage !

Jacques MATHIEN, responsable de la Bibliothèque intercommunale Jean-Loup-Trassard de Mayenne (53)

* Je voulais te remercier pour ton invitation parce que la participation à ce colloque a été très enrichissante pour tous les membres de l'atelier documentaire. Répondre à tes questions n'est pas simple, il faudrait presque reprendre point par point les nombreux thèmes abordés dans la journée. La chose que je retiendrais de la journée : ce colloque a été représentatif des réflexions qui secouent actuellement le cinéma avec d'une part l'apport du numérique mais aussi tout simplement la question du nombre de copies par film et par salles, la tendance à la concentration, pour résumer l'évolution actuelle d'un secteur qui rencontre de grands bouleversements. Tout cela a été abordé d'une façon claire et intelligente par les participants de la table ronde de la matinée. D'ailleurs, on peut remarquer dans les Cahiers du Cinéma du mois de décembre les mêmes questionnements. Et je crois la même partition ! Pour les Cahiers ; en décembre débat sur la distribution en janvier ce sera le tour de la production. Or il me semble qu'il faut repenser ces rapports avec la nouvelle économie possible grâce au numérique. Je parle évidemment d'un cinéma documentaire qui constitue une sorte de "niche", un espace de création indispensable et dont on peut repenser le mode de diffusion, de distribution et de production. J'espère que je ne me répète pas trop mais l'essentiel pour moi est d'essayer de dépasser des habitudes (produire avec la TV, pas de projo en salles sauf festival) et de participer à la mise en place d'un système de production où les auteurs seraient au centre. La salle de cinéma garantissant un espace de liberté, de création que la télévision a plus ou moins abandonné.

Raphaël PILLOSIO, réalisateur et producteur de l'Atelier documentaire à Angoulême (16)

* Matinée riche en informations, encore bien des zones floues pour l'avenir. Pour la session de l'après-midi ça ne m'a pas semblé très clair. La question du numérique dans la création est très vaste, il faudra être plus précis pour les thèmes à aborder.

Farid REZKALLAH, producteur 24 Images au Mans (72)

* J'ai été très impressionné par la qualité des interventions qui permettaient à tout un chacun de comprendre aussi bien les aspects techniques que les enjeux artistiques, sociaux, économiques et politiques. Mais si j'ai une remarque particulière à faire, c'est la qualité de la préparation : l'association a fait preuve d'une grande maturité collective et chacun a joué le rôle qu'il pouvait jouer, salarié ou bénévole. La "professionnalisation" porte ses fruits, mais pas au détriment de l'esprit de bénévolat qui anime l'association. L'association a marqué des points à tous les niveaux.

Deux regrets :

- Pas de mobilisation dans l'association en dehors de la Haute Mayenne.
- Faible présence des élus : ils semblent trop souvent préférer les inaugurations à un travail de réflexion (dommage pour eux, dommage pour les citoyens)

Jean-Yves ROY, trésorier, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* J'ai été touchée et impressionnée par le niveau d'exigence des intervenants, la qualité de leur investissement personnel dans ce qu'on a pu voir et entendre de leur travail et la chaleur de l'écoute mutuelle au cours du colloque, pendant lequel j'ai beaucoup appris.

Mariannick ROY, adhérente d'Atmosphères 53 (53)

* 1° Agir non seulement par la transmission de savoir divers et de connaissances, mais aussi par un réel positionnement quotidien et une implication effective sur l'ensemble des questions posées par notre environnement, c'est en fin de compte comprendre les nouveaux rapports de force traversant la société, s'adapter à ses exigences ou ses moyens, pour qu'un maximum de citoyens puissent effectivement s'emparer de leur destin politique, et donc économique, social, environnemental, culturel... Sans tomber dans l'animation purement socio-culturelle puisqu'il s'agit bien de faire réfléchir sur le sens de la société et de faire démarrer des réflexions et des actions citoyennes.

2° Le cinéma est indispensable et il faut continuer à lui donner toute sa place et tout son sens. Il répond en effet aux grands défis qui se posent à nous : la coexistence de groupes multiculturels et la recherche de lien social. Le temps libre des habitants qui tend à être réinvesti dans ses efforts pour améliorer la compétitivité, pour ne pas se laisser soit disant distancier ou... pour consommer, même intelligemment. Aujourd'hui c'est une question décisive.

Gérard SERGENT, chef opérateur et créateur de cinéma exposé (72)

* La rencontre de samedi était une belle journée où l'on a appris plein de choses : un apport de qualité sur un territoire comme le nôtre.

Le public avait l'air satisfait du débat et des échanges. Cela montre que de telles rencontres/ cinéma sont utiles sur des aspects bien choisis (cela constitue sans doute l'un des axes d'un futur centre de ressources cinéma ...)

Je pense que l'organisation de cette journée donne de la visibilité au travail fait par votre association :

- se rendre compte de la capacité d'expertise d'Atmosphères 53 et à rassembler des experts sur le sujet de l'avenir du cinéma, et du numérique
- voir qu'Atmosphères 53 est une association clef dans le domaine du cinéma en Pays de la Loire à côté d'autres acteurs plus importants
- sûrement bien aussi pour les administrateurs de l'association qui ont pu suivre cette réalisation ... important pour des propositions à venir sur le projet d'Atmosphères 53

(Par rapport aux autres intervenants que l'on a pu voir sur scène, que je ne connaissais pas avant) : ce qui fait la spécificité de l'association Atmosphères 53 dans le paysage cinématographique de la région

- réactivité et capacité d'Atmosphères 53 à se lancer dans de nouvelles opérations ou thématiques de travail (par rapport à des grosses structures moins souples, plus institutionnelles)
- sa connaissance des évolutions du cinéma et des questions de diffusion en rural, sa capacité à prendre l'approche territoriale (l'avenir de la diffusion, des salles de cinéma et des exploitants)
- sa capacité à se dégager plus facilement des débats d'experts artistiques sur "numérique ou pas": il y a révolution technologique, on ne peut pas passer à côté de toute façon
- sa capacité à prendre en compte que la révolution numérique bouge les choses à plusieurs niveaux (c'est le point fort du colloque à retenir): artistique (et manière de tourner, monter,...), commercial (articulation production, distribution et exploitants), diffusion (proximité, lien avec des événements locaux, lien social...) et que ça ouvre des opportunités à saisir ou à anticiper.

Laurent SOUCHET, technicien du pays de Haute Mayenne (53)

* J'ai retenu bien sûr la nécessité de saisir l'opportunité de l'évolution technologique (rapide, incontournable), mais j'ai surtout réalisé l'obligation d'un encadrement en ce qui concerne les enjeux économiques (apparition du tiers transporteur et de sa main possible sur le contenu de la création) ainsi que l'obligation d'une réflexion sur les enjeux artistiques. Le numérique peut se révéler pleins de promesses mais amène aussi beaucoup de complexité et de contradictions...

Autre remarque: la nécessité de réfléchir à l'accompagnement du public pour qu'il continue de préférer les projections publiques...

Merci en tout cas pour ce colloque que je ne pensais pas trouver si passionnant et abordable malgré la complexité de la question.

Marie-Claire TIERCELIN, membre du C.A. d'Atmosphères 53

* Ce qui apparaît au vu de ce colloque c'est la complexité de cette question qui concerne le territoire dans sa dimension économique, à savoir quel sera l'impact du numérique sur la diffusion dans les salles de cinéma en Mayenne. Cette démarche ne concerne pas seulement les distributeurs et les exploitants mais tout ce qui touche à l'industrie de fabrication du cinéma. Ce dernier aspect nous renvoie directement au positionnement que les collectivités doivent avoir en direction des metteurs en scène, acteurs... qui vont produire à partir du numérique. Les deux questions touchent le territoire sous des aspects différents mais complémentaires. Bien que les aspects soient différents, la forme sous laquelle les élus seront amenés à aborder cette question restera identique, c'est-à-dire la question du financement. Il me semble que nous devons être extrêmement vigilants sur la présentation de cette question aux élus. C'est pourquoi je pense que qui apparaît le plus important dans ce colloque c'est l'idée qu'un cadre doit être défini et mis en place pour réorienter les gains de

production possible dans un endroit en faveur de l'investissement que doivent effectuer les exploitants de salles. Cette réorganisation, par effet de rétroaction, doit nous questionner en tant qu'association spécialisée sur la question du cinéma, missionnée par le département pour un certain nombre d'activités. Quels sont les risques de nos propres investissements dans ce domaine et en quoi ces investissements peuvent-ils menacer la mission qui nous est confiée? Après un tel colloque, il reste beaucoup de questions passionnantes à examiner, mais, me semble-t-il c'est aussi son but.

J'ai trouvé la journée particulièrement enrichissante. Je ne me suis pas senti seul au milieu des élus car je les ai trouvés plutôt très présents et intéressés par la question. La complexité et l'urgence de la question font que se poser la question de l'avenir du cinéma, à l'ère du numérique, est à la fois un atout et un risque. Mais il est clair, quel que soit le point de vue des uns et des autres, qu'il s'agit d'un enjeu fondamental de territoire aussi bien sur son domaine économique que sur le domaine de son animation. Au-delà de tout cela, le numérique est aussi un instrument de conservation de mémoire et d'histoire du territoire en question.

Bravo à tous les organisateurs pour cette journée de très haute volée et qui m'a beaucoup enseigné dans ma propre réflexion personnelle mais aussi politique.

Pierrick TRANCHEVENT, maire de Jublains, membre du C.A. d'Atmosphères 53 (53)

* 1) Tous les intervenants semblent d'accord sur le fait que le numérique va sans aucun doute supplanter l'argentique et en améliorer les résultats. C'est quelque chose qui n'était pas évident pour moi. Les entendre en parler est rassurant

2) Le matin : passionnant, très bon accueil, vraiment rien à redire.

L'après-midi : je n'ai assisté qu'à une bonne moitié, cela m'a moins passionné et souvent donné l'impression qu'on était hors sujet, soit au niveau du thème du numérique, soit de l'implication en milieu rural. Mais il me faudrait pouvoir juger la totalité pour avoir une opinion vraiment pertinente.

Romain VATTANT, étudiant (72)

* La matinée fut très intéressante, empreinte de simplicité, et le public invité assez varié. Votre colloque est une réussite ... Maintenant il faut transformer l'essai. J'espère que le Conseil de Développement y apportera sa contribution.

Robert VICTOR, président du Conseil de développement du pays de Haute Mayenne (53)

* J'ai fait le choix au colloque de ne pas assister aux débats et de rester à l'accueil le matin pour recevoir les retardataires et les accueillir avec Lubov et Sylvie...et un petit café et l'après midi pour saluer les participants qui parlaient avant la fin, répondre au téléphone, servir des cafés réconfortants à Valentin et faire ouvrir l'expo par Florence pour quelques participants motivés. J'y ai trouvé mon compte et me suis sentie utile mais du coup je suis un peu embarrassée pour répondre aux 2 questions. Je vais quand même essayer :

Ce que je retiens c'est que des rencontres de cette nature sont nécessaires pour que des professionnels, souvent imbus de leur savoir et méfiants à l'égard de leurs pairs, se retrouvent autour d'un sujet commun et qui les préoccupe. Ils doivent alors faire l'effort d'échanger et de confronter leurs points de vue. Cette opinion s'appuie sur ce que j'ai pu entendre et observer lors des discussions et échanges informels qui ont eu lieu à l'accueil.

Enfin je suis très fière que ce colloque se soit déroulé à Mayenne et que nous ayons pu faire se déplacer des gens, par ailleurs très occupés, de Nantes, Paris, La Roche...et Gindou...alors bravo.

Marie-Noëlle Voisin, membre du bureau et du C.A. d'Atmosphères 53 (53)